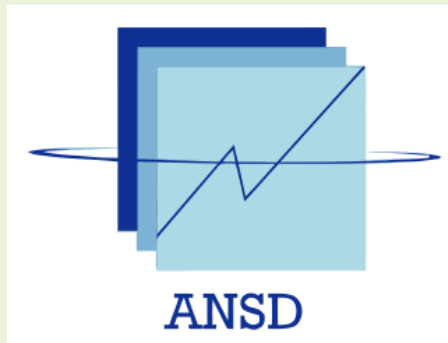


Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie



RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

Région de Fatick



Avril 2017

Gtgr

Lui aussi

*Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage*

RGPHAE

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales.	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau de Conception et Méthode d'analyse Sociodémographique	Awa	CISSOKO

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional p.i	Moustapha	DIENG
Relecteur	Ibrahima	DIOUF
Relecteur	Moussa	KEYTA

CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Fatick Sénégal. B.P. 116 Fatick R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick

Tél : (221) 33 949 10 56

B.P. : 51

TABLE DES MATIERES

COMITE DE DIRECTION	I
COMITE DE REDACTION	I
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	IX
AVANT PROPOS	10
INTRODUCTION GENERALE	11
Chapitre0 : PRESENTATION DE LA REGION	13
RESUME	13
INTRODUCTION	14
CONCLUSION	16
Chapitre I : ET STRUCTURE DE LA POPULATION	17
INTRODUCTION	18
I.1. DEFINITION DES CONCEPTS	18
I.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION	20
I.2.1. Effectif et accroissement de la population	20
I.2.2. Répartition spatiale et urbanisation	20
I.2.3. Analyse de la structure par âge et par sexe	22
I.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION	26
I.3.1. Etat Matrimonial	26
I.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus	26
I.3.1.2. Pratique de la polygamie	27
I.3.2. Fécondité	28
I.3.3. Mortalité	30
CONCLUSION	34
Chapitre II : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE	35
INTRODUCTION	36
II.1. DEFINITION DES CONCEPTS	36
II.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION	38
Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus	38
Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe	39
Niveau d'alphabétisation selon les départements	40
II.3. NIVEAU D'INSTRUCTION	41
II.1. SCOLARISATION	41
II.1.1. Intensité de la scolarisation	42
L'analyse met en avant des taux de scolarisation qui chutent fortement à mesure que le niveau avance avec des écarts qui s'accroissent	42

Taux Brut et Net de préscolarisation	42
Taux Brut et Net de scolarisation à l'élémentaire	43
Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen	44
Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen	45
II.2. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION	46
II.2.1. Volume de la population active	46
II.2.2. Taux d'activité	47
II.2.3. taux de chômage	48
CONCLUSION	49
Chapitre III : MIGRATION	50
INTRODUCTION	51
III.1. DEFINITION DES CONCEPTS	51
III.1.1. Migration interne	51
III.1.2. Migration internationale	52
III.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE	52
III.2.1. Migration « durée de vie »	52
III.2.2. Migration au cours des dix dernières années	53
III.2.3. Migration au cours des cinq dernières années	54
III.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE	55
III.3.1. Migration « durée de vie »	55
III.3.2. Migration au cours des 10 dernières années	56
III.3.3. Migration au cours des 5 dernières années	56
III.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS	57
III.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS	58
III.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES	60
III.6.1. Immigrations internationales	60
III.6.2. Emigration internationale au cours des 5 dernières années	60
CONCLUSION	61
Chapitre IV : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT	62
INTRODUCTION	63
IV.1. TAILLE DES MENAGES	63
IV.2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE	64
IV.3. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	64
IV.4. DENSITE DU LOGEMENT	65
IV.5. APPROVISIONNEMENT EN EAU	66
IV.6. MODE D'ECLAIRAGE	66
IV.7. TYPE D'AISSANCE	67
CONCLUSION	68
Chapitre V : AGRICULTURE	69
INTRODUCTION	70
V.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES	70
V.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES	70

V.3. LES ELEVEURS _____	71
CONCLUSION _____	72
CONCLUSION GENERALE _____	73
Chapitre VI : ANNEXES _____	76
ANNEXE 1 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION _____	76
ANNEXE 2 : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE _____	85
ANNEXE 2 : MIGRATION _____	95
ANNEXE 4 : MENAGE -HABITAT-ENVIRONNEMENT _____	99

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre 1 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Tableau 1.1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013	20
Tableau 1.2 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013.	21
Tableau 1.3 Âge moyen et âge médian de la population par département selon le sexe.....	23
Tableau 1.4 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Fatick	26
Tableau 1.5 : ISF par région selon le milieu de résidence (en %).....	29
Tableau 1.6: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 (en ‰).....	30
Tableau 1.7: Espérance de vie à la naissance (ans) selon le sexe, par région de résidence et milieu de résidence au Sénégal en 2013.....	31
Tableau 1.8 : Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence (en %)	32
Tableau 1.9 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence (en %).....	33
Tableau 1.10. Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe (en %)	34
Tableau 1.11 : Structure de la population de la région de Fatick par groupes d'âge et par sexe.....	76
Tableau 1.12 : Table de mortalité de la région de Fatick.....	77
Tableau 1.13 : Déclaration des décès à l'état civil par département selon le milieu de résidence	77
Tableau 1.14 : Répartition de la population de Fatick par département selon l'état matrimonial.....	77
Tableau 1.15 : Situation matrimoniale par département, par sexe et par groupe d'âges.....	77
Tableau 1.16 : Répartition de la population masculine par groupes d'âge selon l'état matrimonial	82
Tableau 1.17 : Répartition de la population masculine par groupes d'âge selon l'état matrimonial	82
Tableau 1.18 : Pratique de la polygamie dans la région de Fatick (%)	83

Chapitre 2 : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE

Tableau 2.1.: Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus par sexe selon la région au Sénégal en 2013.....	39
Tableau 2.2 : Taux d'alphabétisation par département selon le sexe et la langue d'alphabétisation (en %).....	40
Tableau 2.3 : Pourcentage des personnes instruites selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence (en %).	41
Tableau 2.4 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013 (en %)	48
Tableau 2.5 Taux d'alphabétisation selon le sexe et la langue d'alphabétisation, par groupe d'âges et par département(en %).....	85
Tableau 2.6 : Répartition des personne instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint.....	86
Tableau 2.7 : Répartition de la population par département et par groupe d'âge scolaire selon le sexe... ..	87
Tableau 2.8: Répartition de la population active par département, par sexe en 2013.....	88
Tableau 2.9 : Situation d'activité par département selon les groupes d'âge et le sexe.....	89
Tableau 2.10 : Situation de la population urbaine de Fatick par rapport à l'occupation.....	91
Tableau 2.11 : Situation de la population urbaine de Fatick par rapport à l'occupation.....	92

Chapitre 3 : MIGRATION

Tableau 3.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine	52
Tableau 3.2 : Solde migratoire durée de vie	53

Tableau 3.3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine.....	53
Tableau 3.4: Solde migratoire selon les région du Sénégal.....	54
Tableau 3.5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine.....	54
Tableau 3.6 : Solde migratoire selon la région d'origine.....	55
Tableau 3.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination (en %).....	56
Tableau 3.8 :Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination (en %).....	57
Tableau 3.9 Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe.....	58
Tableau 3.10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe.....	59
Tableau 3.11 :. Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe.....	59
Tableau 3.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée.....	60
Tableau 3.13 :Répartition des émigrants internationaux de la région de Fatick par département et par sexe selon les pays de destination.....	61
Tableau 3.14 : Matrice de la migration durée de vie interrégionale.....	95
Tableau 3.15 : Matrice de la migration récente (5 ans) interrégionale.....	96
Tableau 3.16 : Matrice de la migration ancienne (10 ans) interrégionale.....	96

Chapitre 4 : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Tableau 4.1 : Taille moyenne des ménages recensés selon le département et le milieu de résidence.....	63
Tableau 4.2 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge et le sexe du Chef de ménage par département et par milieu de résidence (en %).....	64
Tableau 4.3 :Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat.....	65
Tableau 4.4. Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence (en %).....	66
Tableau 4.5: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson par département (en %).....	66
Tableau 4.6: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage principal par département (en %).....	67
Tableau 4.7: Répartition des ménages selon le type d'aisance principal par département (en %).....	67
Tableau 4.8 : Répartition en % des ménages selon le type de logement par région et milieu de résidence.....	99
Tableau 4.9 : Répartition des ménages selon la densité du logement par région et milieu de résidence.....	100
Tableau 4.10: Répartition des ménages selon le statut d'occupation par région et milieu de résidence.....	101
Tableau 4.11: Répartition des ménages selon le mode d'acquisition du logement par région et milieu de résidence.....	102
Tableau 4.12 : Répartition des ménages selon la nature du mur et revêtement du bâtiment principal par région et milieu de résidence.....	103
Tableau 4.13 : Répartition des ménages selon la nature du toit et revêtement du bâtiment principal.....	104
Tableau 4.14 : Répartition des ménages selon la nature du sol et revêtement du bâtiment principal.....	105
Tableau 4.15 : Répartition des ménages selon le principal mode d'éclairage par région et milieu de résidence.....	106
Tableau 4.16 : Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisson par région et milieu de résidence.....	107
Tableau 4.17: Répartition des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau potable par région et milieu de résidence.....	108
Tableau 4.18 : Répartition des ménages selon le type d'aisance par région et milieu de résidence.....	109
Tableau 4.19 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par région et milieu de résidence.....	110
Tableau 4.20: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par région et milieu de résidence.....	111

Chapitre 5 : AGRICULTURE

Tableau 5.1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence.....	70
Tableau 5.2: Répartition des ménages agricoles par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées.....	71
Tableau 5.3 : Répartition des ménages pratiquant l'élevage selon le milieu de résidence.....	71

LISTE DES GRAPHIQUES

Chapitre 1 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la région de Fatick.....	22
Graphique 1.2 Pyramides des âges par département	24
Graphique 1.3. Rapport de masculinité par département	25
Graphique 1.4 Situation matrimoniale par département et par sexe en 2013	27
Graphique 1.5: Pratique de la polygamie dans la région de Fatick (%).....	28
Graphique 1.6 : ISF par région selon le milieu de résidence	29
Graphique 1.7: Taux brut de mortalité (‰) par région de résidence au Sénégal en 2013	30

Chapitre 3 : ALPHABETISATION, SCOLARISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Graphique 2.1. : Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe selon le sexe par région	40
Graphique 2.2: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013.....	43
Graphique 2.3: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013.....	44
Graphique 2.4: Taux brut/net de scolarisation au moyen selon la région en 2013.....	45
Graphique 2.5.: Taux brut/net de scolarisation au secondaire selon la région en 2013.....	46
Graphique 2.6. Répartition de la population active et inactive suivant les groupes d'âge	47
Graphique 2.7: Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe de la région de Fatick en 2013.....	49

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BIT	Bureau International du Travail
CM	Chef de ménage
CSRSD	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
DSECN	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
IBGE	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
INECV	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PDA	Personal Digital Assistant
PDU	Plans directeurs d'urbanisme
PSE	Plan Sénégal Emergent
SSN	Système Statistique National
TBM	Taux Brut de Mortalité
TBN	Taux Brut de Natalité
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de cinq principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Fatick ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomiques et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Fatick fait l'objet du dernier chapitre.

CHAPITRE 0: PRESENTATION DE LA REGION

Résumé

La région de Fatick est située au centre du Sénégal notamment dans la région naturelle du bassin arachidier. Depuis sa date de création en 1984, sa population a connu une croissance lente passant de 509 702 habitants en 1988, puis à 615 558 habitants en 2002. Selon les résultats du RGPHAE, réalisé en 2013, elle s'établit à 714 389 habitants, soit 5,3% de la population nationale. Elle sort ainsi comme la septième région la plus peuplée du Sénégal derrière Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis et Louga.

Fatick reste dominée, comme la plupart des régions de l'intérieur du pays, par une espèce de morosité économique caractérisée par une timidité des activités économiques. Celles-ci restent d'ailleurs dominées par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités, notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

INTRODUCTION

La région de Fatick correspond historiquement au royaume du Sine et à une partie du Saloum. Après l'indépendance, Fatick était une entité de la région du Sine-Saloum. En 1984, la région est créée par la loi 84-22 du 22 février, consacrant la division de la région du Sine-Saloum en deux entités régionales (Kaolack et Fatick). Elle a ensuite subi un nouveau découpage administratif introduit par la loi n° 2008-14 du 18 mars 2008 et couvre une superficie estimée à 6 685 km² en 2009 (contre 7 535 Km² avant découpage).

Organisation administrative :

Elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord et Nord Est par les régions de Diourbel et de Louga, au Nord-Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. La région compte trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), neuf (9) arrondissements (Diakhao, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior, Toubacouta, Colobane, Ouadiour), vingt-huit (28) communautés rurales, et neuf (9) communes.

L'aménagement et le développement du Territoire constituent un grand défi pour la région de Fatick. En effet, elle est confrontée à une désarticulation de son espace, une disparité des infrastructures et équipements de base, une détérioration de l'environnement très pesant sur une exploitation durable de toutes ses opportunités. En 2013, la région a élaboré son plan régional intégré, contrairement au schéma régional d'aménagement du territoire qui constitue le seul outil qui manque à la région. Aujourd'hui avec le nouveau contexte marqué par l'Acte 3 de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, une nouvelle donne s'ouvre à la région. Il faudrait doter les départements et les communes d'outils de planification spatiale en corrélation avec la planification économique.

L'espace régional de Fatick est désarticulé, défragmenté. Nous constatons 3 noyaux formés par les 3 départements (Fatick, Foundiougne et Gossas), et leurs aires d'influence respectives. Gossas regroupe le pôle nord avec Ouadiour, Colobane ; Fatick concentre Diakhao, Niakhar et, dans une moindre mesure, Tattaguine ainsi que Palmarin, Fimela et Diofior. Ces sous- noyaux qui auraient dû renforcer le développement de leur département respectif sont plus attirés par l'extérieur.

Les conséquences de cette désarticulation sont assez lourdes, la région de Fatick souffre d'une grande discontinuité territoriale qui l'empêche de s'épanouir et de jouer de tous les rôles de pôle régional.

Données physiques :

La région baigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahéenne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Au cours des 10 dernières années (2003 – 2013), **les températures** minimales ont oscillé entre un peu moins de 20,7° C et un peu plus de 21,9° C alors que les températures maximales se situaient entre 35° C et près de 37° C. L'**ensoleillement** tournait autour de 7 heures par jour. Les principaux **vents** qui balayaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord-Est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre.

L'hivernage de 2013 est marqué par des précipitations importantes dans la région de Fatick avec une pluviométrie régulière et abondante à une hauteur moyenne de 837,1 mm. Comparée à celle de 2012 qui est de 749,4 mm à la même période, nous observons un excédent de 87,7 mm et une baisse de 2,5 jours de pluies.

Dans le département de Fatick, l'hivernage 2013 est marqué par des précipitations relativement importantes avec une pluviométrie régulière (43 jours en moyenne sur 90) et abondante à une hauteur moyenne de 703,1 mm. Comparée à celle de 2012 qui est de 723,7 mm à la même période, nous observons un déficit de 20,6 mm et une augmentation de 4 jours de pluies.

Dans le département de Foundiougne, l'hivernage 2013 est marqué par des précipitations importantes avec une pluviométrie régulière (39 jours en moyenne sur 90) et abondante à une hauteur moyenne de 941,2 mm. Comparée à celle de 2012, qui est de 744,4 mm à la même période, nous observons une importante augmentation de 185,4 mm et une diminution de 3 jours de pluies.

Dans le département de Gossas, l'hivernage 2013 est marqué par des précipitations relativement importantes avec une pluviométrie régulière (42 jours en moyenne sur 90) et abondante à une hauteur moyenne de 723,4 mm. Comparée à celle de 2012 qui est de 756,8 mm à la même période, nous observons des baisses de 33,4 mm et de 7 jours de pluies.

Les **ressources pédologiques** font état de 3 à 4 types de sol qui varient selon les zones écologiques : les sols ferrugineux tropicaux (Dior et Deck), les sols hydro

morphes des vallées, les sols halo morphes (sols salins, « tanne ») et les sols des mangroves observés dans les îles et les estuaires.

Les **ressources en eau** de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing-Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

Le **couvert végétal** est constitué de 4 grandes formations végétales et d'1 domaine Forestier riche de 14 forêts classées en 2013, d'une superficie totale de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). Le **potentiel faunique** est composé de faune terrestre (phacochère, céphalophes de Grimm, hyène tacheté, singe vert, etc.), de l'avifaune sédentaire (tourterelles, pigeon vert, pintade Francolin etc.) et de celle migratrice (oie de Gambie, ibis sacré, flamants roses, canards, etc.).

Conclusion

La région de Fatick est une région côtière avec la présence aussi du fleuve Sine-Saloum favorisant le développement de la pêche. Elle est une région à vocation agricole, pastorale avérée (90% d'agriculteurs et 69% d'éleveurs. Malgré la présence de ses immenses potentialités, l'activité économique de la région progresse très lentement. La salinisation des terres et l'avancé de la mer constituent de réels menaces à la durabilité de l'activité agricole.



CHAPITRE I : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Résumé

Selon les résultats du RGPHAE, réalisé en 2013, la population de la région de Fatick s'établit à 714 389 habitants, soit 49,5% d'hommes et 50,5% de femmes. Elle représente 5,3% de la population nationale. Elle sort ainsi comme la septième région la plus peuplée du Sénégal derrière Dakar, Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis et Louga.

Cette population se caractérise par sa jeunesse. En effet, l'âge moyen de sa population est de 22 ans et la moitié de celle-ci, a moins de 15 ans (âge médian). La population résidente de la région de Fatick est à majorité rurale avec 84,5% contre 15,6% de citadins. On relève d'importantes disparités dans la répartition de cette population selon le département. En effet, plus de 86,6% de la population résident dans les départements de Fatick et de Foundiougne alors que le département de Gossas ne concentre que 13,4%. La densité moyenne régionale est de 106,9 habitants au Km², contre 69 au niveau national.

L'analyse de la mortalité générale indique un taux brut de 8‰ au niveau régional. Ce taux est plus élevé en milieu rural (9‰) qu'en milieu urbain (6‰). La région de Fatick connaît également une espérance de vie à la naissance (tous sexes confondus) estimée à 65,1 ans. Les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes (66,5 ans contre 63,5 ans, respectivement).

S'agissant de la nuptialité, la région de Fatick enregistre un taux de 47,1%. Ce taux augmente jusqu'à l'âge de 44 ans où il atteint son maximum (91,3%) ; et au-delà de cet âge, on note une nette régression due particulièrement au veuvage. Quel que soit le sexe, les taux de nuptialité les plus élevés sont observés dans le département de Gossas (52,7%) et les plus faibles sont enregistrés dans celui de Fatick (44,1%).

En ce qui concerne la polygamie, elle est assez fréquente à Fatick et concerne 24% des hommes et 42,4% des femmes mariées.

Quant à la fécondité, les résultats du RGPHAE révèlent qu'elle est à un niveau toujours élevé avec en moyenne 6,4 enfants par femme contre 5,1 pour le niveau national. D'importantes disparités s'observent entre le milieu urbain et rural (5,8 et 6,6 enfants par femme respectivement).

Enfin, dans la région de Fatick, les résultats du RGPHAE révèlent que la déclaration des décès est plus fréquente que celle des mariages. Au niveau des départements de Fatick, Foundiougne et Gossas, respectivement 28%, 24% et 15% des décès sont déclarés à l'état civil contre 15%, 10% et 9% des mariages.

Introduction

L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. De leur cohérence et de leur régularité, va dépendre la qualité de ces indicateurs. Ce chapitre se donne ainsi comme ambition d'étudier la structure par âge et par sexe de la population, sa répartition et ses composantes. Dans le contexte de la décentralisation, les éléments de structure et les données de population spatialisées répondent aux besoins des utilisateurs et producteurs de statistiques, mais également à ceux des décideurs et des partenaires au développement. Outre l'état et la structure démographique, ce chapitre présente la situation de la région de Fatick en matière de fécondité, de mortalité, de nuptialité et par rapport aux limitations fonctionnelles de sa population.

I.1. DEFINITION DES CONCEPTS

La fécondité

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et ses tendances au cours d'une période.

Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Fatick, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

La mortalité:

La mortalité constitue un phénomène démographique révélateur de la situation sanitaire d'un pays. A travers le calendrier de survenance des décès, on peut apprécier l'efficacité de la politique de santé notamment pour les enfants de moins de cinq ans. Pour mesurer le niveau de la mortalité, son calendrier et son impact sur la population, trois indicateurs sont utilisés :

Au niveau global, l'indice qui sera utilisé pour décrire la mortalité dans la population, en tenant compte de l'effectif de celle-ci, est le taux brut de mortalité. Cet indicateur décrit la mortalité dans la population générale sans référence particulière à un sous-groupe. Il est calculé en rapportant les décès enregistrés dans la population pendant une période donnée (généralement une année) à l'effectif moyen de cette population.

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre si les conditions de vie et de santé en vigueur à sa naissance perdurent pendant toute son existence. Cette mesure reflète de manière générale la performance du système de santé d'une région ou d'un pays donné.

La mortalité infanto juvénile renvoie à la fréquence des décès parmi les enfants de moins de cinq ans. L'étude de la mortalité dans cette tranche d'âge permet de mesurer le degré de vulnérabilité des enfants et l'efficacité des politiques de lutte contre la mortalité aux âges jeunes.

Le Handicap

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Fatick, les variables suivantes sont utilisées :

- L'acuité visuelle et auditive ;
- La locomotion ;
- Les capacités intellectuelles.

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit d'avantage de la limitation fonctionnelle que du handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap ne sont pas considérées comme handicapés dans le recensement.

I.2. NIVEAU ET TENDANCE DE LA POPULATION

I.2.1. EFFECTIF ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage réalisé en 2013 fait état d'une population résidente de 714 392 individus au niveau de la région de Fatick. Cette population inclut aussi bien les ménages ordinaires que collectifs. La quasi-totalité de la population de la région est composée de sénégalais, les individus de nationalité étrangère ne représentant que 0,3% de la population totale. En outre, on note une forte ruralité de la région de Fatick puisque plus de 8 résidents sur 10 vivent en milieu rural.

Tableau 1.1: Répartition de la population de la région par sexe selon la nationalité et le milieu de résidence en 2013

Milieu de Résidence	Nationalité	Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	Sénégalaise	53200	99	56434	99,4	109634	99,2
	Autres nationalités	515	1	340	0,6	855	0,8
	Total	53715	100	56774	100	110489	100
Rural	Sénégalaise	299030	99,7	303280	99,8	602310	99,7
	autres nationalités	971	0,3	622	0,2	1593	0,3
	Total	300001	100	303902	100	603903	100
Ensemble	Sénégalaise	352230	99,6	359714	99,7	711944	99,7
	autres nationalités	1486	0,4	962	0,3	2448	0,3
	Total	353717	100	360675	100	714392	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

I.2.2. REPARTITION SPATIALE ET URBANISATION

La région de Fatick est composée de 3 départements : Fatick, Foundiougne et Gossas. Le département de Fatick est le plus peuplé de la région avec 339 241 habitants soit 47,5% de la population totale de la région. Il est suivi du département de Foundiougne qui abrite 39,1% de la population de la région. Le département de Gossas, le moins peuplé de la région, compte 95 715 habitants soit 13,4% de la population totale.

La part de la population de nationalité non sénégalaise recensée dans la région est très faible quelque soit le département. Cependant, on note une proportion plus élevée d'étrangers dans le département de Foundiougne à cause de l'existence d'une frontière commune entre ce département et la République de Gambie..

Quel que soit le département considéré, la part de la population rurale dépasse 80%. Dans l'ensemble, le taux d'urbanisation de la région de Fatick se situe à 16% en 2013. Les départements de Fatick et de Gossas sont les moins urbanisés de la région avec respectivement 86% et 87% d'habitants vivants en milieu rural. Au niveau du département de Foundiougne, la part de la population urbaine représente 20%.

Tableau 1.2 : Répartition spatiale de la population de la région selon la nationalité et le département par milieu de résidence et par sexe en 2013.

Département	milieu de résidence	Nationalité	Masculin		Féminin		Total	
			Effectif	%	effectif	%	effectif	%
FATICK	Urbain	Sénégalaise	21314	99,6	22512	99,7	43826	99,6
		Autres nationalités	96	0,4	64	0,3	160	0,4
		Total	21410	100,0	22576	100,0	43986	100,0
	Rural	Sénégalaise	146199	99,7	148335	99,8	294533	99,8
		Autres nationalités	491	0,3	230	0,2	722	0,2
		Total	146690	100,0	148565	100,0	295255	100,0
	Total	Sénégalaise	167513	99,7	170846	99,8	338359	99,7
		autres nationalités	587	0,3	295	0,2	882	0,3
		Total	168100	100,0	171141	100,0	339241	100,0
FOUNDIOUGNE	Urbain	Sénégalaise	25936	98,5	27213	99,1	53150	98,8
		autres nationalités	400	1,5	256	0,9	655	1,2
		Total	26336	100,0	27469	100,0	53805	100,0
	Rural	Sénégalaise	110523	99,6	114308	99,7	224832	99,6
		autres nationalités	434	0,4	365	0,3	799	0,4
		Total	110958	100,0	114673	100,0	225631	100,0
	Total	Sénégalaise	136460	99,4	141522	99,6	277981	99,5
		Autres nationalités	834	0,6	621	0,4	1455	0,5
		Total	137294	100,0	142142	100,0	279436	100,0
GOSSAS	Urbain	Sénégalaise	5950	99,7	6709	99,7	12659	99,7
		autres nationalités	19	0,3	20	0,3	39	0,3
		Total	5969	100,0	6729	100,0	12698	100,0
	Rural	Sénégalaise	42308	99,9	40637	99,9	82945	99,9
		autres nationalités	46	0,1	26	0,1	72	0,1
		Total	42354	100,0	40663	100,0	83017	100,0
	Total	Sénégalaise	48258	99,9	47346	99,9	95604	99,9
		autres nationalités	65	0,1	46	0,1	111	0,1
		Total	48323	100,0	47392	100,0	95715	100,0
Total	Urbain	Sénégalaise	53200	99,0	56434	99,4	109634	99,2
		Autres nationalités	515	1,0	340	0,6	855	0,8
		Total	53715	100,0	56774	100,0	110489	100,0
	Rural	Sénégalaise	299030	99,7	303280	99,8	602310	99,7
		Autres nationalités	971	0,3	622	0,2	1593	0,3
		Total	300002	100,0	303902	100,0	603903	100,0
	Total	Sénégalaise	352230	99,6	359714	99,7	711944	99,7
		Autres nationalités	1486	0,4	961	0,3	2448	0,3
		Total	353717	100,0	360675	100,0	714392	100,0

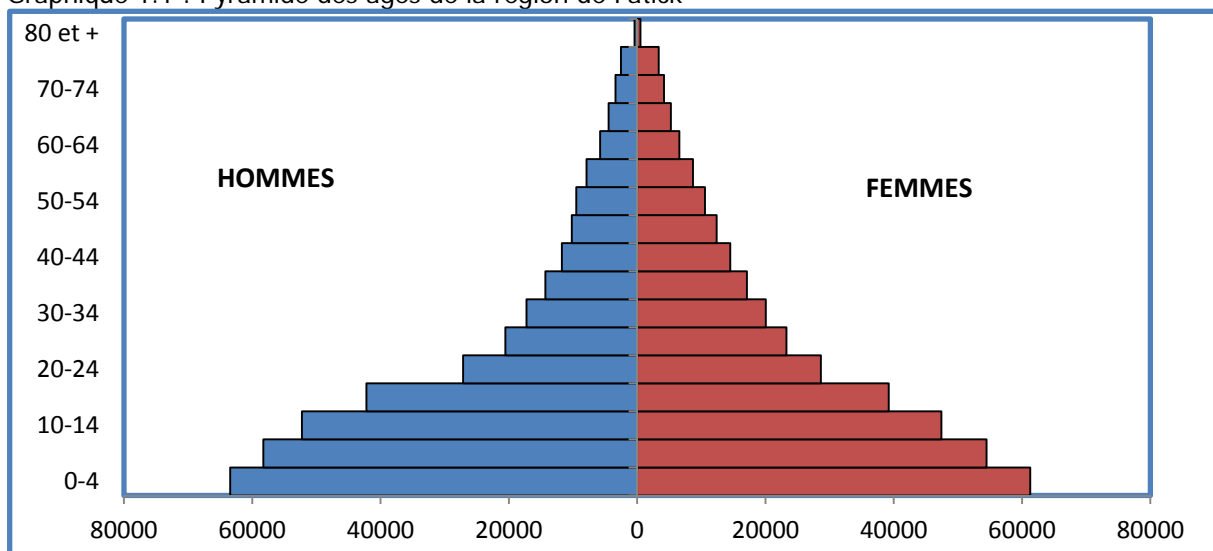
Source : ANSD. RGPHAE 2013

I.2.3. ANALYSE DE LA STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'«âge» est la variable centrale de l'étude de l'état et du mouvement de la population. Dans l'analyse des données démographiques, l'âge permet de constituer des sous populations homogènes qui présentent un intérêt particulier dans l'examen des questions de population, de genre, de santé de la reproduction, de droits humains et de développement.

En termes de structure par âge, la population de la région de Fatick se caractérise par une extrême jeunesse. L'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées.

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la région de Fatick



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette jeunesse de la population se traduit à travers l'âge moyen et l'âge médian de la population de la région de Fatick. Comme illustré dans le tableau ci-dessous, l'âge moyen de la population de la région de Fatick est de 21,6 ans contre 22,7 ans au niveau national. En outre, la moitié de la population de la région est âgée de moins de 15 ans. Selon le sexe, on note une plus grande jeunesse de la population masculine de la région. Cette forte proportion des garçons âgés de moins de 15 ans peut être liée à une émigration sélective des hommes en âge de travailler. L'âge moyen et l'âge médian de la population sont beaucoup plus élevés dans les départements de Fatick et Gossas par comparaison au département de Foundiougne.

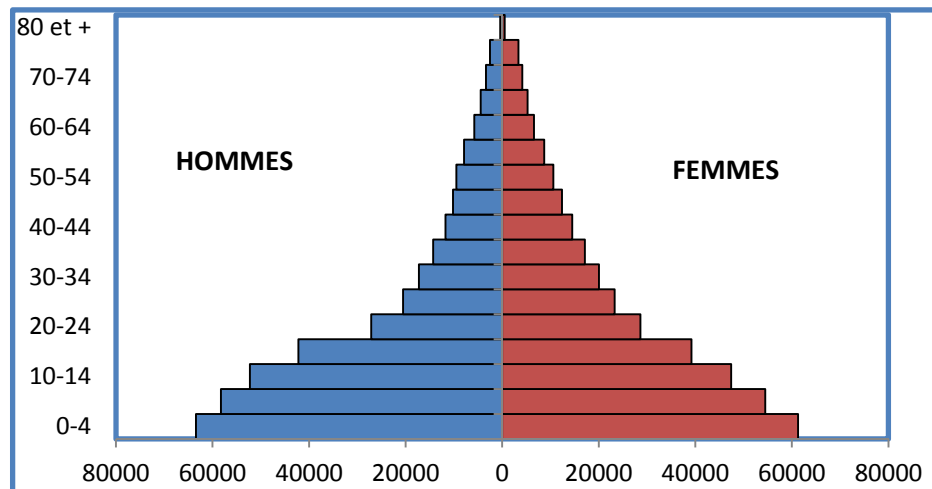
Tableau 1.3 Âge moyen et âge médian de la population par département selon le sexe

Département	Masculin		Féminin		Total	
	âge moyen (ans)	âge médian (ans)	âge moyen (ans)	âge médian (ans)	âge moyen (ans)	âge médian (ans)
FATICK	21,3	15,0	23,1	16,0	22,2	16,0
FOUNDIOUGNE	19,8	14,0	21,4	16,0	20,6	15,0
GOSSAS	21,7	16,0	22,1	16,0	21,9	16,0
REGION	20,8	15,0	22,3	16,0	21,6	15,0

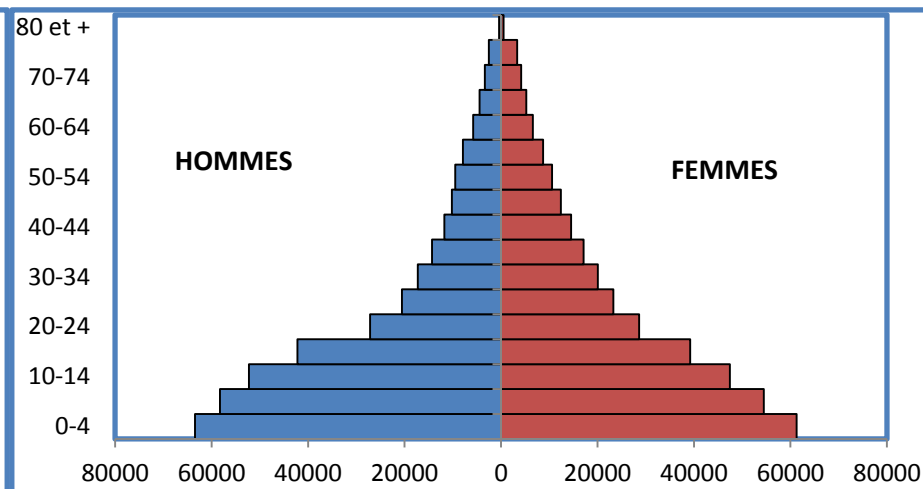
Source : ANSD. RGPHAE 2013

La structure par âge au niveau départemental reflète dans l'ensemble les contours de la structure par âge au niveau région et au niveau national. L'importance des moins de 20 ans est particulièrement marquée dans les trois départements malgré quelques anomalies constatées sur l'allure des pyramides. Au niveau régional comme départemental, on note un rétrécissement de la pyramide entre 20 et 35 ans, notamment chez les femmes.

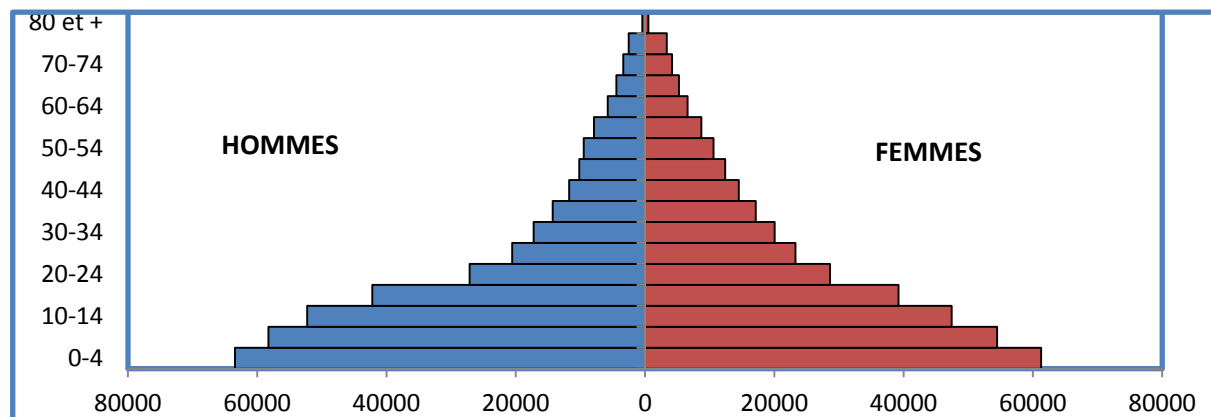
Graphique 1.2 Pyramides des âges par département
Département de Fatick



Département de Foundiougne



Département de Gossas

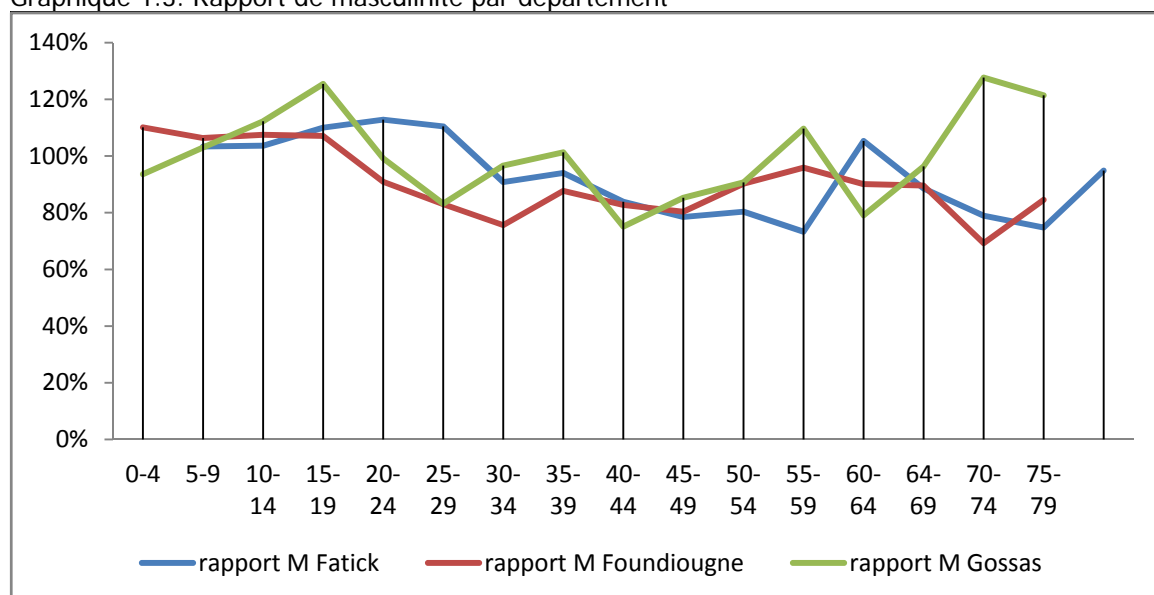


Source : ANSD. RGPHAE 2013

La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes au niveau de la région de Fatick avec un rapport de masculinité de 99%. Cependant, selon le groupe d'âge considéré, on note des variations importantes du rapport de masculinité. Cette supériorité numérique est notamment visible entre 20 et 60 ans, la population en âge de travailler résidente dans la région étant à dominante féminine. Cette prédominance des femmes parmi la population en âge de travailler pourrait résulter d'une émigration massive des hommes.

Au niveau départemental, l'allure de la courbe est sensiblement la même. Le département de Foundiougne se distingue davantage avec un rapport de masculinité de 98%. En d'autres termes, l'infériorité numérique des hommes par rapport aux femmes est plus prononcée au sein de ce département. En outre, aussi bien dans le département de Foundiougne que de Fatick, une baisse importante du rapport de masculinité en deçà de 100 est observable à partir de 20 et 30 ans respectivement. Pour le département de Gossas, on note aussi globalement à partir de 20 ans jusqu'à 65 ans, une baisse du rapport de masculinité avec cependant quelques fluctuations.

Graphique 1.3. Rapport de masculinité par département



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Globalement, on note un rapport de masculinité en faveur des femmes, même si, aux âges jeunes, la population masculine est majoritaire. Ainsi, la supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes pourrait être principalement liée à une émigration sélective des hommes de la région.

I.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES DE LA POPULATION

I.3.1. ETAT MATRIMONIAL

Le mariage demeure encore le cadre socialement accepté de la procréation au Sénégal. Ainsi, bien qu'indirectement, la nuptialité affecte la dynamique démographique du pays ; il importe d'analyser le profil de la nuptialité au niveau de la région de Fatick, pour mieux saisir la structure de sa population.

I.3.1.1. Situation matrimoniale des hommes et des femmes de 10 ans et plus

Au niveau de la région de Fatick, le mariage constitue un événement quasi universel. La nuptialité reste très intense et le célibat aux âges avancés représente une faible proportion. Dans l'ensemble, près d'une personne sur deux est mariée au niveau de la région de Fatick. Chez les hommes, le taux de nuptialité en 2013 est de 39,2% contre 54,5% chez les femmes.

Tableau 1.4 : Situation matrimoniale au niveau de la région de Fatick

Age	marié			célibataire			veuf/veuve			divorcé			union libre (concubinage)			séparé		
	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)
10-14	1,4	2	1,7	98,5	97,9	98,2	0	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15-19	2,9	22,5	12,3	97	77,2	87,5	0	0	0	0	0,2	0	0	0	0	0	0	0
20-24	10,2	60,2	35,4	89,7	38,8	64	0	0,1	0,1	0	0,9	1	0	0	0	0	0	0
25-29	36,6	83,9	62,4	62,9	14,6	36,5	0,2	0,3	0,2	0,3	1,3	1	0	0	0	0,1	0	0
30-34	67,6	88,7	79	31,5	8,6	19,1	0,1	1,1	0,6	0,8	1,3	1	0	0,1	0,1	0	0,2	0,1
35-39	85	91,1	88,3	13,6	4,3	8,6	0,1	2,3	1,3	1,3	2	2	0	0,1	0	0,1	0,2	0,1
40-44	90,1	92,1	91,3	7,9	3,4	5,3	0,5	2,6	1,7	1,5	1,8	2	0	0	0	0	0,1	0
45-49	91,8	89,9	90,7	6,2	1,5	3,6	0,8	6	3,7	1	2,5	2	0	0,1	0,1	0,1	0	0
50-54	93,3	84,9	88,6	4,8	2,4	3,5	0,7	11,2	6,5	1,1	1,4	1	0	0,1	0,1	0	0	0
55-59	94,9	81,2	88,1	2,3	2,4	2,4	1,1	14,7	7,9	1,4	1,5	2	0	0,1	0,1	0,3	0	0,1
60-64	94,6	66,8	79,8	1,8	2,1	1,9	2,6	30,5	17,5	1	0,3	1	0	0,3	0,2	0	0	0
64-69	93,5	65,2	78,2	2,8	1,4	2,1	2,3	32,4	18,6	1,4	0,7	1	0	0	0	0	0,2	0,1
70-74	91,5	52	69,3	2,1	3,6	2,9	4,3	42,3	25,6	2,1	1	2	0	1	0,5	0	0,2	0,1
75-79	91	48	68,8	1,7	3,2	2,5	5,6	47,6	27,2	1,3	0,4	1	0	0,8	0,4	0,4	0	0,2
80+	87,7	36,9	60,6	3	3,2	3,1	8,9	59,7	36,1	0,3	0	0	0	0,3	0,2	0	0	0
Total	39,2	54,5	47,1	59,7	39,1	49	0,5	5,4	3,1	0,5	0,9	1	0	0,1	0,1	0	0	0

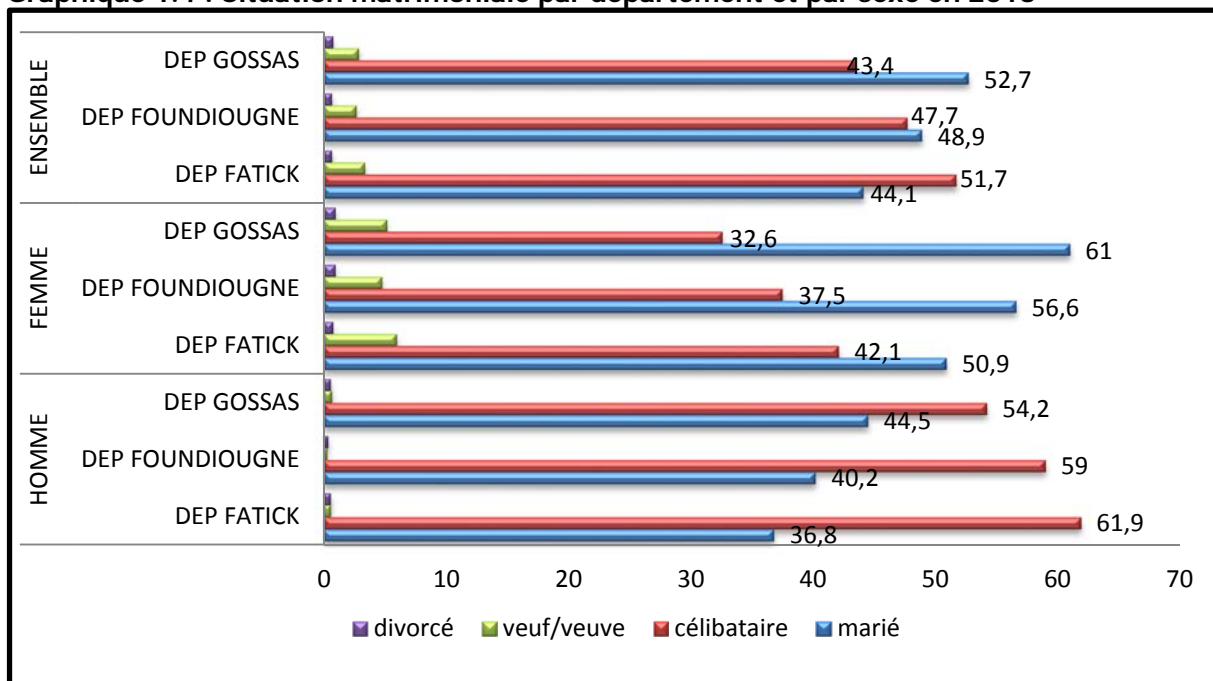
Source : ANSD.RGPHAE2013

Au-delà de 50 ans, la proportion des célibataires est relativement faible (3,5% au niveau régional, 4,8% chez les hommes et 2,4% chez les femmes). Les personnes en situation de veuvages représentent 3,1% au niveau de la région et sont essentiellement de sexe féminin (5,4% contre 0,5% pour les hommes). Le divorce, les unions libres et les séparations sont peu fréquents au niveau de la région.

L'analyse des variations interdépartementales de la nuptialité montre que le département de Fatick enregistre les taux de nuptialité les plus faibles de la région quel que soit le sexe. A l'opposé, c'est dans le département de Gossas que le mariage semble être le plus fréquent avec un taux de nuptialité de 52,7%. Cependant, le département de Foundiougne enregistre la proportion de divorcés la plus importante avec un taux de 1,2% (voir annexe).

De plus, quel que soit le département, le concubinage reste faiblement représenté ce qui dénote l'ancrage culturel du mariage au sein de la population de la région de Fatick.

Graphique 1.4 : Situation matrimoniale par département et par sexe en 2013



Source : ANSD.RGPHAE 2013

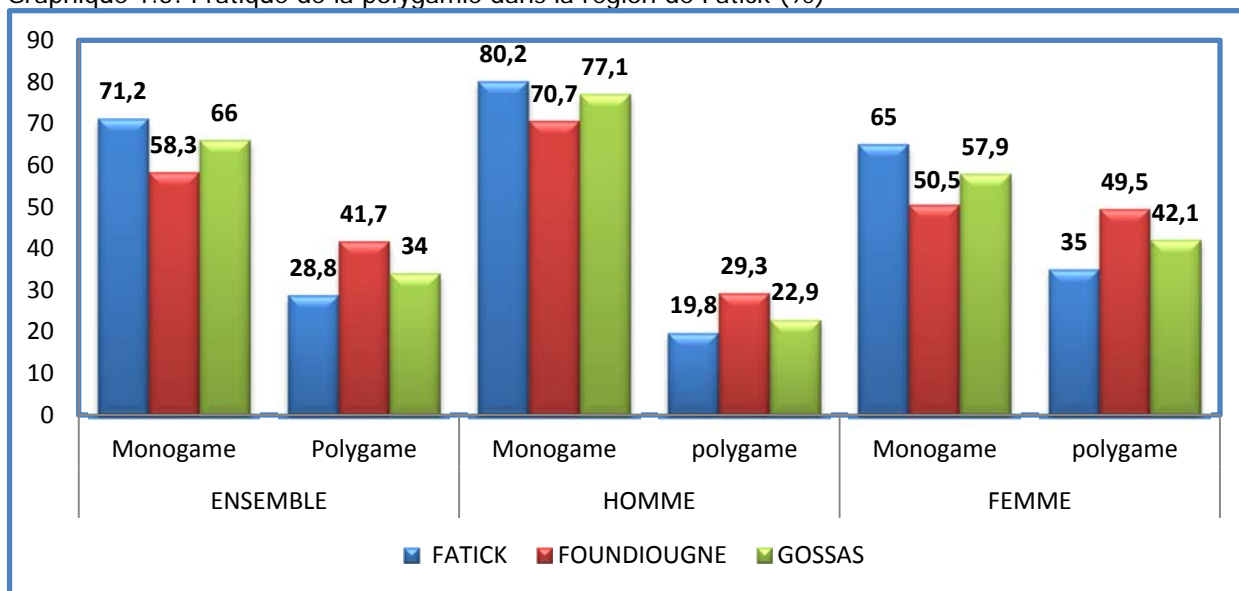
I.3.1.2. Pratique de la polygamie

Le phénomène de la polygamie est très fréquent au niveau du département de Foundiougne et de Gossas. Au sein de ces deux départements, la part des polygames parmi les mariés représente respectivement 41,7% et 34%. En outre, la pratique de la monogamie est plus répandue au niveau du département de Fatick quel que soit le

sexe. Les hommes mariés monogames représentent 80% de la population totale des mariés. Chez les femmes cette proportion est de l'ordre de 65%.

Quel que soit le sexe, la polygamie reste plus fréquente dans le département de Foundiougne.

Graphique 1.5: Pratique de la polygamie dans la région de Fatick (%)



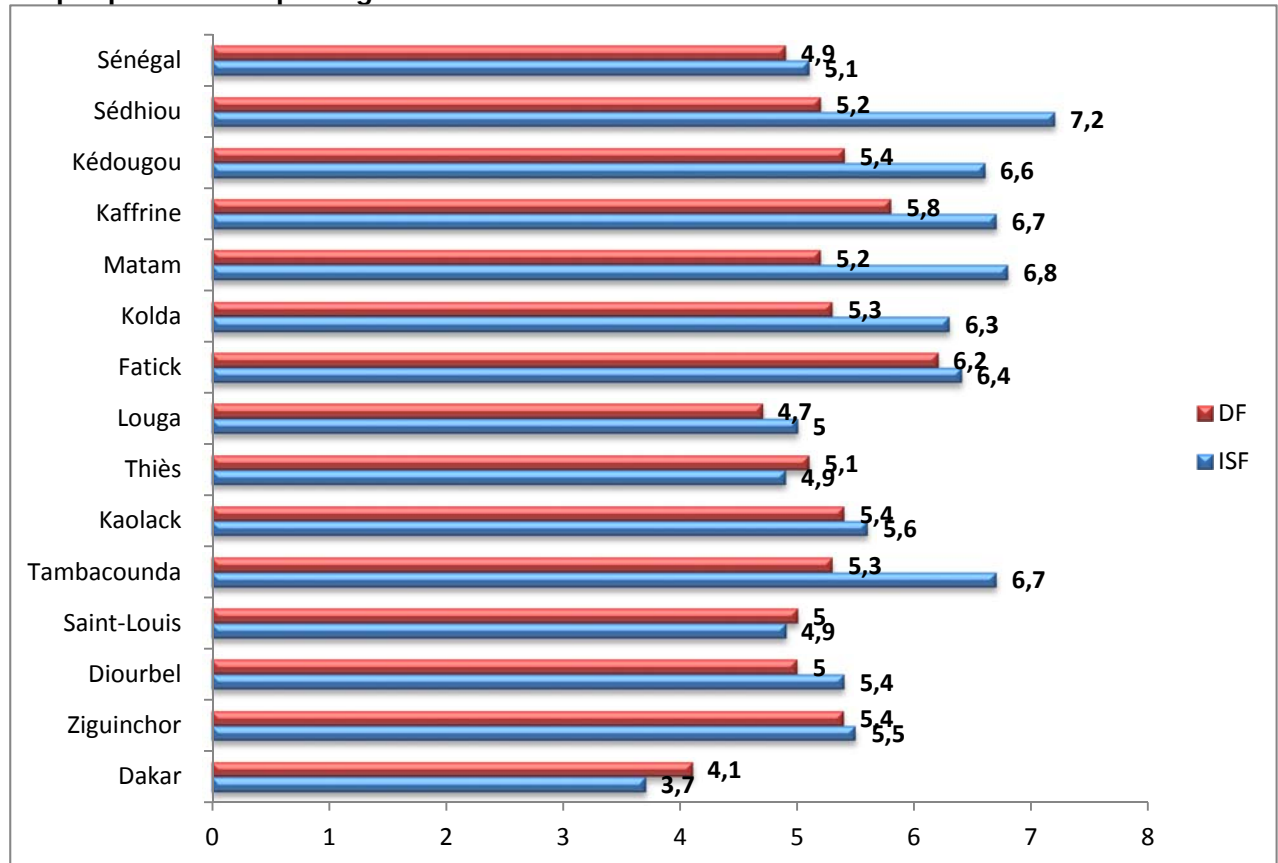
Source : ANSD.RGPHAE2013

I.3.2. FECONDITE

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Au niveau de Fatick, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 6,2, se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 6,4). Cet écart de seulement 0,2 enfant montre que la fécondité reste quasi invariable. Le même schéma s'observe dans les régions de Louga, et Kaolack.

Par comparaison à la moyenne nationale ou aux régions telles que Dakar, Saint-Louis et Thiès, les niveaux de fécondité sont élevés dans la région de Fatick. L'analyse différentielle selon le milieu de résidence montre que ce maintien de la fécondité à des niveaux élevés est davantage lié au milieu rural. En effet, dans la région de Fatick, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est de 6,6 contre 5,8 pour celles vivant en milieu urbain.

Graphique 1.6 : ISF par région selon le milieu de résidence



Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 1.5 : ISF par région selon le milieu de résidence (en %)

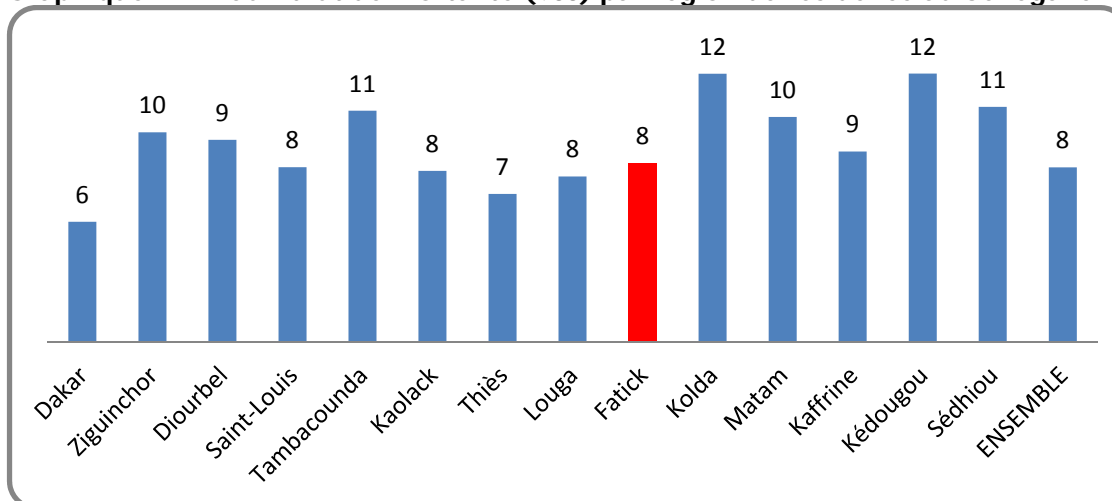
Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5,0
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD.RGPHAE2013

I.3.3. MORTALITE

Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Fatick, le RGPHAE a collecté des données sur les décès des douze derniers mois. L'analyse de cette information permet d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès.

Graphique 1.7: Taux brut de mortalité (‰) par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD.RGPHAE2013

Le taux brut de mortalité dans la région de Fatick est de 8 ‰ habitants. La région se situe donc à hauteur de la moyenne nationale.

L'analyse des risques de décès des enfants avant l'âge de cinq ans révèle une amélioration de la situation sanitaire de la région. En 2011, les résultats de l'EDS MICS 2011 faisaient état d'un risque de mortalité infanto juvénile de 88‰.

Tableau 1.6: Quotients de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 (en ‰)

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kafrine	97,5	79,7	88,9

Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
MILIEU DE RESIDENCE			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD.RGPHAE2013

En 2013, le quotient de mortalité infanto juvénile de la région de Fatick est de 73,5‰ contre 78,7 ‰ au niveau national. Quel que soit le sexe de l'enfant, la région de Fatick enregistre des niveaux de mortalité infanto juvénile inférieurs à la moyenne nationale.

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps.

Tableau 1.7: Espérance de vie à la naissance (ans) selon le sexe, par région de résidence et milieu de résidence au Sénégal en 2013

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
Milieu de résidence			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD.RGPHAE2013

En se basant sur les données de 2013, l'espérance de vie au niveau de la région de Fatick est estimée à 65 ans et se situe légèrement au dessus de la moyenne nationale (64,8 ans). Cette espérance de vie au niveau de la région est plus élevée chez les femmes (66,6 ans) que chez les hommes (63,5 ans).

I.3.4. Déclaration des faits d'état civil

En tant que système d'enregistrement continu des principaux événements démographiques, l'Etat civil représente une source d'information capitale pour l'administration et la prise de décision. Au cours du RGPHAE, des questions sur l'enregistrement des mariages, des décès et des naissances ont été posées aux enquêtés.

Tableau 1.8 : Déclaration des mariages et des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence (en %)

Département	MILIEU DE RESIDENCE								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	DECLARATION DES MARIAGES A L'ETAT CIVIL								
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
FATICK	44	47	10	88	10	2	82	15	3
FOUNDIOUGNE	72	24	4	91	7	2	88	10	2
GOSSAS	59	38	3	93	5	2	89	9	2
	DECLARATION DES DECES								
FATICK	33	62	5	69	24	8	64	28	7
FOUNDIOUGNE	71	29	0	74	23	2	74	24	2
GOSSAS	56	33	11	85	11	4	81	15	5

Source : ANSD.RGPHAE2013

La déclaration des mariages reste une pratique peu répandue au sein des trois départements de la région. Moins d'un mariage sur cinq est déclaré à l'état civil. Les proportions de mariages déclarés les plus élevées se retrouvent dans le département de Fatick avec 15% de mariages déclarés à l'Etat civil.

Le problème de la déclaration des mariages se pose davantage en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans les zones urbaines des départements de Fatick, Gossas et Foundiougne, les taux de déclaration des mariages sont respectivement de 47%, 38% et 24% alors qu'en milieu rural, ces proportions sont de l'ordre de 10%, 5% et 7%.

La déclaration des décès est plus fréquente que celle des mariages. Au niveau des départements de Fatick, Foundiougne et Gossas, respectivement 28%, 24% et 15% des décès sont déclarés à l'état civil. A ce niveau, on note également des disparités selon le milieu de résidence avec une plus grande propension à déclarer les décès en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 1.9 : Déclaration des naissances à l'état civil par département et par milieu de résidence (en %)

DEPARTEMENT	Bulletin de naissance	Jugement supplétif	Aucun	NSP
	URBAIN			
FATICK	77	16	2	5
FOUNDIOUGNE	68	20	8	4
GOSSAS	83	13	4	0
RURAL				
FATICK	52	31	14	3
FOUNDIOUGNE	53	19	22	5
GOSSAS	41	32	22	5
ENSEMBLE				
FATICK	56	29	12	3
FOUNDIOUGNE	56	19	20	5
GOSSAS	46	29	20	5
ENSEMBLE (Région)				

Source : ANSD .RGPHAE2013

En termes de possession d'acte de naissance (bulletin de naissance ou jugement supplétif), beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre une déclaration universelle des naissances. Au niveau des départements de Foundiougne et Gossas, 1 personne sur 5 n'a pas de bulletin de naissance ou de jugement supplétif. A l'image de la déclaration des décès et des mariages, la sous déclaration des naissances est davantage un problème rural. Il importe donc de mener des investigations ciblées pour circonscrire les facteurs qui entravent la déclaration des faits d'état civil notamment en milieu rural.

I.3.5. Personnes en situation de handicap

La prévalence du handicap au niveau de la région de Fatick est de 6%. On n'observe pas de disparités selon le sexe. Par contre, le handicap est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain.

La proportion de personnes en situation de handicap varie également selon le département de résidence. Le département de Fatick enregistre une prévalence supérieure à celle des autres départements avec 7% de personnes en situation de handicap. Il est suivi du département de Gossas avec 6% de personnes handicapées quel que soit le type de handicap. La prévalence la plus faible, se situant d'ailleurs en dessous de la moyenne nationale, se retrouve au niveau du département de Foundiougne avec 5% de personnes en situation de handicap.

Tableau 1.10. Pourcentage de personnes en situation de handicap par département et par milieu de résidence selon le sexe (en %)

Département	Milieu de résidence	Masculin		Féminin		ENSEMBLE	
		Non handicapé	handicapé	Non handicapé	handicapé	Non handicapé	Handicapé
FATICK	Urbain	95	5	94	6	94	6
	Rural	94	6	92	8	93	7
	TOTAL	94	6	93	7	93	7
FOUNDIOUGNE	Urbain	97	3	96	4	96	4
	Rural	94	6	94	6	94	6
	TOTAL	95	5	95	5	95	5
GOSSAS	Urbain	95	5	95	5	95	5
	Rural	94	6	94	6	94	6
	TOTAL	94	6	94	6	94	6
REGION	Urbain	96	4	95	5	95	5
	Rural	94	6	93	7	94	6
	TOTAL	94	6	94	6	94	6

Source : ANSD .RGPHAE2013

Conclusion

Les résultats définitifs du RGPHAE 2013 mettent parfaitement en évidence les enjeux démographiques de la région de Fatick. Ceux-ci sont marqués principalement par une population essentiellement jeune et un déséquilibre remarquable au niveau de la répartition spatiale. Cette structure de la population de la région constitue une fenêtre d'opportunité économique au regard du potentiel de la force de travail qu'il regorge. Par ailleurs, les niveaux encore élevés de la mortalité des enfants de moins de cinq ans interpellent sur la nécessité de renforcer les mesures de lutte contre la mortalité infanto-juvénile. Le taux de nuptialité est plus élevé chez les femmes (54,5%) que chez les hommes (39,2%).



Tout le monde
compte !

Chapitre II : ALPHABÉTISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Résumé

Les résultats du RGPHAE révèlent qu'au niveau de la région de Fatick, près de la moitié de la population âgée d'au moins dix ans (46,2%) sait lire et écrire dans une langue quelconque (53,8% chez les hommes contre 37,7% chez les femmes).

Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus est de 48,9% (56,6% chez les hommes et 41,7% chez les femmes) contre 45,4% au niveau national. Il ressort de cette analyse, un taux d'alphabétisation plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe est de 14,5% (19,2% chez les hommes et 10,2% chez les femmes) contre 13,0% au niveau national.

La population de la région de Fatick en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 15 ans ou plus, est évaluée à 183 288. Elle représente 25,7% de la population totale.

Le taux d'activité, légèrement plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine (38% en milieu rural contre 33% en zone urbaine), est plus élevé dans le département de Foundiougne, avec 38% contre 37% à Gossas et 36% à Fatick.

Quant au chômage, la région de Fatick enregistre un taux relativement élevé de 28,5% par rapport au niveau national (25,7)

Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ».

Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire.

Le présent chapitre comporte trois sections. La première qui traite de l'alphabétisation examine la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque. La deuxième section aborde le niveau d'instruction et la troisième dresse la situation de l'activité économique de la population de Fatick.

II.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et l'activité économique, un certain nombre de concepts a été utilisé.

- **Aptitude à lire et à écrire dans une langue**

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

- **Fréquentation scolaire**

La fréquentation scolaire est conçue comme étant «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

- **Activité économique habituelle**

Par activité économique, il faut retenir le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. La personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, fournit la main d'œuvre pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclues de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

- **Population en âge de travailler**

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

- **Population habituellement active**

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont inoccupés et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). Ce concept de population active permet de mesurer le taux d'activité, qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

- **Population active habituellement occupée**

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée par des personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

- **d'un emploi salarié** : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;

- **ou d'un emploi non salarié** : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continue un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette définition permet de prendre en compte

dans la population des occupés, les agriculteurs, les aides familiaux, les travailleurs malades, en congé, etc.

- **Population au chômage**

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, n'ont jamais occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici appréhendé sur la base des déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories :

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un emploi (primo-demandeurs d'emploi).

II.2. NIVEAU D'ALPHABETISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive.

Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus

Selon les résultats du RGPHAE-2013, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus est de 48,9% (56,6% chez les hommes et 41,7% chez les femmes) contre 45,4% au niveau national. Il ressort de cette analyse, un taux d'alphabétisation plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Au niveau national, Fatick est la troisième région la plus alphabétisée après les régions de Ziguinchor (62,3%) et Dakar (61,9%).

Tableau 2.1: Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus par sexe selon la région au Sénégal en 2013

Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés
DAKAR	31,0	69,0	45,2	54,8	38,1	61,9
ZIGUINCHOR	28,3	71,7	47,5	52,5	37,7	62,3
DIOURBEL	59,7	40,3	78,6	21,4	70,2	29,8
SAINT-LOUIS	52,8	47,2	64,5	35,5	58,9	41,1
TAMBACOUNDA	67,0	33,0	79,8	20,2	73,5	26,5
KAOLACK	44,2	55,8	62,0	38,0	53,6	46,4
THIES	45,6	54,4	60,0	40,0	53,0	47,0
LOUGA	57,8	42,2	72,9	27,1	65,7	34,3
FATICK	43,4	56,6	58,3	41,7	51,1	48,9
KOLDA	59,6	40,4	74,2	25,8	66,9	33,1
MATAM	70,1	29,9	79,3	20,7	75,1	24,9
KAFFRINE	51,0	49,0	71,7	28,3	61,9	38,1
KEDOUGOU	57,4	42,6	76,2	23,8	66,7	33,3
SEDHIOU	44,8	55,2	69,6	30,4	57,3	42,7
SENEGAL	46,3	53,7	62,3	37,7	54,6	45,4

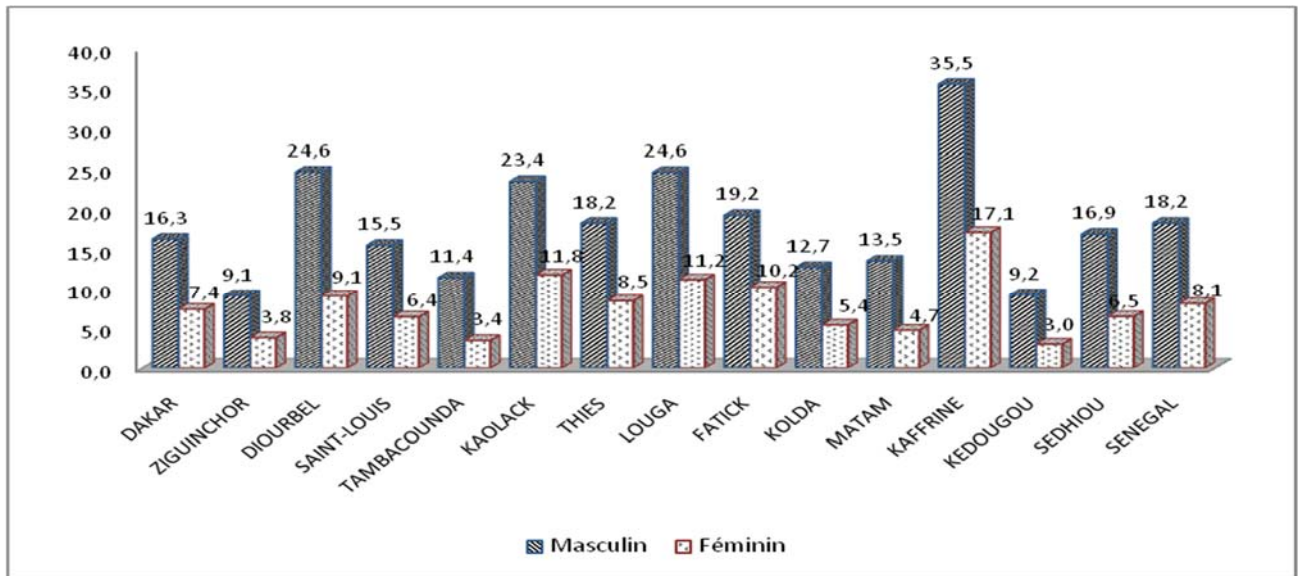
Source : ANSD .RGPHAE2013

Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe

Au Sénégal, l'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'Indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive.

A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe sont homologuées et codifiées.

Graphique 2.1. : Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe selon le sexe par région



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Selon les résultats du RGPHAE-2013, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe est de 14,5% (19,2% chez les hommes et 10,2% chez les femmes) contre 13,0% au niveau national. Il ressort de cette analyse, un taux d'alphabétisation encore plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Au niveau national, Fatick est la cinquième région la plus alphabétisée en langues nationales et l'arabe après les régions de Kaffrine, Louga, Kaolack et Diourbel avec respectivement 25,9%, 17,5%, 17,3% et 16,0%.

Niveau d'alphabétisation selon les départements

Tableau 2.2 : Taux d'alphabétisation par département selon le sexe et la langue d'alphabétisation (en %)

département	Masculin			Féminin			Total		
	langues nationales	Français	arabe	langues nationales	Français	arabe	langues nationales	Français	arabe
Fatick	14,3	50,9	6,1	11,5	42,7	2,2	12,8	46,7	4,1
Foundiougne	9,6	37,2	32,0	7,1	27,9	17,4	8,3	32,3	24,3
Gossas	3,6	27,8	16,1	2,7	22,2	4,2	3,1	25,0	10,1
Ensemble	11,0	42,6	17,2	8,6	34,2	8,4	9,8	38,3	12,6

Source : ANSD .RGPHAE2013

L'alphabétisation en français est plus répandue au sein de la région de Fatick particulièrement dans le département de Fatick avec un taux d'alphabétisation en Français de 50,9%. Il est suivi du département de Foundiougne 37,2% et de Gossas 27,8%.

L'alphabétisation en arabe semble être moins fréquente au sein de la région de Fatick avec seulement 12,6% de personnes sachant lire et écrire en arabe.

L'alphabétisation en langue nationale est également faiblement fréquente dans la région de Fatick avec 9,8% de la population de 10 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue nationale. Quel que soit le département considéré, l'alphabétisation en langue nationale est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes.

II.3. NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction constitue un indicateur important pour apprécier la qualité des ressources humaines d'une zone. Dans l'ensemble, la proportion de la population instruite est plus élevée dans le département de Foundiougne (70%) suivi du département de Fatick (58,7%). Par contre, la plus faible proportion se retrouve au niveau du département de Gossas (44%).

Tableau 2.3 : Pourcentage des personnes ayant fréquenté l'école selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence (en %)

DEPARTEMENT	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	non	Oui	non	oui	non	Oui
FATICK	26,9	73,1	43,8	56,2	41,3	58,7
FOUNDIOUGNE	26,8	73,2	30,8	69,2	30,0	70,0
GOSSAS	40,8	59,2	57,9	42,1	55,7	44,3
	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	non	Oui	non	oui	non	Oui
FATICK	37,8	62,2	44,8	55,2	41,3	58,7
FOUNDIOUGNE	24,1	75,9	35,8	64,2	30,0	70,0
GOSSAS	47,6	52,4	63,8	36,2	55,7	44,3

Source : ANSD.RGPHAE2013

Selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction est plus élevé en milieu urbain. Il est aussi bien à Fatick qu'à Foundiougne de 73% contre respectivement 56% et 69% au sein des zones rurales des dits départements.

Selon le sexe, il apparaît également que le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. L'écart entre les deux sexes est particulièrement prononcé au niveau du département de Gossas.

II.1. SCOLARISATION

Le RGPHAE s'est également intéressé à la scolarisation en identifiant pour chaque individu son statut scolaire, la population scolarisable étant celle constituée de la tranche d'âge 3-27

ans. La population scolaire du RGPHAE est l'ensemble des personnes qui fréquentaient l'école durant l'année 2013. Est abordée dans la section, l'intensité de la scolarisation aux différents cycles du système éducatif.

II.1.1. INTENSITE DE LA SCOLARISATION

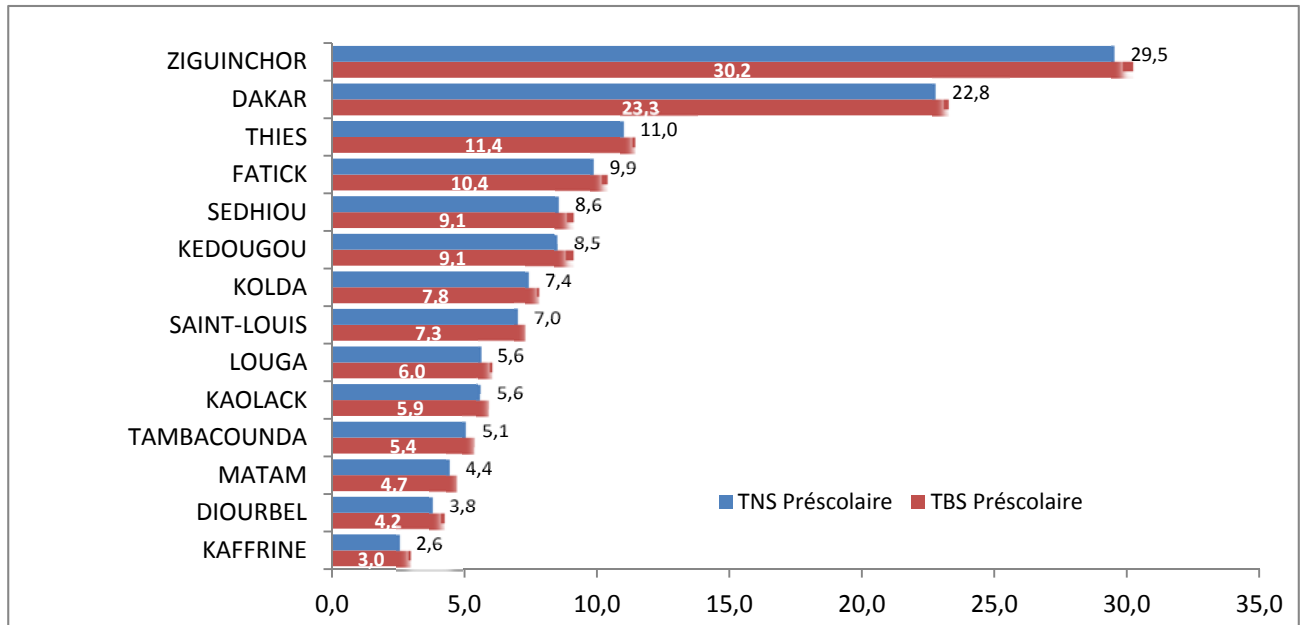
L'intensité de la fréquentation scolaire est mesurée par le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS). Ces grandeurs donnent un aperçu sur le degré de fréquentation d'un cycle donné, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Concernant les populations ciblées pour l'enseignement, la préscolarisation s'adresse à la tranche d'âge de 3 à 6 ans. Pour le primaire, la population scolarisable est formée de l'ensemble des enfants de 7 à 12 ans. Concernant le moyen, ce sont les enfants de 13 à 16 ans qui sont visés. La population scolarisable ou demande potentielle du secondaire est constituée des 17-19 ans.

L'analyse met en avant des taux de scolarisation qui chutent fortement à mesure que le niveau avance avec des écarts qui s'accroissent

Taux Brut et Net de préscolarisation

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), le taux brut de préscolarisation (TBPS) de la région de Fatick est de 10,4 % en 2013 contre 10,6% au niveau national. Le taux net de préscolarisation (TNPS) est de 9,9% contre 10,2% au niveau national. Ces TBPS et TNPS quasi-équivalents montrent que ce cycle accueille exclusivement des enfants de la tranche d'âge (3-6 ans) qui sont visés par ce cycle.

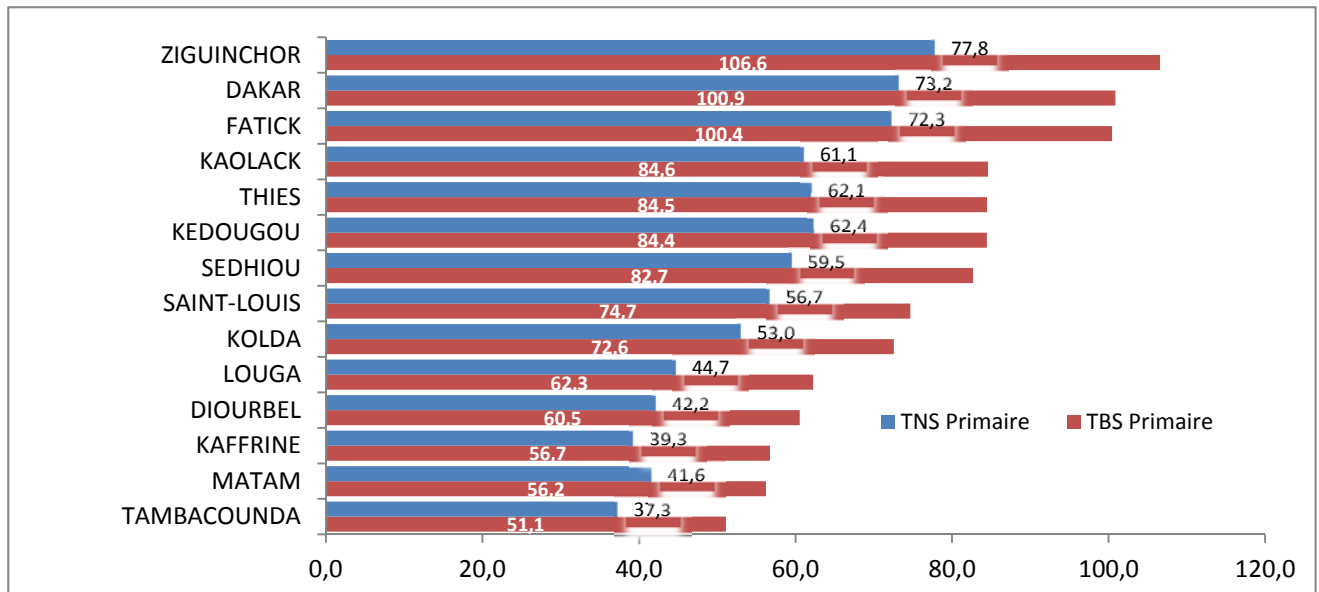
Graphique 2.2: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013

Source: ANSD-RGPHAE 2013

En termes de préscolarisation des enfants, la région de Fatick occupe la quatrième place derrière les régions de Dakar, Ziguinchor et Thiès

Taux Brut et Net de scolarisation à l'élémentaire

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE-2013), le Taux Brut de Scolarisation est de 100,4 % en 2013 contre 80,0% au niveau national. Le taux net de Scolarisation est de 72,3% contre 58,1% au niveau national. Ces TBS et TNS très éloignés, montrent que ce cycle accueille des enfants de tranches d'âges différentes de celle qui est visée à l'élémentaire

Graphique 2.3: Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région en 2013

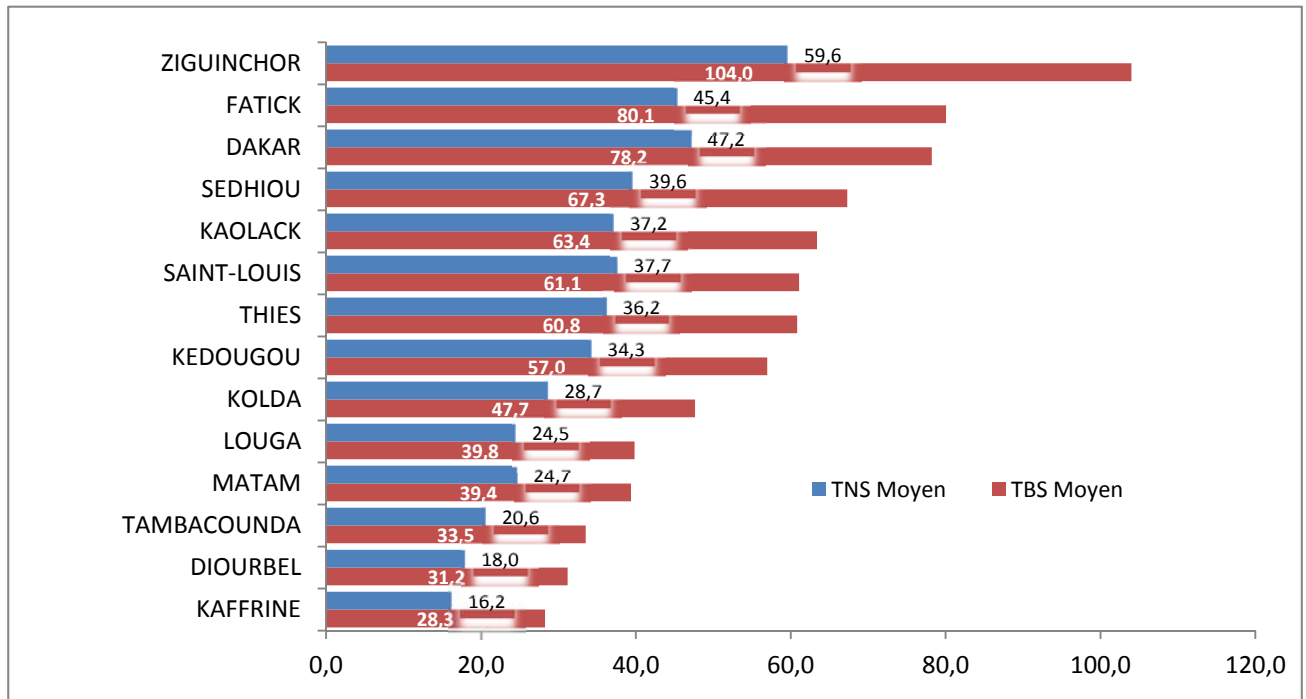
Source: ANSD – RGPHAE 2013

Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie des régions qui enregistrent les meilleurs résultats. Ce qui lui vaut la troisième place derrière Ziguinchor (106,6% de TBS et 77,8% de TNS) et Dakar (100,9% de TBS et 73,2% de TNS).

Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), le Taux Brut de Scolarisation est de 80,1 % en 2013 contre 59,4% au niveau national. Le taux Net de Scolarisation est de 45,4% contre 35,4% au niveau national. Ces taux entre le TBS et TNS très éloignés, mettent en avant le fait que ce cycle accueille des élèves de la tranche d'âge différente de celle qui est visée au cycle moyen.

Graphique 2.4: Taux brut/net de scolarisation au moyen selon la région en 2013

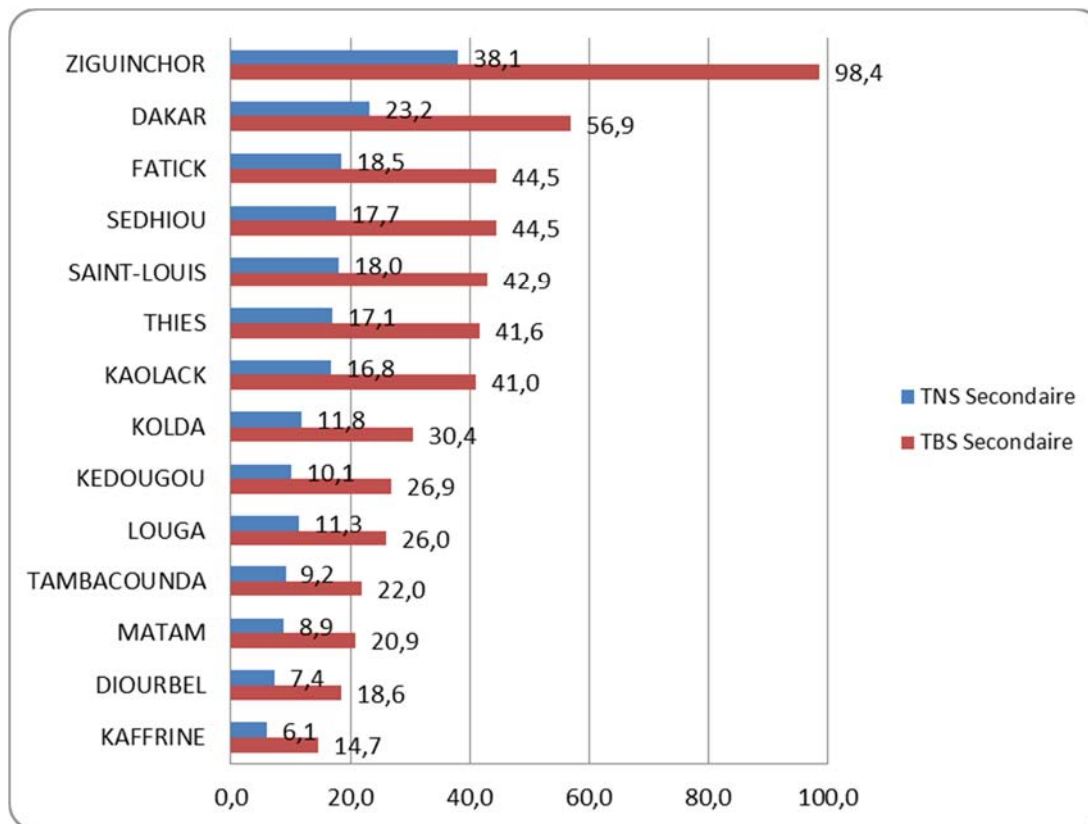


Source: ANSD. RGPHAE 2013

Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie des régions qui enregistrent les meilleurs résultats, ce qui lui vaut la deuxième place après Ziguinchor (104,0% de TBS et 59,6% de TNS).

Taux Brut et Net de scolarisation du cycle moyen

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE-2013), le Taux Brut de Scolarisation est de 44,5 % en 2013 contre 41,5% au niveau national. Le taux Net de Scolarisation est de 18,5% contre 16,9% au niveau national. Ces taux mettent en avant le fait que ce cycle accueille des élèves de la tranche d'âge différente de celle qui est visée au cycle secondaire.

Graphique 2.5.: Taux brut/net de scolarisation au secondaire selon la région en 2013

Source : ANSD. RGPHAE 2013

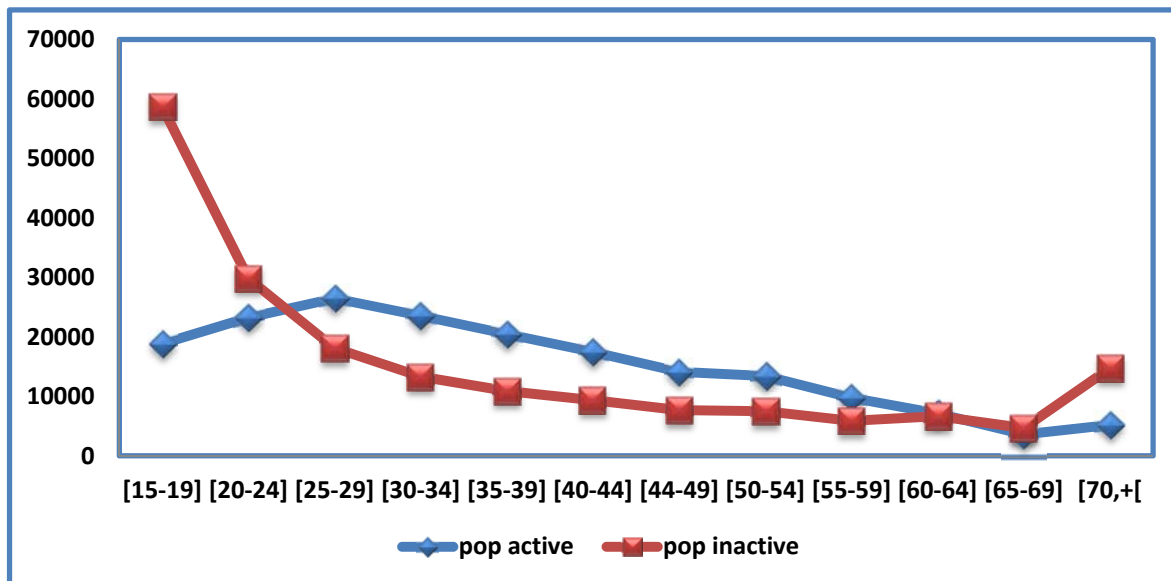
Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie des régions qui enregistrent les meilleurs résultats, ce qui lui vaut la troisième place après Ziguinchor (98,4% de TBS et 38,1% de TNS) et Dakar (56,9% de TBS et 23,2% de TNS).

II.2. ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

II.2.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population active de la région de Fatick était évaluée à 183288 individus. Cette population active est essentiellement composée d'hommes (119094) et réside principalement au niveau des départements de Fatick et Foundiougne avec respectivement 55675 et 45314 individus.

Graphique 2.6. Répartition de la population active et inactive suivant les groupes d'âge



Source : ANSD.RGPHAE2013

Selon le groupe d'âge, la population inactive reste majoritaire chez les moins de 25 ans et les plus de 65 ans. A l'opposé, on observe une nette supériorité de la population active entre 25 et 65 ans.

Il en est de même au niveau des départements de Fatick et Foundiougne. Au niveau de Gossas, quel que soit le groupe d'âge considéré, le volume de la population active est supérieur à celui de la population inactive ce qui dénote une forte demande d'emploi au sein de la région. La population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.

II.2.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population de la région de Fatick est de 37%. En outre, au moment du recensement, près de 4 personnes sur 10 avaient un emploi au cours des douze mois ayant précédé la collecte ou étaient à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (38%) qu'en milieu urbain (33%).

Tableau 2.4 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013 (en %)

Groupe d'âge	Urbain				Rural				Total			
	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total
[15-19]	8	13	8	11	16	21	30	20	15	19	27	18
[20-24]	23	24	15	23	33	37	37	35	31	35	33	33
[25-29]	36	47	28	40	45	43	41	44	44	44	39	43
[30-34]	56	44	42	48	50	49	44	49	51	48	44	49
[35-39]	53	48	43	49	46	50	45	47	47	50	45	48
[40-44]	53	52	45	52	49	51	42	49	50	52	43	49
[44-49]	59	61	21	54	46	51	44	48	48	53	40	49
[50-54]	49	45	33	45	47	53	43	49	47	51	41	48
[55-59]	52	46	31	47	54	50	48	52	53	49	46	51
[60-64]	41	37	21	37	42	40	49	43	42	40	45	42
[65-69]	24	21	24	22	30	34	29	31	29	31	28	30
[70,+]	18	11	18	15	19	18	18	19	19	17	18	18
Total	34	34	25	33	37	39	38	38	36	38	37	37

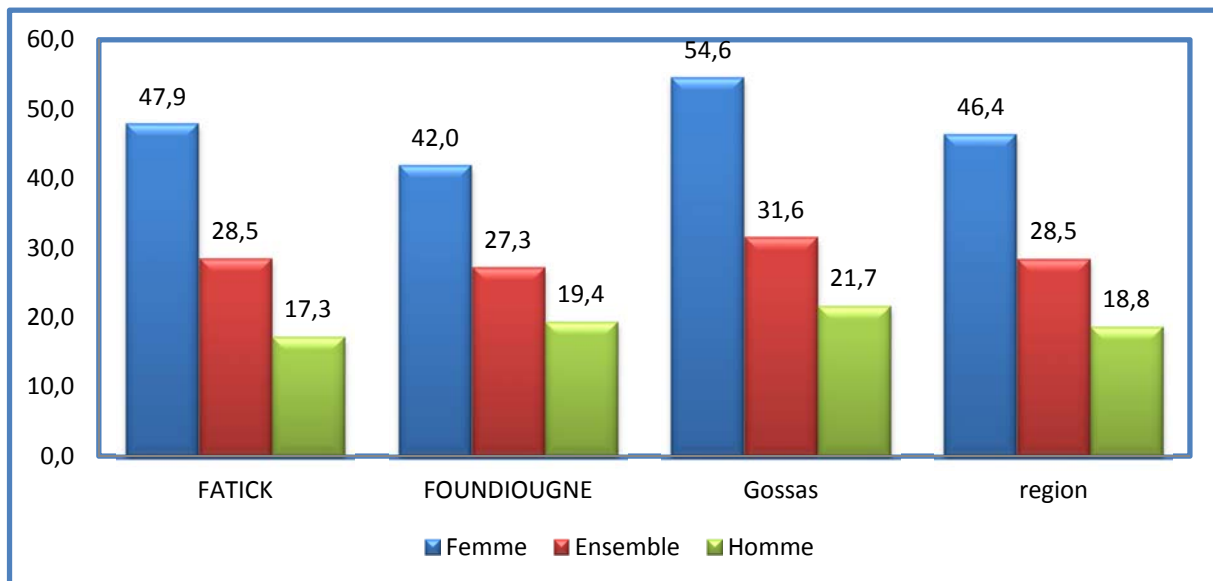
Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le taux d'activité dans les trois départements est pratiquement le même. Foundiougne enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région avec 38%. Il est suivi du département de Gossas avec 37% et de celui de Fatick avec 36%.

II.2.3. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage déclaré dans la région de Fatick est évalué à 28,5%. Ce taux cache des disparités selon le département et le sexe. En effet, le département de Gossas enregistre le taux de chômage le plus élevé de la région avec 31,6% (21,7% chez les hommes contre 54,6% chez les femmes). Au niveau du département de Fatick, ce taux est évalué à 28,5% (17,3% chez les hommes contre 47,9% chez les femmes). Foundiougne enregistre le taux le plus faible avec 27,3% (19,4% chez les hommes contre 42,0% chez les femmes). Globalement, le taux de chômage chez les hommes au niveau régional est de 18,8% contre 46,4% chez les femmes. A travers ces différents résultats, il est à noter que le chômage touche plus les femmes que les hommes.

Graphique 2.7: Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe de la région de Fatick en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette même disparité constatée dans la répartition du taux de chômage est également notée selon la région. C'est dans la région de Matam que le taux de chômage est le plus élevé (54,2%). Dans cette région, le taux de chômage des hommes est de 38,9% contre 78,1% chez les femmes. C'est dans la région de Dakar qu'on a noté le taux de chômage le plus faible (14,9% globalement, avec 9,7% chez les hommes et 24,1% chez les femmes). Dans toutes les régions du pays, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes.

Conclusion

L'alphabétisation en général est très répandue à Fatick et les femmes constituent l'ensemble de l'effectif régional. Il faut également noter qu'en termes de scolarisation, Fatick fait partie des trois premières régions du Sénégal qui ont les taux les plus élevés du pays.

La population active de la région de Fatick est évaluée à 13 216 individus avec un taux d'activité de 37% et pourtant on enregistre un taux de chômage relativement faible dans la région.

Chapitre III :

Migration

Résumé

Le RGPHAE de 2013 a collecté des informations sur les mouvements migratoires internes et internationales. Sur l'ensemble de la population recensée dans les ménages ordinaires à Fatick (701 241 habitants) 67 539 sont nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Fatick, 150 005 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 19,1% contre un indice d'entrée de 9,6%.

La région de Fatick enregistre un solde migratoire négatif de -82 466 ce qui montre que cette région est davantage une région d'émigration.

Il ressort de la répartition des émigrants internationaux par zone de destination que la plupart des émigrants de la région de Fatick partent en Europe (43,5%), en Afrique de l'Ouest (33,4%) et en Afrique du Nord (7,4%). Les autres pays Africains (1,3%) et les pays asiatiques (0,2%) sont moins prisés par les Sénégalais.

Introduction

L'étude des migrations et de l'urbanisation revêt un intérêt capital pour le Sénégal. En effet, l'exode rural crée un déséquilibre entre le milieu rural et les villes. La connaissance de son ampleur permet une meilleure prise de décision aux autorités administratives. Les migrations entraînent une forte pression sur les équipements collectifs, un déséquilibre entre l'offre et la demande de services sociaux de base et une dégradation de l'environnement et du cadre de vie. Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

III.1.1. MIGRATION INTERNE

Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.

Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région /département.

Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.

Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.

Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.

Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties. Il est négatif dans le cas contraire.

Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

III.1.2. MIGRATION INTERNATIONALE

Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.

Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

III.2. VOLUME DE LA MIGRATION INTERNE

III.2.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région/département autre que sa région/département de naissance.

Tableau 3.1 : Effectifs des migrants « durée de vie » selon la région d'origine

Région De Résidence Actuelle	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Natifs	Natifs Non Migrants	Indice De Sortie
Dakar	2 962 789	2 142 816	819 973	27,7	246 066	2 388 882	2 142 816	10,3
Ziguinchor	526 945	462 694	64 251	12,2	156 756	619 450	462 694	25,3
Diourbel	1 451 634	1 156 857	294 777	20,3	200 053	1 356 910	1 156 857	14,7
Saint-Louis	881 706	814 031	67 675	7,7	129 163	943 194	814 031	13,7
Tambacounda	661 191	606 625	54 566	8,3	58 862	665 487	606 625	8,8
Kaolack	931 214	851 891	79 323	8,5	202 479	1 054 370	851 891	19,2
Thiès	1 753 683	1 512 521	241 162	13,8	279 760	1 792 281	1 512 521	15,6
Louga	855 671	792 112	63 559	7,4	197 996	990 108	792 112	20
Fatick	701 241	633 702	67 539	9,6	150 005	783 707	633 702	19,1
Kolda	642 286	598 820	43 466	6,8	55 362	654 182	598 820	8,5
Matam	540 329	506 716	33 613	6,2	46 313	553 029	506 716	8,4
Kaffrine	546 841	511 788	35 053	6,4	74 671	586 459	511 788	12,7
Kédougou	136 379	129 037	7 342	5,4	29 718	158 755	129 037	18,7
Sedhiou	442 756	418 276	24 480	5,5	69 575	487 851	418 276	14,3

Source : ANSD.RGPHAE2013

Au niveau de la région de Fatick, la population résidente en 2013 est de 701 241 habitants dont 67 539 sont nés hors de la région. De même, sur la population totale des natifs de la région de Fatick, 150 005 résident dans les autres régions au moment du RGPHAE. L'indice de sortie qui en découle est alors de 19,1% contre un indice d'entrée de 9,6%

Tableau 3.2 : Solde migratoire durée de vie

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
Louga	-134 437	-12,6
Kaolack	-123 156	-10,7
Ziguinchor	-92 505	-13,1
Fatick	-82 466	-9,5
St-Louis	-61 488	-6
Sédhiou	-45 095	-8,8
Kafrine	-39 618	-6,3
Thiès	-38 598	-1,8
Kédougou	-22 376	-13,3
Matam	-12 700	-2,2
Kolda	-11 896	-1,7
Tambacounda	-4 296	-0,5
Diourbel	94 724	5,6
Dakar	573 907	17,4

Source : ANSD.RGPHAE2013

Comparée aux régions comme Dakar ou Diourbel, la région de Fatick est davantage une région d'émigration que d'immigration avec un solde migratoire de -82 466. Le solde migratoire relatif est de -9,5 (différence entre indice d'entrée et indice de sortie).

III.2.2. MIGRATION AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

S'agissant de l'immigration au cours des 10 dernières années, la région de Fatick a enregistré 36 754 entrées soit un indice d'entrée de 7,9. Cependant, le volume des sorties est plus important au cours de la même période.

Tableau 3.3 : Effectifs des immigrants au cours des 10 dernières années selon la région d'origine

Région	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Résidents Récents	Résidents Non Migrants Récents	Indice De Sortie
Dakar	2 318 004	2 095 394	222 610	9,6	154 616	2 250 010	2 095 394	6,9
Ziguinchor	385 983	351 206	34 777	9	45 785	396 991	351 206	11,5
Diourbel	978 389	841 564	136 825	14	74 582	916 146	841 564	8,1
Saint-Louis	613 578	579 566	34 012	5,5	41 950	621 516	579 566	6,7
Tambacounda	437 090	411 461	25 629	5,9	30 112	441 573	411 461	6,8
Kaolack	628 205	591 578	36 627	5,8	69 671	661 249	591 578	10,5
Thies	1 248 173	1 151 537	96 636	7,7	98 847	1 250 384	1 151 537	7,9
Louga	590 740	558 738	32 002	5,4	59 904	618 642	558 738	9,7
Fatick	467 007	430 253	36 754	7,9	44 586	474 839	430 253	9,4

Région	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice D'entrée	Sorties	Résidents Récents	Résidents Non Migrants Récents	Indice De Sortie
Kolda	421 509	400 874	20 635	4,9	25 423	426 297	400 874	6
Matam	355 203	337 869	17 334	4,9	15 671	353 540	337 869	4,4
Kaffrine	348 413	329 825	18 588	5,3	34 353	364 178	329 825	9,4
Kédougou	91 435	86 174	5 261	5,8	14 301	100 475	86 174	14,2
Sédhiou	289 150	274 587	14 563	5,0	22 452	297 039	274 587	7,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

Le nombre de personnes qui ont résidé au sein de la région de Fatick en 2003 et qui résident dans une autre région en 2013 est de 44 586 soit un indice de sortie de 9,4.

Tableau 3.4: Solde migratoire selon les région du Sénégal

REGION	SOLDE	SOLDE RELATIF
DAKAR	67 994	2,7
ZIGUINCHOR	-11 008	-2,5
DIORBEL	62 243	5,9
SAINT-LOUIS	-7 938	-1,2
TAMBACOUNDA	-4 483	-0,9
KAOLACK	-33 044	-4,7
THIES	-2 211	-0,2
LOUGA	-27 902	-4,3
FATICK	-7 832	-1,5
KOLDA	-4 788	-1,1
MATAM	1 663	0,5
KAFFRINE	-15 765	-4,1
KEDOUGOU	-9 040	-8,4
SEDHIOU	-7 889	-2,6

Source : ANSD.RGPHAE.2013

La différence entre les entrées et les sorties au cours des 10 dernières années montre que la région de Fatick est moins attractive avec un solde migratoire de - 7 832, soit un solde migratoire relatif de -1,5.

III.2.3. MIGRATION AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

La migration au cours des cinq dernières années donne une indication de la dynamique récente des mouvements de population. Au cours des cinq dernières années, la région de Fatick a enregistré 31 590 entrées contre 32 078 sorties soit un solde migratoire de -488. Un solde migratoire relatif de -0,1.

Tableau 3.5 : Effectifs des immigrants au cours des 5 dernières années selon la région d'origine

Régions	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice d'entrée	Sorties	Résidents Récents	Résidents Non Migrants Récents	Indice De Sortie
DAKAR	2 683 773	2 532 183	151 590	5,6	126 524	2 658 707	2532183	4,8
ZIGUINCHOR	462 676	435 773	26 903	5,8	31 608	467 381	435773	6,8
DIORBEL	1 211 978	1 077 982	133 996	11,1	60 390	1 138 372	1077982	5,3
SAINT-LOUIS	750 143	719 738	30 405	4,1	35 658	755 396	719738	4,7
TAMBACOUNDA	552 815	528 092	24 723	4,5	26 742	554 834	528092	4,8

Régions	Résidents	Résidents Non Migrants	Entrées	Indice d'entrée	Sorties	Résidents Récents	Résidents Non Migrants Récents	Indice De Sortie
KAOLACK	780 583	748 435	32 148	4,1	57 156	805 591	748435	7,1
THIES	1 506 761	1 430 884	75 877	5	80 154	1 511 038	1430884	5,3
LOUGA	725 200	698 346	26 854	3,7	52 428	750 774	698346	7,0
FATICK	586 350	554 760	31 590	5,4	32 078	586 838	554760	5,5
KOLDA	538 616	521 218	17 398	3,2	21 255	542 473	521218	3,9
MATAM	448 270	431 862	16 408	3,7	11 658	443 520	431862	2,6
KAFFRINE	446 042	428 994	17 048	3,8	32 829	461 823	428994	7,1
KEDOUGOU	115 648	111 351	4 297	3,7	14 941	126 292	111351	11,8
SEDHIOU	370 186	357 340	12 846	3,5	18 662	376 002	357340	5,0

En somme, quelque soit la période de référence considérée, la région de Fatick apparaît comme une zone de départ et dans une moindre mesure comme une zone de destination.

Tableau 3.6 : Solde migratoire selon la région d'origine

Région	Solde absolu	Solde relatif
DAKAR	25 066	0,8
ZIGUINCHOR	-4 705	-1,0
DIOURBEL	73 606	5,8
SAINT-LOUIS	-5 253	-0,6
TAMBACOUNDA	-2 019	-0,3
KAOLACK	-25 008	-3,0
THIES	-4 277	-0,3
LOUGA	-25 574	-3,3
FATICK	-488	-0,1
KOLDA	-3 857	-0,7
MATAM	4 750	1,1
KAFFRINE	-15 781	-3,3
KEDOUGOU	-10 644	-8,1
SEDHIOU	-5 816	-1,5

III.3. INTENSITE DE LA MIGRATION INTERNE

III.3.1. MIGRATION « DUREE DE VIE »

Les immigrants durés de vie observés pendant le recensement au niveau de la région de Fatick proviennent essentiellement des régions de Kaolack, Dakar et Diourbel avec respectivement 26%, 20% et 17%. On note également une proportion importante de natifs de la région de Thiès qui résident à Fatick (16%). Cependant, à l'exception de la région de Dakar, l'essentiel des immigrants durés de vie proviennent des régions frontalières de Fatick.

S'agissant des régions de destination des natifs de Fatick, Dakar se positionne en première ligne comme région d'accueil avec 49% des émigrants. Outre Dakar, les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack accueillent une part importante des émigrants durée de vie avec respectivement 16% 14% et 10%.

III.3.2. MIGRATION AU COURS DES 10 DERNIERES ANNEES

La dynamique migratoire des 10 dernières années obéit à une tendance similaire à celle observée au niveau de la migration durée de vie. L'essentiel des immigrants au cours des 10 dernières années proviennent des régions de Dakar, Diourbel, Kaolack et Thiès.

La région de Dakar est la première destination suivie des régions de Diourbel et Kaolack. Il convient de signaler une augmentation de la proportion des migrants vers la région de Thiès au cours de la période.

III.3.3. MIGRATION AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq dernières années, 30% des personnes venues s'installer à Fatick viennent de la région de Dakar, 18% de la région de Diourbel, 14% de la région de Kaolack et 12% de la région de Thiès. On note une augmentation de la part des migrants venant de la région de Louga (10%).

Les tendances de l'émigration récente ne s'écartent pas véritablement de celles observées au cours des 10 dernières années.

Tableau 3.7 : Pourcentage des natifs, d'immigrants et d'émigrants selon la région d'origine/de destination (en %)

Immigration				
Région	natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans	résidence 1 an
Dakar	20,0	30,3	32,0	20,4
Ziguinchor	3,3	2,7	2,8	1,3
Diourbel	17,1	18,3	16,3	25,2
Saint-Louis	2,0	1,3	1,7	1,6
Tamba	1,8	1,3	1,9	0,7
Kaolack	26,0	14,7	16,9	10,0
Thiès	15,7	12,9	13,4	10,4
Louga	6,9	9,7	7,4	16,8
Kolda	1,6	3,2	2,2	7,1
Matam	0,8	0,6	0,5	0,7
Kaffrine	2,7	1,7	2,2	0,6
Kédougou	1,3	2,8	2,2	5,1
Sédhiou	0,9	0,5	0,5	0,1
Emigration				
Région	natifs	résidence 5 ans	résidence 10 ans	résidence 1 an
Dakar	49,0	40,6	43,5	26,3
Ziguinchor	1,5	3,2	2,5	5,3
Diourbel	14,1	10,6	12,3	12,4
Saint-Louis	1,3	3,4	2,1	6,1
Tamba	1,5	2,2	1,6	4,5
Kaolack	10,7	9,8	10,8	7,5

Thiès	16,2	18,5	18,2	19,0
Louga	1,5	1,6	1,4	2,0
Kolda	0,6	0,8	0,7	1,1
Matam	0,5	1,5	0,9	3,5
Kaffrine	2,0	2,3	2,4	0,6
Kédougou	0,1	0,4	0,3	0,2
Sédhiou	0,9	5,1	3,4	11,4

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.4. DEPARTEMENT D'INSTALLATION DES MIGRANTS

Quelque soit la période de référence considérée, le département de Fatick est la principale destination des immigrants au sein de la région de Fatick ; 46% de ces immigrants durée de vie se sont installés au sein du département de Fatick contre 35% au niveau de Foundiougne et 19% à Gossas.

De même, au cours des 10 dernières années, 50% des immigrants se sont installés dans le département de Fatick et 53% au cours de la période la plus récente. Le département de Gossas est sans doute celui qui reçoit le moins d'immigrants quelle que soit la période de référence. Par ailleurs, le choix du département d'installation varie selon la région d'origine.

Tableau 3.8 : Répartition des migrants internes et externes selon le département de destination (en %)

Lieu de résidence	Installation durée de vie			immigration il y a 10 ans			Immigration il y a 5 ans		
	Dép. Fatick	Dép. Foundiougne	Dép. Gossas	Dép. Fatick	Dép. Foundiougne	Dép. Gossas	Dép. Fatick	Dép. Foundiougne	Dép. Gossas
Dakar	55	37	8	57	35	8	58	35	7
Ziguinchor	46	52	2	55	41	4	47	49	4
Diourbel	50	9	41	54	8	39	62	7	31
Saint-Louis	58	27	15	37	51	12	49	38	14
Tamba	54	38	9	60	34	6	78	19	3
Kaolack	24	68	8	29	65	6	26	68	6
Thiès	70	21	9	61	27	12	54	33	13
Louga	19	7	74	21	9	70	22	6	71
Fatick	75	20	6	86	9	5	94	3	3
Kolda	26	14	60	30	6	64	24	7	70
Matam	31	35	35	44	38	19	50	33	17
Kaffrine	23	40	38	36	43	21	46	32	22
Kédougou	57	33	10	73	18	9	87	11	2
Sédhiou	50	43	7	53	35	12	67	33	0
TOTAL	46	35	19	50	31	19	53	28	19

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.5. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES IMMIGRANTS

Au niveau de l'immigration durée de vie, on dénombre un volume important de jeunes et d'adolescents. Cependant, en termes de valeurs relatives, la migration augmente avec l'âge. Les durées d'exposition différentes expliquent en partie cette variation de la migration par groupe d'âges.

Tableau 3.9 : Répartition des immigrants et des émigrants durée de vie selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie	immigrant durée de vie	émigrant durée de vie
0-04	2921	2099	2715	2246	5636	4345
05-09	3877	2870	4084	3298	7961	6168
10-14	4014	3264	3694	4179	7707	7443
15-19	3473	5048	4067	7919	7540	12968
20-24	2573	7218	4097	10551	6669	17770
25-29	2395	8612	4298	10781	6693	19393
30-34	2305	8110	3632	8784	5937	16894
35-39	1847	6622	2975	7111	4822	13733
40-44	1514	5292	2252	5670	3766	10962
45-49	1158	4316	1609	4653	2768	8969
50-54	1081	4386	1403	4669	2483	9056
55-59	819	3692	822	3382	1641	7074
60-64	638	3036	796	2767	1434	5802
64-69	379	1624	390	1548	769	3172
70-74	321	1404	464	1459	785	2862
75-79	185	766	213	802	398	1567
80+	246	761	281	1069	528	1830

Source : ANSD.RGPHAE2013

S'agissant de la migration récente (10 et 5 ans) on note une forte intensité des mouvements migratoires entre 20 et 40 ans. Les déplacements de population au niveau de la région de Fatick pourraient donc être liés à l'exercice d'une activité économique donnée.

Tableau 3.10 : Répartition des immigrants et des émigrants des 10 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant	émigrant	immigrant	émigrant	immigrant	émigrant
10-14	2583	2137	2402	2667	4986	4804
15-19	2334	2909	2827	4582	5161	7491
20-24	1996	3831	3218	5422	5214	9253
25-29	2264	3728	3232	4232	5496	7960
30-34	2455	2390	2234	2316	4689	4706
35-39	1994	1655	1379	1411	3373	3067
40-44	1449	1109	907	1008	2356	2117
45-49	957	747	538	662	1495	1409
50-54	834	665	465	598	1299	1264
55-59	742	489	286	327	1028	816
60-64	480	342	216	301	696	643
64-69	208	153	106	193	314	346
70-74	175	121	158	179	333	301
75-79	76	77	69	99	145	176
80+	80	92	89	145	168	236

Source : ANSD.RGPHAE2013

Tableau 3.11 : Répartition des immigrants et des émigrants au cours des 5 dernières années selon l'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	immigrant	émigrant	immigrant	émigrant	immigrant	émigrant
05-09	2042	1696	2074	1762	4116	3458
10-14	1899	1476	1696	1847	3596	3323
15-19	1845	2166	2209	3324	4054	5490
20-24	1760	2667	2439	3657	4198	6324
25-29	2115	2111	2270	2378	4385	4489
30-34	1912	1354	1436	1275	3349	2629
35-39	1491	1033	863	780	2354	1812
40-44	1048	701	560	610	1608	1311
45-49	705	470	354	394	1058	863
50-54	624	425	318	368	942	793
55-59	568	312	188	206	755	518
60-64	306	212	180	189	486	401
64-69	136	86	76	124	212	210
70-74	127	77	122	110	248	187
75-79	52	57	56	61	108	118
80+	59	65	61	85	119	150

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.6. MIGRATIONS INTERNATIONALES

III.6.1. IMMIGRATIONS INTERNATIONALES

Les échanges entre la région de Fatick et l'extérieur sont relativement faibles. L'essentiel des immigrants internationaux viennent de l'Afrique de l'ouest, probablement des pays limitrophes. Parmi ces immigrants, on compte des sénégalais nés à l'étranger et des sénégalais qui il y'a 10 ans et 5 ans étaient hors du pays.

Tableau 3.12 : Immigration internationale par région d'origine selon la durée

REGION ORIGINE/Nationalité	DUREE D'INSTALLATION		
	DUREE DE VIE	10 ANS	CINQ ANS
Sénégalais	338	333	261
Africains de l'Ouest	123	82	63
Africains du Centre	1	1	0
Africains du Nord	0	0	0
Autres Africains	0	0	0
Américains	0	0	0
Asiatiques	0	0	0
Européens	13	10	6
Orientaux	0	0	0
Autres	0	0	0
TOTAL	475	426	330

Source : ANSD.RGPHAE2013

III.6.2. EMIGRATION INTERNATIONALE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Au cours des cinq années ayant précédé le recensement, la région de Fatick a enregistré 3883 départ de migrants vers d'autres pays, soit seulement 0,5% de la population résidente.

La répartition des émigrants par département de départ montre que Foundiougne enregistre les effectifs les plus importants avec 57,7%, suivie de Fatick avec 31,4%. Gossas enregistre le pourcentage le plus faible avec 10,9%.

La répartition des émigrants internationaux par zone de destination montre que la plupart des émigrants de la région de Fatick partent en Europe (43,5%), en Afrique de l'Ouest (33,4%) et en Afrique du Nord (7,4%). Les autres Africains(1,3%) et les pays asiatiques (0,2%) sont moins prisés par les Sénégalais.

Tableau 3.13 : Répartition des émigrants internationaux de la région de Fatick par département et par sexe selon les pays de destination

Pays dentinaire	Fatick		Foundiougne		Gossas		Ensemble			
	Sexe		Sexe		Sexe		Sexe		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Nbre	%
Sénégal	72	35	93	13	38	13	203	61	264	6,8
Afrique de l'Ouest	253	46	670	176	137	14	1060	236	1296	33,4
Afrique de Centre	49	5	49	5	16	1	114	11	125	3,2
Afrique du Nord	88	51	116	24	7	0	211	75	286	7,4
Autres Africains	5	4	37	1	3	0	45	5	50	1,3
Américains	22	6	18	1	10	0	50	7	57	1,5
Asiatiques	0	0	7	1	0	0	7	1	8	0,2
Européens	374	135	911	89	164	17	1449	241	1690	43,5
Orientaux	58	13	27	1	4	0	89	14	103	2,7
Total	922	296	1929	312	379	45	3230	653	3883	100,0

Source : ANSD.RGPHAE2013

Conclusion

La région de Fatick enregistré 150 005 migrants internes durée de vie, soit 21,4% de la population vivaient hors de leur lieu de naissance. Ainsi, elle est parmi les régions les plus répulsives du pays avec un indice de sortie de 19,4%, soit un solde migratoire relatif de - 9,5%.

En ce qui concerne de la migration récente (10 et 5 ans), l'étude montre une forte intensité des mouvements migratoires entre 20 et 40 ans. Le fort déplacement de cette tranche d'âge est lié au motif de travail.

Quant aux migrations internationales, les résultats du recensement ont montré que les pays de l'Europe (43,5%) et de l'Afrique de l'Ouest (33,4%) sont les destinations principales de la population de Fatick.

Chapitre IV : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

Résumé

En 2013, la région de Fatick compte 72404 ménages. Ces derniers sont essentiellement dirigés par des hommes (80,7%). Parmi les ménages dirigés par les femmes, on note une proportion non négligeable située dans département de Fatick (59,5%).

La taille moyenne des ménages ordinaires est de 10 personnes avec des disparités entre milieux de résidence. En termes de caractéristiques de l'habitat, la plupart des ménages de la région de Fatick vivent dans des maisons basses (62,1%). Outre ce principal type de logement, 35,36% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent 0,13% des logements utilisés par les ménages de la région.

Par ailleurs, les principaux modes d'éclairages sont la lampe rechargeable (46,4%) et l'électricité (27,4%).

Près d'un ménage sur deux (49,9%) s'approvisionnent en eau par le robinet et 24,4% des ménages utilisent le robinet de leur logement ou de leur cour/parcelle. Il en est pratiquement de même pour la disponibilité des toilettes ; 41,1% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés).

Introduction

Le ménage peut être défini comme un groupe de personnes, apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM).

L'appartenance à un ménage dépend également de la durée de résidence. En effet, toute personne ayant passé au moins 6 mois ou qui en a l'intention, est considérée comme membre du ménage. Dans nos langues nationales, les notions de "ndieul" en Wolof, "ngank" en Serer, "hirandé" en Toucouleur et "Siitik" en Diola, rendent fidèlement le sens du concept de ménage. Ces ménages ainsi définis sont connus sous le nom de ménages ordinaires.

Il existe une autre catégorie de ménages rarement étudiée appelée ménage collectif. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

IV.1. TAILLE DES MENAGES

Dans la région de Fatick, un ménage ordinaire compte en moyenne 10 personnes soit deux personnes de plus que la moyenne nationale. En outre, la taille moyenne des ménages est plus élevée en milieu rural (10) qu'en milieu urbain (9).

En termes de variation départementale, Foundiougne enregistre la taille moyenne de ménage la plus élevée de la région avec 11 personnes par ménage.

Tableau 4.1 : Taille moyenne des ménages recensés selon le département et le milieu de résidence

Département	MILIEU DE RESIDENCE		
	Urbain	Rural	Total
FATICK	8	10	10
FOUNDIOUGNE	9	12	11
GOSSAS	9	10	10
REGION	9	10	10

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.2. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Comme attendu, le nombre de chefs de ménage augmente avec l'âge quelque soit le département. Dans l'ensemble, les chefs de ménages de moins de 20 ans sont faiblement représentés au niveau des trois départements.

Au niveau régional, 19,3% des ménages sont dirigés par une femme. La proportion de femme chef de ménage est plus élevée dans le département de Fatick (22,7%) suivi du département de Foundiougne 16,7% et de Gossas 12,9%.

Tableau 4.2 : Répartition des ménages selon le groupe d'âge et le sexe du Chef de ménage par département et par milieu de résidence (en %)

Group e d'âge	FATICK			FOUNDIOUGNE			GOSSAS			Total		
	homme	femme	Total	Homme	femme	Total	homme	femme	Total	homme	Femme	Total
10-14	0,0	100	100	0,0	100	100				0,0	100	100
15-19	78,5	21,5	100	66,7	33,3	100	84,4	15,6	100	75,8	24,2	100
20-24	75,3	24,7	100	69,5	30,5	100	79,1	20,9	100	74,0	26,0	100
25-29	71,9	28,1	100	78,9	21,1	100	83,3	16,7	100	76,3	23,7	100
30-34	75,3	24,7	100	79,9	20,1	100	88,2	11,8	100	79,0	21,0	100
35-39	76,3	23,7	100	84,1	15,9	100	90,1	9,9	100	81,3	18,7	100
40-44	76,6	23,4	100	85,1	14,9	100	87,9	12,1	100	81,4	18,6	100
45-49	77,1	22,9	100	84,5	15,5	100	87,2	12,8	100	81,3	18,7	100
50-54	76,3	23,7	100	82,9	17,1	100	85,4	14,6	100	79,9	20,1	100
55-59	79,3	20,7	100	84,2	15,8	100	85,9	14,1	100	81,7	18,3	100
60-64	78,4	21,6	100	84,9	15,1	100	85,9	14,1	100	81,7	18,3	100
64-69	77,9	22,1	100	82,6	17,4	100	87,6	12,4	100	80,7	19,3	100
70-74	78,7	21,3	100	82,0	18,0	100	87,9	12,1	100	80,9	19,1	100
75-79	80,1	19,9	100	84,8	15,2	100	87,5	12,5	100	82,5	17,5	100
80+	81,9	18,1	100	83,4	16,6	100	92,3	7,7	100	83,6	16,4	100
Total	77,3	22,7	100	83,3	16,7	100	87,1	12,9	100	80,7	19,3	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.3. CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Au niveau de la région de Fatick, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (62,1%). Outre ce principal type de logement, 35,36% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent 0,13% des logements utilisés par les ménages de la région.

La quasi-totalité des ménages sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement. La location ne concerne que 5,17% des ménages de la région. Les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Gossas (87,5%) et de Fatick (85,9%) et dans une moindre mesure dans le département de Foundiougne (82,3%).

L'auto construction est le principal mode d'acquisition du logement (91,4%). Le reste des ménages ont acquis leur logement par héritage

Tableau 4.3 : Répartition des ménages par département selon les caractéristiques de l'habitat

Caractéristiques de l'habitat	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
	Type de logement			
Autre	0,17	0,33	0,21	0,23
Case	36,33	25,94	57,84	35,36
Baraque	0,76	1,44	0,86	1,02
Maison basse	61,47	71,03	39,89	62,13
Maison à étage	1,19	1,22	0,69	1,13
Immeuble à Appartement	0,09	0,03	0,53	0,13
Total	100	100	100	100
Statut d'occupation				
Propriétaire	85,90	82,31	87,53	84,80
Co propriétaire	5,12	7,10	7,92	6,21
Locataire	5,09	6,38	2,15	5,17
Co locataire	0,61	0,66	0,38	0,59
Location vente	0,07	0,01	0,00	0,04
Logé par employeur	0,66	0,59	0,75	0,65
Logé par les parents/amis	2,18	2,24	0,92	2,04
Autre	0,38	0,72	0,35	0,50
Total	100	100	100	100
Mode d'acquisition du logement				
Auto construction	92,10	91,26	88,95	91,37
Promoteur immobilier	0,45	0,16	0,09	0,29
Coopérative d'habitat	0,41	0,36	0,23	0,37
Héritage	5,58	6,82	9,65	6,58
Autre	1,47	1,41	1,08	1,39
Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.4. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. Au niveau de la région de Fatick, 34% des ménages comptent 2 personnes par pièce à usage d'habitation. Dans plus de 80 % des ménages du département, le nombre moyen de personnes par pièce à usage d'habitation se situe entre 1 et 3 personnes. Les ménages comptant 5 personnes ou plus par pièce à usage d'habitation représentent 5% de l'ensemble des ménages ordinaires.

Tableau 4.4. Répartition des ménages selon la densité du logement par département et par milieu de résidence (en %)

Département	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	Total
FATICK	5	28	35	20	7	5	100
FOUNDIOUGNE	5	27	33	21	8	6	100
GOSSAS	4	25	36	23	8	4	100
Total	5	27	34	21	7	5	100

Source : ANSD.RGPHAE 2013

IV.5. APPROVISIONNEMENT EN EAU

Dans la région de Fatick, le puits non protégé demeure la source principale d'approvisionnement en eau de boisson. 33,8% des ménages de la région y ont recours. Cette proportion est plus élevée dans le département de Foundiougne 45,5% et dans le département de Fatick 33,8%. Par contre à Gossas, la quasi-totalité des ménages utilise l'eau de robinet.

Tableau 4.5: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson par département (en %)

Source d'approvisionnement en eau de boisson	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Robinet dans logement	9,8	5,0	20,6	9,5
Robinet dans cour/parcelle	11,6	13,1	33,9	15,1
Robinet public/borne fontaine	26,7	17,4	41,8	25,3
Puits à pompe ou forage	0,7	1,0	0,6	0,8
Puits protégé	11,2	14,4	1,1	11,1
Puits non protégé	33,8	45,5	1,3	33,8
Source protégée	0,3	1,3	0,3	0,7
Source non protégée	0,2	0,1	0,0	0,1
Camion/citerne	0,0	0,0	0,1	0,0
Charrette avec petite citerne/tonneau	5,3	1,6	0,3	3,3
Eau de surface	0,0	0,1	0,0	0,0
Eau minérale/améliorée	0,4	0,5	0,0	0,4
Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE 2013

IV.6. MODE D'ECLAIRAGE

L'accès à l'électricité constitue un défi à relever au niveau de la région de Fatick. Sur l'ensemble des ménages, seuls 27,4% utilisent l'électricité comme source d'éclairage. La source d'éclairage prédominante au sein de la région est la lampe rechargeable (46,4%). La bougie est utilisée par 9,6% des ménages alors que l'énergie solaire ne concerne que 7% des ménages. L'électricité est principalement utilisée dans les départements de Foundiougne (32,5%) et Fatick (25,4%) et dans une moindre mesure dans le département de Gossas (21,0%).

Tableau 4.6: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage principal par département (en %)

Mode d'éclairage principal	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Electricité	25,4	32,5	21,0	27,4
Solaire	4,4	13,8	2,8	7,6
Groupe électrogène	0,3	0,1	0,1	0,2
Gaz	0,1	0,0	0,0	0,1
Lampe à pétrole artisanale	1,3	0,9	1,6	1,2
Lampe tempête	4,7	4,6	13,6	5,8
Bougie	8,1	12,0	8,9	9,6
Bois	0,6	1,1	1,7	1,0
Lampe rechargeable	54,5	34,1	49,4	46,4
Autre	0,5	0,7	0,9	0,6
Total	100	100	100	100

Source : ANSD.RGPHAE2013

IV.7. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance utilisé par les ménages renseigne sur les conditions d'hygiène et d'assainissement de la région.

Dans la région de Fatick, 41,1% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance (couvertes, non couvertes et ventilés). Le raccordement au système d'égouts est quasi inexistant dans la région (1,8%). En outre, 25,6% des ménages utilisent des toilettes avec fosse.

Tableau 4.7: Répartition des ménages selon le type d'aisance principal par département (en %)

Type d'aisance	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Chasse raccordée à l'égout	1,2	2,1	3,0	1,8
Chasse avec fosse	24,8	28,7	19,9	25,6
Couverte	18,7	17,6	16,1	18,0
Non couverte	10,8	24,3	20,8	17,0
Ventilée améliorée	5,9	7,9	1,9	6,1
Edicule public	1,1	2,9	0,9	1,7
Dans la nature	36,1	13,6	35,1	27,8
Autre	1,4	3,0	2,4	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD.RGPHAE2013

Malgré les efforts réalisés dans la lutte contre la défécation à l'air libre, 27,8% des ménages de la région utilisent la nature comme type d'aisance. Cette proportion est particulièrement élevée dans les départements de Fatick et Gossas avec respectivement 36,1% et 35,1%.

Conclusion

Les résultats du recensement ont montré que la prépondérance des ménages de la région de Fatick est dirigée par des hommes, soit une proportion de 80,3% des ménages. Par ailleurs, il convient de signaler que la taille moyenne des ménages ordinaire est de 10 personnes par ménage, soit en moyenne 10 individus en milieu urbain et 9 en milieu rural.

Dans la région de Fatick, l'essentiel des ménages vivent principalement dans des maisons basses (62,1%) et des cases (35,36%), et seulement 0,13% habitent dans des immeubles.

La propriété est le type d'occupation le plus fréquent de la région, soit 84,8% des ménages sont propriétaires de leur logement et seulement 5,17% sont des locataires. Plus de 9 ménages sur 10 accèdent au logement à travers l'auto promotion.

Près d'un tiers des ménages de la région (33%) vivent dans la promiscuité avec «3 personnes ou plus » par pièce. Cette promiscuité est plus élevée dans le département de Gossas (35%).

Les données ont aussi révélé que le puits non protégé est la source principale d'approvisionnement en eau de boisson, soit 33,8% des ménages de la région y ont recours.

La source d'éclairage la plus utilisée au sein des ménages de la région de Fatick est la lampe rechargeable (46,4%). Cependant, 9,6% des ménages font recours à la bougie alors que l'utilisation de l'énergie solaire ne concerne que 7% des ménages.

Dans la région de Fatick, 41,1% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance, soit 18,0% d'entre eux font recours à des latrines couvertes, 17,0% non couvertes et 6,1% ventilés.

Chapitre V : AGRICULTURE

Résumé

L'une des originalités du RGPHAE de 2013 fut l'intégration de l'agriculture et de l'élevage dans la collecte des données. L'exploitation des données permet de constater qu'à Fatick, 57 568 ménages pratiquent l'agriculture au sens large. Ces ménages vivent en majorité en zone rurale (88%). La grande culture pratiquée reste majoritairement l'agriculture pluviale (43253 ménages). Le maraichage est pratiqué par 7280 ménages et l'arboriculture fruitière par 2579 ménages. La région de Fatick dispose d'une façade maritime et est traversée par des bras de mer. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 2484 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

Introduction

Le secteur agricole est considéré comme un levier important de l'économie nationale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

A cet égard, la disponibilité d'informations fiables, pertinentes et actualisées est un préalable pour une réussite de toute politique économique. De plus, l'élaboration de programmes de développement socioéconomique nécessite la disponibilité d'informations sectorielles de qualité.

V.1. REPARTITION SPATIALE DES MENAGES AGRICOLES

La région de Fatick est une région à dominante agricole. 88% des ménages en milieu rural et 12% des ménages en milieu urbain s'adonnent à cette activité sans y être seulement salariés. En outre, 8% des ménages agricoles du Sénégal résident dans la région de Fatick.

Tableau 5.1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence

REGION	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	59 865	94,1	3 736	5,9	63 601	8,4
ZIGUINCHOR	12 242	28,8	30 298	71,2	42 540	5,6
DIOURBEL	6 888	10,8	57 031	89,2	63 919	8,5
SAINT-LOUIS	23 933	33,7	47 056	66,3	70 989	9,4
TAMBACOUNDA	7 669	16,2	39 814	83,8	47 483	6,3
KAOLACK	11 663	20,1	46 468	79,9	58 131	7,7
THIES	29 830	30,9	66 757	69,1	96 587	12,8
LOUGA	9 355	13,0	62 676	87,0	72 031	9,5
FATICK	7 095	12,3	50 473	87,7	57 568	7,6
KOLDA	10 333	20,2	40 764	79,8	51 097	6,8
MATAM	7 507	17,6	35 180	82,4	42 687	5,6
KAFFRINE	4 376	10,0	39 540	90,0	43 916	5,8
KEDOUGOU	2 335	18,4	10 329	81,6	12 664	1,7
SEDHIOU	4 995	15,5	27 324	84,5	32 319	4,3
SENEGAL	198 086	26,2	557 446	73,8	755 532	100,0

Source : ANSD.RGPHAE 2013

V.2. GRANDES CULTURES PRATIQUEES

L'agriculture pluviale est la principale grande culture pratiquée dans la région (43253 ménages). Le maraichage est pratiqué par 7280 ménages et l'arboriculture fruitière par 2579 ménages. La région de Fatick dispose d'une façade maritime et est traversée par des bras de mer. Ainsi, sur l'ensemble des ménages, 2484 pratiquent la pêche ou l'aquaculture.

La plupart des ménages de la région pratique à la fois l'agriculture pluviale et l'élevage. L'activité pastorale au sein de la région implique 39538 ménages. La floriculture, la sylviculture et la culture de décrue ne sont pratiquées que par une infime partie des ménages de la région.

Tableau 5.2: Répartition des ménages agricoles par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées

type de culture	Fatick		Foundiougne		Gossas	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Culture pluviale	23099	78,2	14040,0	68,4	6114,0	81,7
Culture irriguée (hors maraichage)	356	1,2	355,0	1,7	3,0	0,0
Culture maraichère	3523	11,9	3743,0	18,2	14,0	0,2
Culture de décrue	186	0,6	118,0	0,6	8,0	0,1
Arboriculture fruitière	1095	3,7	1480,0	7,2	4,0	0,1
Sylviculture	128	0,4	103,0	0,5	7,0	0,1
Pêche/Aquaculture	736	2,5	1748,0	8,5	0,0	0,0
Floriculture	94	0,3	119,0	0,6	9,0	0,1
Elevage	21767	73,7	13492,0	65,7	4279,0	57,2

Source : ANSD. RGPHAE 2013

V.3. LES ELEVEURS

Selon les résultats du RGPHAE-2013, la région de Fatick compte 39 538 ménages qui pratiquent l'élevage contre 58 454 ménages que comptent la région, soit un taux de 67,6% au niveau régional (contre 28,2% des ménages au niveau national). Il en ressort que près de 68 ménages sur 100 pratiquent l'élevage au niveau de la région de Fatick. La majeure partie des éleveurs se trouvent en milieu rural avec 34 845 ménages, soit un taux de 88,1%.

En milieu rural, Fatick est la quatrième région qui a le plus de ménages qui pratiquent l'élevage après les régions de Louga, Thiès, Diourbel.

Tableau 5.3 : Répartition des ménages pratiquant l'élevage selon le milieu de résidence

REGION	MILIEU DE RESIDENCE			
	Urbain		Rural	
	Effectif	%	Effectif	%
DAKAR	38 063	32,2	1 321	0,4
ZIGUINCHOR	7 327	6,2	19 149	5,7
DIOURBEL	4 168	3,5	36 017	10,7
SAINT-LOUIS	13 112	11,1	29 127	8,7
TAMBACOUNDA	3 988	3,4	18 808	5,6

KAOLACK	6 788	5,7	27 182	8,1
THIES	17 187	14,5	37 325	11,1
LOUGA	6 726	5,7	42 106	12,5
FATICK	4 693	4,0	34 845	10,4
KOLDA	5 275	4,5	23 958	7,1
MATAM	4 684	4,0	23 440	7,0
KAFFRINE	2 367	2,0	21 611	6,4
KEDOUGOU	1 229	1,0	5 052	1,5
SEDHIOU	2 661	2,2	15 786	4,7
Total	118 268	100,0	335 727	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Conclusion

L'analyse des données du RGPHAE révèle que 98,5% ménages de la région de Fatick pratiquent l'agriculture (contre 60,6% des ménages au niveau national). Il en ressort que près de 99 ménages sur 100 pratiquent l'agriculture au sens large au niveau de la région de Fatick. Ceci dénote la vocation agricole de la région. Cependant, 81% des ménages agricoles pratiquent de l'agriculture pluviale.

L'étude montre que près de 68 ménages sur 100 pratiquent l'élevage au niveau de la région de Fatick. L'activité de l'élevage est plus importante en milieu rural où il regorge 88,1% des ménages éleveurs de la région.

CONCLUSION GENERALE

Les résultats définitifs du RGPHAE 2013 mettent parfaitement en évidence les enjeux démographiques de la région de Fatick. En 2013, la région de Fatick compte 714 389 habitants dont 50,5% de femmes. C'est une population très jeune, plus de la moitié a moins de 16 ans, et l'âge moyen est estimé à 22 ans. Ceci montre un taux de dépendance très élevé. La population régionale est essentiellement rurale, avec un taux de ruralité de 86,5%. On relève d'importantes disparités dans la répartition de cette population selon le département. En effet, plus de 86,6% de la population résident dans les départements de Fatick et de Foundiougne et seulement 13,4% dans le département de Gossas.

Concernant la situation matrimoniale de la population de 10 ans et plus, près d'une personne sur deux est célibataire et les mariés sont estimés à près de 47%. Les veufs, les divorcés, les séparés totalisent des faibles proportions. Les femmes sont plus nombreuses dans le mariage et les hommes dans le célibat. L'analyse des variations interdépartementales de la nuptialité montre que le département de Fatick enregistre les taux de nuptialité les plus faibles de la région quelque soit le sexe. A l'opposé, c'est dans le département de Gossas que le mariage est plus fréquent avec un taux de nuptialité de 52,7%. Cependant, le département de Foundiougne enregistre la proportion de divorcés la plus importante de la région avec un taux de 1,2%. La situation de veuvage est plus fréquente chez les femmes en âge avancé (60 ans et plus) ce qui montre que les hommes meurent plus vite.

La population de la région de Fatick se caractérise par un niveau de fécondité et mortalité beaucoup élevé. Par conséquent, l'espérance de vie au niveau de la région de Fatick (65 ans). Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (66,6ans) que chez les hommes (63,5ans). L'indice synthétique de fécondité est de 6.4%

Au niveau régional, les personnes âgées de 10 ans et plus sachant lire et écrire dans une langue quelconque concerne 46,2%, soit 53,8% chez les hommes contre 37,7% chez les femmes.

Le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus est de 48,9% contre 45,4% au niveau national. Ce taux est plus élevé chez les hommes (56,6%) que chez les femmes (41,7%).

La population de la région de Fatick en âge de travailler est évaluée à 183 288. Elle représente 25,7% de la population totale.

Le taux d'activité est légèrement plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine (38% en milieu rural contre 33% en zone urbaine).

Quant au chômage, la région de Fatick enregistre un taux relativement élevé de 28,5% par rapport au niveau national (25,7).

Le nombre de migrants internes durés de vie de Fatick est de 150 005, soit 21,4% de la population qui vivent hors de leur lieu de naissance. Ainsi, elle est parmi les régions les plus répulsives du pays avec un indice de sortie de 19,4%, soit un solde migratoire relatif de - 9,5%.

En ce qui concerne de la migration récente (10 et 5 ans), l'étude montre une forte intensité des mouvements migratoires entre 20 et 40 ans. Le fort déplacement de cette tranche d'âge est lié au motif de travail.

Quant aux migrations internationales, les résultats du recensement ont montré que les pays de l'Europe (43,5%) et de l'Afrique de l'Ouest (33,4%) sont les destinations principales de la population de Fatick.

Les résultats du recensement ont montré que la prépondérance des ménages de la région de Fatick est dirigée par des hommes, soit une proportion de 80,3% des ménages. Par ailleurs, il convient de signaler que la taille moyenne des ménages ordinaire est de 10 personnes par ménage, soit en moyenne 10 individus en milieu urbain et 9 en milieu rural.

Dans la région de Fatick, l'essentiel des ménages vivent principalement dans des maisons basses (62,1%) et des cases (35,36%), et seulement 0,13% habitent dans des immeubles.

La propriété est le type d'occupation le plus fréquent de la région, soit 84,8% des ménages sont propriétaires de leur logement et seulement 5,17% sont des locataires. Plus de 9 ménages sur 10 accèdent au logement à travers l'auto promotion.

Près d'un tiers des ménages de la région (33%) vivent dans la promiscuité avec «3 personnes ou plus » par pièce. Cette promiscuité est plus élevée dans le département de Gossas (35%).

Les données ont aussi révélé que le puits non protégé est la source principale d'approvisionnement en eau de boisson, soit 33,8% des ménages de la région y ont recours.

La source d'éclairage la plus utilisée au sein des ménages de la région de Fatick est la lampe rechargeable (46,4%). Cependant, 9,6% des ménages font recours à la bougie alors que l'utilisation de l'énergie solaire ne concerne que 7% des ménages.

Dans la région de Fatick, 41,1% des ménages utilisent des latrines comme type d'aisance, soit 18,0% d'entre eux font recours à des latrines couvertes, 17,0% non couvertes et 6,1% ventilés.

L'étude montre que la région de Fatick est une région à vocation agricole et de l'élevage car près de 68 ménages sur 100 pratiquent l'élevage et 68% des ménages régionaux font de l'élevage.

ANNEXES

Annexe 1 : Etat et structure de la population

Tableau 1.11 : Structure de la population de la région de Fatick par groupes d'âge et par sexe

Groupes d'âge	Département Fatick			Département Foundiougne			Département de Gossas			Région de Fatick		
	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL
0-4	26914	25961	52875	24727	23634	48360	7927	7742	15670	59568	57337	116905
05-09	28876	27436	56312	24841	23322	48163	8425	7649	16075	62142	58407	120549
10-14	26302	24191	50493	20252	18796	39048	6964	5798	12762	53518	48785	102303
15-19	19898	17655	37553	15888	15361	31249	5170	4853	10023	40956	37869	78825
20-24	12985	12185	25170	10031	11049	21080	3764	3885	7649	26780	27119	53899
25-29	9852	11083	20935	7872	10110	17983	3177	3596	6774	20901	24789	45690
30-34	7816	9328	17145	6527	8092	14619	2647	2743	5390	16990	20163	37153
35-39	6720	7914	14634	5634	6815	12449	2201	2286	4487	14555	17015	31570
40-44	5662	7110	12773	4726	5858	10584	1685	1903	3588	12073	14871	26944
45-49	4722	6023	10745	3864	4457	8321	1271	1551	2823	9857	12031	21888
50-54	4726	5836	10562	3499	4120	7619	1352	1462	2814	9577	11418	20995
55-59	4098	4122	8220	2733	2707	5440	975	1048	2023	7806	7877	15683
60-64	3123	3774	6897	2363	2604	4967	859	1060	1920	6345	7438	13783
64-69	1938	2319	4257	1382	1591	2973	545	493	1038	3865	4403	8268
70-74	1876	2684	4560	1214	1653	2867	574	653	1227	3664	4990	8654
75-79	1157	1394	2551	738	873	1611	337	273	610	2232	2540	4772
80+	1435	2121	3556	1005	1099	2105	447	396	843	2887	3616	6503
Total	168099	171139	339238	137294	142142	279436	48323	47392	95715	353716	360673	714389

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 1.12 : Table de mortalité de la région de Fatick

Table de mortalité par âge Ensemble					
Ages	Qx	Sx	Lx	Tx	Ex
0	52,4	100000,0	98690,2	6511595,6	65,1
1	22,3	94760,6	374824,4	6412905,5	67,7
5	8,3	92651,6	461346,1	6038081,1	65,2
10	4,8	91886,9	458342,4	5576735,0	60,7
15	7,0	91450,1	455646,8	5118392,6	56,0
20	9,8	90808,7	451822,4	4662745,8	51,3
25	11,5	89920,3	447014,5	4210923,4	46,8
30	13,5	88885,5	441424,6	3763908,9	42,3
35	17,4	87684,4	434608,4	3322484,2	37,9
40	22,6	86159,0	425920,7	2887875,9	33,5
45	31,1	84209,3	414490,2	2461955,1	29,2
50	43,8	81586,8	399008,2	2047464,9	25,1
55	65,9	78016,5	377232,7	1648456,7	21,1
60	95,7	72876,6	346941,8	1271224,0	17,4
65	148,8	65900,2	304992,5	924282,2	14,0
70	222,3	56096,8	249310,8	619289,7	11,0
75	321,9	43627,5	183022,8	369978,8	8,5
80	470,4	29581,6	113117,6	186956,0	6,3
85	633,3	15665,4	53526,6	73838,4	4,7
90	792,9	5745,2	17337,5	20311,9	3,5
95 et +	963,7	1189,8	2974,4	2974,4	2,5

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 1.13 : Déclaration des décès à l'état civil par département selon le milieu de résidence

Département	Urbain			Rural		
	Déclaration du décès à l'Etat civil			Déclaration du décès à l'Etat civil		
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
	Count	Count	Count	Count	Count	Count
Fatick	68	130	30	1221	377	116
Foundiougne	199	112	16	1312	266	63
Gossas	50	30	11	445	58	13
Total	317	272	57	2978	701	192

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 1.14 : Répartition de la population de Fatick par département selon l'état matrimonial

Département	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	Total
Fatick	100282	117738	7889	1631	126	135	227801
Foundiougne	88057	84839	5315	1572	64	72	179918
Gossas	33316	26857	1960	492	26	29	62681
Total	221655	229434	15164	3695	216	236	470400

Source : ANSD RGPHAE 2013

Tableau 1.15 : Situation matrimoniale par département, par sexe et par groupe d'âges

SEXE	Groupe âges	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
		DEPARTEMENT DE FATICK (HOMME)						
Masculin	10-14	1,3	98,7	0,0	0,0	0,0	0,0	
	15-19	2,4	97,5	0,0	0,0	0,1	0,0	
	20-24	8,2	91,7	0,0	0,0	0,1	0,0	
	25-29	31,7	67,7	0,1	0,4	0,0	0,0	
	30-34	60,3	38,7	0,0	1,0	0,0	0,0	
	35-39	80,3	17,7	0,3	1,6	0,0	0,2	
	40-44	87,5	10,6	0,6	1,3	0,0	0,0	
	45-49	88,9	8,3	1,2	1,4	0,2	0,0	
	50-54	92,5	5,1	1,0	1,5	0,0	0,0	
	55-59	93,3	3,0	1,5	2,0	0,0	0,2	
	60-64	93,7	2,2	3,2	0,9	0,0	0,0	
	64-69	93,3	4,5	1,7	0,6	0,0	0,0	
	70-74	87,6	3,1	6,8	2,5	0,0	0,0	
	75-79	92,2	0,8	6,3	0,8	0,0	0,0	
	80+	87,0	3,2	9,7	0,0	0,0	0,0	
	Total	36,8	61,9	0,6	0,6	0,0	0,0	
			DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE (HOMME)					
		10-14	1,1	98,8	0,1	0,1	0,0	0,0
		15-19	2,6	97,3	0,1	0,1	0,0	0,0
		20-24	9,6	90,3	0,1	0,0	0,0	0,0
		25-29	38,4	61,2	0,0	0,3	0,0	0,1
		30-34	73,5	25,5	0,0	0,6	0,3	0,0
		35-39	89,0	10,1	0,0	0,9	0,0	0,0
		40-44	92,8	6,0	0,2	1,0	0,0	0,0
		45-49	95,3	3,8	0,0	0,9	0,0	0,0
		50-54	94,3	4,3	0,3	0,9	0,3	0,0
		55-59	97,8	1,4	0,7	0,0	0,0	0,0
		60-64	95,6	1,8	1,3	0,9	0,4	0,0
		64-69	94,2	1,7	2,5	1,7	0,0	0,0
		70-74	95,4	0,0	2,8	1,9	0,0	0,0
		75-79	88,7	2,8	4,2	2,8	0,0	1,4
		80+	88,6	3,8	7,6	0,0	0,0	0,0
		Total	40,2	59,0	0,3	0,4	0,0	0,0
			DEPARTEMENT DE GOSSAS (HOMME)					
		10-14	2,5	97,2	0,0	0,0	0,2	0,2
		15-19	5,6	94,4	0,0	0,0	0,0	0,0
		20-24	18,8	81,2	0,0	0,0	0,0	0,0
		25-29	46,9	52,4	0,7	0,0	0,0	0,0
		30-34	76,3	22,8	0,4	0,4	0,0	0,0

SEXE	Groupe âges	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
		35-39	87,5	11,2	0,0	1,3	0,0	0,0
40-44	91,9	3,8	1,3	3,1	0,0	0,0		
45-49	92,0	5,8	1,4	0,0	0,0	0,7		
50-54	93,4	5,1	0,7	0,7	0,0	0,0		
55-59	93,1	2,0	1,0	2,9	0,0	1,0		
60-64	95,2	0,0	3,6	1,2	0,0	0,0		
64-69	92,5	0,0	3,8	3,8	0,0	0,0		
70-74	94,9	3,4	0,0	1,7	0,0	0,0		
75-79	91,2	2,9	5,9	0,0	0,0	0,0		
80+	88,4	0,0	9,3	2,3	0,0	0,0		
Total	44,5	54,2	0,7	0,6	0,0	0,1		
DEPARTEMENT DE FATICK (FEMME)								
Féminin	10-14	1,4	98,4	0,1	0,0	0,0	0,0	
	15-19	15,2	84,6	0,0	0,2	0,0	0,1	
	20-24	50,5	48,7	0,1	0,5	0,1	0,0	
	25-29	79,2	19,8	0,2	0,8	0,0	0,0	
	30-34	85,2	12,5	1,0	1,0	0,0	0,2	
	35-39	91,1	4,6	1,9	1,8	0,1	0,4	
	40-44	91,0	5,2	2,0	1,6	0,0	0,1	
	45-49	86,4	2,5	8,3	2,7	0,0	0,0	
	50-54	85,5	2,8	10,2	1,5	0,0	0,0	
	55-59	81,4	3,3	13,3	2,0	0,0	0,0	
	60-64	68,1	2,0	29,7	0,3	0,0	0,0	
	64-69	66,7	1,3	31,1	0,4	0,0	0,4	
	70-74	50,0	3,2	44,0	0,9	1,8	0,0	
	75-79	43,4	2,9	52,9	0,7	0,0	0,0	
	80+	35,4	1,9	62,1	0,0	0,5	0,0	
	Total	50,9	42,1	6,0	0,8	0,1	0,1	
	DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE (FEMME)							
	10-14	2,1	97,8	0,1	0,1	0,0	0,0	
	15-19	25,8	73,9	0,1	0,3	0,0	0,0	
	20-24	66,2	32,6	0,1	1,0	0,0	0,1	
25-29	87,3	10,5	0,2	2,0	0,0	0,0		
30-34	92,4	4,8	1,3	1,3	0,1	0,0		
35-39	91,6	4,2	2,4	1,8	0,0	0,0		
40-44	94,5	1,6	2,0	2,0	0,0	0,0		
45-49	91,8	0,2	4,4	3,3	0,2	0,0		
50-54	85,3	1,5	11,8	1,3	0,0	0,0		
55-59	79,9	1,0	17,4	1,4	0,3	0,0		
60-64	66,3	2,0	31,7	0,0	0,0	0,0		

SEXE	Groupe âges	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé
		64-69	65,7	0,0	33,6	0,7	0,0
	70-74	55,8	2,6	40,4	1,3	0,0	0,0
	75-79	56,0	2,4	40,5	0,0	1,2	0,0
	80+	34,3	4,0	61,6	0,0	0,0	0,0
	Total	56,6	37,5	4,8	1,0	0,0	0,0
	DEPARTEMENT DE GOSSAS(FEMME)						
	10-14	4,2	95,8	0,0	0,0	0,0	0,0
	15-19	40,6	59,4	0,0	0,0	0,0	0,0
	20-24	71,9	26,4	0,0	1,7	0,0	0,0
	25-29	87,9	10,7	0,6	0,8	0,0	0,0
	30-34	88,4	7,7	0,9	2,6	0,0	0,4
	35-39	89,8	3,6	3,6	3,1	0,0	0,0
	40-44	90,1	1,9	6,1	1,9	0,0	0,0
	45-49	96,3	1,2	2,5	0,0	0,0	0,0
	50-54	81,2	3,4	13,4	1,3	0,7	0,0
	55-59	84,6	3,3	12,1	0,0	0,0	0,0
	60-64	63,8	2,9	30,5	1,0	1,9	0,0
	64-69	58,2	5,5	34,5	1,8	0,0	0,0
	70-74	48,9	8,5	40,4	0,0	0,0	2,1
	75-79	46,4	7,1	42,9	0,0	3,6	0,0
	80+	50,0	7,1	42,9	0,0	0,0	0,0
	Total	61,0	32,6	5,2	1,0	0,1	0,1
	DEPARTEMENT DE FATICK						
	10-14	1,4	98,6	0,0	0,0	0,0	0,0
	15-19	8,5	91,4	0,0	0,1	0,0	0,0
	20-24	28,7	70,9	0,0	0,3	0,1	0,0
	25-29	57,2	42,0	0,2	0,6	0,0	0,0
	30-34	73,4	24,9	0,5	1,0	0,0	0,1
	35-39	86,3	10,4	1,2	1,7	0,1	0,3
	40-44	89,5	7,5	1,4	1,5	0,0	0,1
	45-49	87,5	5,0	5,2	2,2	0,1	0,0
	50-54	88,4	3,7	6,3	1,5	0,0	0,0
	55-59	87,5	3,1	7,3	2,0	0,0	0,1
	60-64	80,1	2,1	17,2	0,6	0,0	0,0
	64-69	78,4	2,7	18,2	0,5	0,0	0,2
	70-74	66,0	3,2	28,2	1,6	1,1	0,0
	75-79	67,0	1,9	30,3	0,8	0,0	0,0
	80+	57,5	2,5	39,7	0,0	0,3	0,0
	Total	44,1	51,7	3,4	0,7	0,0	0,0
	DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE						

ENSEMBL
E

SEXE	Groupe âges	marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé
		10-14	1,6	98,3	0,1	0,1	0,0
15-19	14,1	85,6	0,1	0,2	0,0	0,0	
20-24	39,5	59,8	0,1	0,5	0,0	0,0	
25-29	65,6	33,0	0,1	1,2	0,0	0,1	
30-34	84,3	13,7	0,8	1,0	0,2	0,0	
35-39	90,4	6,9	1,3	1,4	0,0	0,0	
40-44	93,7	3,6	1,2	1,5	0,0	0,0	
45-49	93,4	1,8	2,5	2,2	0,1	0,0	
50-54	89,6	2,8	6,4	1,1	0,1	0,0	
55-59	88,6	1,2	9,3	0,7	0,2	0,0	
60-64	80,2	1,9	17,3	0,4	0,2	0,0	
64-69	79,1	0,8	18,9	1,2	0,0	0,0	
70-74	72,0	1,5	25,0	1,5	0,0	0,0	
75-79	71,0	2,6	23,9	1,3	0,6	0,6	
80+	62,3	3,9	33,8	0,0	0,0	0,0	
Total	48,9	47,7	2,7	0,7	0,0	0,0	
DEPARTEMENT DE GOSSAS							
10-14	3,3	96,5	0,0	0,0	0,1	0,1	
15-19	21,2	78,8	0,0	0,0	0,0	0,0	
20-24	45,6	53,5	0,0	0,8	0,0	0,0	
25-29	69,6	29,3	0,6	0,5	0,0	0,0	
30-34	82,4	15,2	0,7	1,5	0,0	0,2	
35-39	88,6	7,3	1,8	2,2	0,0	0,0	
40-44	90,9	2,7	4,0	2,4	0,0	0,0	
45-49	94,4	3,3	2,0	0,0	0,0	0,3	
50-54	87,0	4,2	7,4	1,1	0,4	0,0	
55-59	89,1	2,6	6,2	1,6	0,0	0,5	
60-64	77,7	1,6	18,6	1,1	1,1	0,0	
64-69	75,0	2,8	19,4	2,8	0,0	0,0	
70-74	74,5	5,7	17,9	0,9	0,0	0,9	
75-79	71,0	4,8	22,6	0,0	1,6	0,0	
80+	69,4	3,5	25,9	1,2	0,0	0,0	
Total	52,7	43,4	2,9	0,8	0,1	0,1	

Tableau 1.16 : Répartition de la population masculine par groupes d'âge selon l'état matrimonial

Groupes d'âge	Etat matrimonial polygamie							Total
	monogame	polygame	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
10-14	548	232	67891	25	48	7	14	68766
15-19	2597	622	49264	14	44	13	7	52562
20-24	6492	1345	26585	26	109	16	9	34583
25-29	12242	2462	12928	60	179	8	8	27887
30-34	14506	3042	5546	88	250	12	12	23456
35-39	13572	3907	2184	168	260	6	19	20116
40-44	11121	4613	1083	289	284	7	10	17407
45-49	8691	4564	611	457	215	3	15	14556
50-54	7563	4946	521	740	224	12	12	14018
55-59	5644	4018	291	788	177	6	15	10940
60-64	4307	3430	227	1141	130	8	8	9250
64-69	2529	1969	119	929	76	6	7	5634
70-74	2410	1820	153	1320	33	23	7	5769
75-79	1322	1043	92	791	26	7	5	3288
80+	1670	1356	117	1380	14	11	10	4560
Total	95214	39369	167612	8216	2069	145	158	312792

Source : ANSD RGPHE 2013

Tableau 1.17 : Répartition de la population masculine par groupes d'âge selon l'état matrimonial

Groupes d'âge	Etat matrimonial polygamie							Total
	monogame	polygame	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
10-14	650	234	60600	25	45	4	6	61565
15-19	5461	1645	40902	16	93	15	3	48135
20-24	10644	3566	18498	60	225	19	9	33021
25-29	14872	5801	7755	83	341	13	13	28879
30-34	13836	6360	3108	155	362	8	10	23839
35-39	11524	6909	1218	257	346	7	15	20276
40-44	8869	7283	692	449	323	10	13	17640
45-49	6623	6339	357	720	266	5	8	14317
50-54	5449	6150	343	1209	260	11	12	13435
55-59	3648	4250	214	1259	166	6	14	9558
60-64	2877	3691	204	1837	106	8	8	8732
64-69	1625	2024	100	1458	65	7	9	5288
70-74	1607	1775	134	1970	30	25	6	5549
75-79	837	927	83	1126	18	9	4	3005
80+	1072	1151	124	1843	14	7	11	4225
Total	89594	58105	134332	12467	2660	154	141	297464

Source : ANSD RGPHE 2013

Tableau 1.18 : Pratique de la polygamie dans la région de Fatick (%)

Groupe d'âge	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Monogame	polygame	Monogame	polygame	Monogame	Polygame
DEPARTEMENT DE FATICK						
10-14	62,5	37,5	69,7	30,3	66,2	33,8
15-19	64,4	35,6	80,5	19,5	78,1	21,9
20-24	86,6	13,4	78,3	21,7	79,5	20,5
25-29	96,1	3,9	77,5	22,5	82,3	17,7
30-34	93,4	6,6	78,2	21,8	84,1	15,9
35-39	92,0	8,0	64,3	35,7	75,8	24,2
40-44	84,4	15,6	56,1	43,9	68,0	32,0
45-49	81,6	18,4	56,0	44,0	67,3	32,7
50-54	77,4	22,6	48,3	51,7	60,9	39,1
55-59	66,9	33,1	52,0	48,0	60,1	39,9
60-64	69,9	30,1	46,9	53,1	59,6	40,4
64-69	69,5	30,5	52,0	48,0	61,1	38,9
70-74	59,6	40,4	59,6	40,4	59,6	40,4
75-79	65,3	34,7	47,5	52,5	59,3	40,7
80+	59,0	41,0	56,2	43,8	58,0	42,0
Total	80,2	19,8	65,0	35,0	71,2	28,8
DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE						
	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Monogame	polygame	Monogame	polygame	Monogame	Polygame
10-14	73,7	26,3	89,5	10,5	84,2	15,8
15-19	82,5	17,5	70,3	29,7	71,4	28,6
20-24	93,4	6,6	68,9	31,1	71,7	28,3
25-29	95,3	4,7	62,4	37,6	71,0	29,0
30-34	91,5	8,5	50,1	49,9	65,6	34,4
35-39	83,6	16,4	46,3	53,7	63,3	36,7
40-44	70,4	29,6	33,1	66,9	49,7	50,3
45-49	61,7	38,3	34,4	65,6	46,7	53,3
50-54	55,3	44,7	34,3	65,7	44,8	55,2
55-59	53,1	46,9	35,5	64,5	45,0	55,0
60-64	50,7	49,3	36,5	63,5	44,5	55,5
64-69	46,0	54,0	34,1	65,9	40,8	59,2
70-74	48,5	51,5	36,8	63,2	43,2	56,8
75-79	50,8	49,2	38,3	61,7	45,5	54,5
80+	43,0	57,0	41,2	58,8	42,5	57,5
Total	70,7	29,3	50,5	49,5	58,3	41,7
DEPARTEMENT DE GOSSAS						

Groupe d'âge	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Monogame	polygame	Monogame	polygame	Monogame	Polygame
	HOMME		FEMME		ENSEMBLE	
	Monogame	polygame	Monogame	polygame	Monogame	Polygame
10-14	50,0	50,0	64,0	36,0	58,5	41,5
15-19	79,3	20,7	72,6	27,4	73,6	26,4
20-24	91,0	9,0	73,6	26,4	77,1	22,9
25-29	97,8	2,2	64,9	35,1	74,7	25,3
30-34	92,5	7,5	63,1	36,9	76,6	23,4
35-39	87,2	12,8	53,5	46,5	70,1	29,9
40-44	78,9	21,1	49,5	50,5	62,2	37,8
45-49	68,5	31,5	43,3	56,7	54,6	45,4
50-54	69,3	30,7	43,8	56,2	56,9	43,1
55-59	56,8	43,2	37,7	62,3	48,3	51,7
60-64	59,5	40,5	38,8	61,2	50,0	50,0
64-69	59,2	40,8	43,8	56,3	53,1	46,9
70-74	69,6	30,4	47,8	52,2	63,3	36,7
75-79	58,1	41,9	76,9	23,1	63,6	36,4
80+	50,0	50,0	47,6	52,4	49,2	50,8
Total	77,1	22,9	57,9	42,1	66,0	34,0

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Annexe 2 : Alphabétisation, niveau d'instruction et activité économique

Tableau 2.5 Taux d'alphabétisation selon le sexe et la langue d'alphabétisation, par groupe d'âges et par département(en %)

Groupe d'âges	Masculin			féminin			ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
	département de Fatick								
10-14	5,9	94,1	5,9	20,0	100,0	0,0	12,5	96,9	3,1
15-19	50,0	95,0	15,0	20,0	93,7	8,4	25,2	93,9	9,6*
20-24	22,2	77,8	22,2	29,1	94,4	7,8	27,9	91,6	10,2
25-29	42,0	79,5	19,3	25,5	87,8	9,2	30,6	85,2	12,3
30-34	25,1	81,9	20,5	22,3	92,1	8,4	23,6	87,4	13,9
35-39	28,3	87,9	20,2	21,0	89,5	10,5	25,0	88,6	15,8
40-44	25,7	84,6	23,4	31,0	86,7	8,0	27,8	85,4	17,4
45-49	19,7	77,8	29,9	43,1	84,7	8,3	28,6	80,4	21,7
50-54	23,4	81,3	16,8	35,6	76,3	8,5	27,7	79,5	13,9
55-59	28,0	80,3	25,0	34,0	84,0	4,0	29,7	81,3	19,2
60-64	21,8	83,2	15,8	31,3	81,3	6,3	23,1	82,9	14,5
64-69	20,0	82,9	25,7	22,2	77,8	11,1	20,5	81,8	22,7
70-74	15,4	61,5	46,2	100,0	0,0	0,0	18,5	59,3	44,4
75-79	15,0	80,0	25,0	100,0	0,0	0,0	19,0	76,2	23,8
80+	16,7	75,0	33,3	0,0	100,0	0,0	13,3	80,0	26,7
Total	25,8	82,4	22,0	26,8	89,1	8,4	26,3	85,6	15,5
	département de Foundiougne								
10-14	0,0	81,3	25,0	6,3	62,5	43,8	3,1	71,9	34,4
15-19	17,2	69,0	41,4	12,4	42,5	60,2	13,0	46,0	57,7
20-24	7,8	29,4	70,6	13,0	45,9	56,5	12,1	43,1	58,9
25-29	12,0	40,8	66,8	15,2	43,0	58,5	13,9	42,1	61,9
30-34	9,8	44,4	64,0	11,6	46,6	55,2	10,6	45,4	60,0
35-39	13,0	45,5	65,2	18,4	48,6	50,3	15,0	46,6	59,8
40-44	15,1	44,7	66,2	14,7	47,1	51,0	15,0	45,5	61,4
45-49	7,2	41,1	68,3	15,3	34,7	58,3	9,5	39,3	65,5
50-54	11,8	35,8	74,9	18,1	38,9	59,7	13,5	36,7	70,7
55-59	15,3	42,9	66,3	21,1	47,4	44,7	16,4	43,8	62,2
60-64	16,8	37,8	66,4	30,4	30,4	65,2	19,0	36,6	66,2
64-69	5,6	40,7	59,3	25,0	25,0	62,5	8,1	38,7	59,7
70-74	4,2	20,8	83,3	16,7	33,3	66,7	5,6	22,2	81,5
75-79	9,4	25,0	84,4	0,0	0,0	100,0	8,8	23,5	85,3
80+	6,3	15,6	90,6	0,0	0,0	100,0	5,7	14,3	91,4
Total	11,7	41,4	67,2	14,7	44,2	56,1	13,0	42,6	62,4

Groupe d'âges	Masculin			féminin			ensemble		
	langues nationales	français	Arabe	langues nationales	français	arabe	langues nationales	français	arabe
	département de Gossas								
10-14	0,0	100,0	25,0	12,5	87,5	12,5	8,3	91,7	16,7
15-19	0,0	75,0	33,3	5,4	78,4	24,3	4,1	77,6	26,5
20-24	0,0	55,6	44,4	5,4	73,2	26,8	4,1	68,9	31,1
25-29	6,5	45,7	65,2	14,6	54,2	39,6	10,6	50,0	52,1
30-34	9,3	48,1	59,3	23,3	66,7	23,3	14,3	54,8	46,4
35-39	10,3	51,3	61,5	29,2	41,7	33,3	14,7	49,0	54,9
40-44	6,6	44,3	59,0	29,2	54,2	37,5	12,9	47,1	52,9
45-49	10,0	42,0	66,0	55,6	44,4	11,1	16,9	42,4	57,6
50-54	11,1	42,2	66,7	16,7	83,3	16,7	11,8	47,1	60,8
55-59	12,1	36,4	66,7	33,3	66,7	11,1	16,7	42,9	54,8
60-64	25,9	37,0	66,7	0,0	75,0	25,0	22,6	41,9	61,3
64-69	0,0	50,0	64,3	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0	64,3
70-74	6,7	33,3	60,0	0,0	0,0	100,0	6,3	31,3	62,5
75-79	13,3	6,7	93,3	0,0	0,0	0,0	13,3	6,7	93,3
80+	23,1	15,4	69,2	0,0	0,0	0,0	23,1	15,4	69,2
Total	9,7	44,1	62,5	16,8	64,1	28,5	12,1	51,0	50,7

Source : ANSD. RGPHE 2013

Tableau 2.6 : Répartition des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint

	Niveau scolaire											
	Pré-scolaire		Primaire		Moyen		Secondaire		Supérieur jusqu'en_année 5		Supérieur 6 ans ou Plus	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Fatick	3916	3964	51476	47933	23008	23197	9621	6817	3129	1154	133	21
Foundiougne	1807	2077	33755	37035	14012	13168	5841	3730	1794	511	78	29
Gossas	515	506	8985	8920	3257	3066	1344	850	564	176	26	5
Ensemble	6238	6547	94216	93888	40277	39431	16806	11397	5487	1841	237	55

Tableau 2.7 : Répartition de la population par département et par groupe d'âge scolaire selon le sexe

Département	groupe d'âges scolaire	Masculin	Féminin	Total
Fatick	Age Préscolaire	23556	22634	46190
	Age Primaire	33019	30949	63968
	Age Moyen	19291	17460	36751
	Age Secondaire	11056	9778	20834
	Age Supérieur	12985	12185	25170
	Age Plus	53122	63699	116821
Foundiougne	Age Préscolaire	21395	20608	42003
	Age Primaire	26580	24610	51190
	Age Moyen	15291	14450	29741
	Age Secondaire	8580	8354	16934
	Age Supérieur	10031	11049	21080
	Age Plus	41549	49966	91515
Gossas	Age Préscolaire	7312	6778	14090
	Age Primaire	9034	7986	17020
	Age Moyen	5104	4319	9423
	Age Secondaire	2796	2718	5514
	Age Supérieur	3764	3885	7649
	Age Plus	16070	17459	33529
Région de Fatick	Age Préscolaire	52263	50020	102283
	Age Primaire	68633	63545	132178
	Age Moyen	39686	36229	75915
	Age Secondaire	22432	20850	43282
	Age Supérieur	26780	27119	53899
	Age Plus	110741	131124	241865

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 2.8: Répartition de la population active par département, par sexe en 2013

Groupe d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
DEPARTEMENT DE FATICK									
[15-19]	5497	14211	19708	2167	15 429	17 596	7664	29 640	37 304
[20-24]	6591	5981	12572	3565	8 583	12 148	10156	14 564	24 720
[25-29]	7510	1593	9103	4729	6308	11 037	12239	7 901	20 140
[30-34]	6994	701	7695	4312	5007	9 319	11306	5 708	17 014
[35-39]	6154	489	6643	3631	4274	7 905	9785	4 763	14 548
[40-44]	5191	426	5617	3335	3774	7 109	8526	4 200	12 726
[44-49]	4303	388	4691	2775	3245	6020	7078	3 633	10 711
[50-54]	4273	424	4697	2705	3129	5834	6978	3 553	10 531
[55-59]	3534	554	4088	1792	2329	4121	5326	2 883	8 209
[60-64]	2417	703	3120	1380	2393	3773	3797	3 096	6 893
[65-69]	1286	651	1937	663	1656	2319	1949	2 307	4 256
[70,+ [1926	2536	4462	1054	5145	6199	2980	7 681	10 661
Total	55676	28657	84333	32108	61272	93380	87784	89 929	177 713
DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE									
[15-19]	4872	10386	15258	2795	12 486	15 281	7667	22 872	30 539
[20-24]	6039	3824	9863	3306	7704	11 010	9345	11 528	20 873
[25-29]	6534	1214	7748	3862	6234	10 096	10396	7 448	17 844
[30-34]	5888	555	6443	3121	4957	8 078	9009	5 512	14 521
[35-39]	5183	386	5569	2760	4043	6803	7943	4 429	12 372
[40-44]	4352	329	4681	2450	3399	5849	6802	3 728	10 530
[44-49]	3535	310	3845	1864	2588	4452	5399	2 898	8 297
[50-54]	3141	345	3486	1642	2472	4114	4783	2 817	7 600
[55-59]	2281	450	2731	1025	1681	2706	3306	2 131	5 437
[60-64]	1672	685	2357	735	1867	2602	2407	2 552	4 959
[65-69]	821	557	1378	359	1232	1591	1180	1 789	2 969
[70, +[997	1958	2955	423	3203	3626	1420	5 161	6 581
Total	45315	20999	66314	24342	51866	76208	69657	72 865	142 522
DEPARTEMENT DE GOSSAS									
[15-19]	2432	2500	4932	1108	3675	4783	3540	6 175	9 715
[20-24]	2566	1043	3609	1179	2685	3864	3745	3 728	7 473
[25-29]	2618	444	3062	1231	2352	3583	3849	2 796	6 645
[30-34]	2296	294	2590	931	1799	2730	3227	2 093	5 320
[35-39]	1964	209	2173	774	1506	2280	2738	1 715	4 453
[40-44]	1510	161	1671	637	1263	1900	2147	1 424	3 571
[44-49]	1113	151	1264	535	1014	1549	1648	1 165	2 813
[50-54]	1164	180	1344	509	951	1460	1673	1 131	2 804

Groupe d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
[55-59]	805	163	968	320	724	1044	1125	887	2 012
[60-64]	642	214	856	262	797	1059	904	1 011	1 915
[65-69]	359	185	544	103	390	493	462	575	1 037
[70, +]	636	720	1356	155	1163	1318	791	1 883	2 674
Total	18105	6264	24369	7744	18319	26063	25849	24 583	50 432
REGION DE FATICK									
[15-19]	12801	27097	39898	6070	31590	37660	18871	58687	77558
[20-24]	15196	10848	26044	8050	18972	27022	23246	29820	53066
[25-29]	16662	3251	19913	9822	14894	24716	26484	18145	44629
[30-34]	15178	1550	16728	8364	11763	20127	23542	13313	36855
[35-39]	13301	1084	14385	7165	9823	16988	20466	10907	31373
[40-44]	11053	916	11969	6422	8436	14858	17475	9352	26827
[44-49]	8951	849	9800	5174	6847	12021	14125	7696	21821
[50-54]	8578	949	9527	4856	6552	11408	13434	7501	20935
[55-59]	6620	1167	7787	3137	4734	7871	9757	5901	15658
[60-64]	4731	1602	6333	2377	5057	7434	7108	6659	13767
[65-69]	2466	1393	3859	1125	3278	4403	3591	4671	8262
[70,+]	3559	5214	8773	1632	9511	11143	5191	14725	19916
Total	119096	55920	175016	64194	131457	195651	183290	187377	370667

Source : ANSD. RGPFAE 2013

Tableau 2.9 : Situation d'activité par département selon les groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
DEPARTEMENT DE FATICK									
[15-19]	4393	1104	14211	1017	1 150	15 429	5410	2 255	29 640
[20-24]	5288	1303	5981	1597	1 968	8 583	6886	3 271	14 564
[25-29]	6127	1383	1593	2181	2548	6 308	8308	3 931	7 901
[30-34]	5841	1153	701	2100	2212	5 007	7941	3 365	5 708
[35-39]	5251	903	489	1869	1761	4 274	7120	2 664	4 763
[40-44]	4395	797	426	1742	1593	3 774	6137	2 389	4 200
[44-49]	3611	692	388	1561	1214	3245	5172	1 906	3 634
[50-54]	3608	665	424	1623	1082	3129	5231	1 747	3 554
[55-59]	2985	549	554	1113	678	2329	4098	1 227	2 884
[60-64]	2008	409	703	864	515	2393	2872	924	3 097
[65-69]	1054	232	651	429	234	1656	1483	466	2 307

Groupe d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
[70,+ [1499	427	2536	633	421	5145	2132	848	7 681
Total	46059	9616	28658	16730	15378	61273	62789	24 994	89 931
DEPARTEMENT DE FOUNDIOUGNE									
[15-19]	3721	1151	10386	1616	1 179	12 486	5336	2 331	22 872
[20-24]	4708	1330	3824	1630	1676	7 704	6338	3 007	11 528
[25-29]	5230	1303	1214	2000	1861	6 234	7230	3 165	7 447
[30-34]	4853	1035	555	1692	1429	4 957	6545	2 464	5 511
[35-39]	4313	870	386	1566	1193	4043	5879	2 064	4 429
[40-44]	3654	699	329	1491	959	3399	5145	1 658	3 729
[44-49]	2950	585	310	1175	689	2588	4125	1 274	2 898
[50-54]	2594	546	345	1132	510	2472	3727	1 056	2 817
[55-59]	1872	409	450	734	291	1681	2606	700	2 131
[60-64]	1322	350	685	537	198	1867	1859	548	2 552
[65-69]	638	183	557	263	96	1232	901	280	1 788
[70, +[662	335	1958	295	128	3203	957	463	5 160
Total	36517	8797	20997	14131	10212	51864	50648	19 009	72 862
DEPARTEMENT DE GOSSAS									
[15-19]	1866	565	2500	430	678	3675	2296	1 243	6 174
[20-24]	1979	587	1043	434	746	2685	2413	1 332	3 728
[25-29]	2055	563	444	477	754	2352	2532	1 317	2 796
[30-34]	1813	482	294	402	529	1799	2216	1 011	2 093
[35-39]	1586	378	209	337	437	1506	1923	815	1 715
[40-44]	1188	322	161	315	322	1263	1503	644	1 425
[44-49]	902	211	151	277	258	1014	1178	469	1 165
[50-54]	899	265	180	298	211	951	1198	476	1 131
[55-59]	635	170	163	215	106	724	849	276	887
[60-64]	525	117	214	182	79	797	707	197	1 012
[65-69]	279	79	185	68	35	390	347	115	574
[70, +[442	194	720	85	70	1163	526	264	1 883
Total	14170	3935	6265	3519	4224	18319	17689	8 159	24 584
REGION DE FATICK									
[15-19]	9980	2821	27096	3063	3007	31590	13043	5828	58686
[20-24]	11976	3220	10848	3661	4390	18972	15637	7610	29820
[25-29]	13413	3249	3251	4657	5164	14894	18070	8413	18145
[30-34]	12508	2670	1550	4194	4170	11762	16702	6840	13312
[35-39]	11150	2151	1084	3772	3392	9823	14922	5543	10907
[40-44]	9236	1817	917	3548	2873	8436	12784	4691	9353
[44-49]	7462	1489	848	3013	2161	6848	10475	3649	7697

Groupe d'âge	SEXE								
	Masculin			Féminin			Total		
	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total	pop active	pop inactive	Total
[50-54]	7101	1476	950	3053	1803	6552	10155	3280	7502
[55-59]	5492	1128	1168	2062	1075	4734	7554	2203	5902
[60-64]	3855	876	1603	1583	793	5057	5438	1669	6660
[65-69]	1972	494	1392	760	366	3277	2731	860	4669
[70,+]	2603	956	5214	1013	619	9511	3615	1576	14725
Total	96746	22349	55920	34380	29814	131457	131126	52162	187376

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 2.10 : Situation de la population urbaine de Fatick par rapport à l'occupation

Groupes d'âge	Occupé	Chômeur ayant travaillé	A la recherche d'un premier emploi	Occupé au foyer	Etudiant/élève	Rentier	Retraités et personne du 3ème âge	Autres inactifs	Total
DEPARTEMENT DE FATICK									
[15-19]	446	25	142	177	4595	3	0	166	5555
[20-24]	786	33	287	448	2365	10	0	226	4154
[25-29]	987	46	341	724	482	7	0	235	2822
[30-34]	1126	36	306	695	101	2	0	179	2445
[35-39]	1026	28	218	539	31	4	0	159	2005
[40-44]	880	32	178	498	16	0	0	134	1739
[44-49]	710	17	135	408	10	5	12	127	1425
[50-54]	663	17	126	423	13	2	44	119	1408
[55-59]	540	21	107	317	4	1	106	144	1241
[60-64]	305	8	73	210	1	1	182	135	915
[65-69]	123	6	43	105	1	1	218	126	624
[70,+]	176	9	53	176	5	3	481	328	1232
Total	7769	279	2010	4721	7624	39	1044	2080	25566
DEPARTEMENT DE FOUDIOUGNE									
[10-14]									
[15-19]	739	12	256	532	4918	18	0	273	6748
[20-24]	951	12	379	968	1812	26	0	292	4440
[25-29]	1343	31	374	1087	290	39	0	260	3424
[30-34]	1366	32	278	1018	53	27	0	209	2983
[35-39]	1212	25	236	803	16	34	0	170	2496
[40-44]	1057	20	188	632	11	29	0	157	2094
[44-49]	868	30	149	448	5	27	12	154	1694
[50-54]	687	23	131	391	3	11	27	193	1467
[55-59]	507	26	88	251	4	13	68	156	1114
[60-64]	328	13	55	186	1	9	196	193	982
[65-69]	152	4	40	112	1	5	158	145	619
[70,+]	165	5	40	147	3	5	315	421	1102
Total	9377	234	2215	6576	7117	244	777	2625	29163

Groupes d'âge	Occupé	Chômeur ayant travaillé	A la recherche d'un premier emploi	Occupé au foyer	Etudiant/élève	Rentier	Retraités et personne du 3ème âge	Autres inactifs	Total
DEPARTEMENT DE GOSSAS									
[15-19]	71	8	102	160	1105	8	0	119	1574
[20-24]	118	4	145	261	463	6	0	112	1110
[25-29]	224	12	146	292	107	9	0	101	891
[30-34]	272	7	124	255	15	4	0	96	773
[35-39]	258	9	95	246	5	10	0	70	693
[40-44]	212	14	79	186	3	5	0	49	548
[44-49]	116	5	39	154	0	5	1	57	378
[50-54]	131	9	56	144	3	6	2	65	417
[55-59]	83	2	30	136	0	3	19	38	312
[60-64]	68	0	26	103	1	0	34	43	276
[65-69]	39	1	21	54	0	2	27	31	175
[70,+]	40	5	59	107	1	4	91	87	395
Total	1632	76	924	2099	1703	62	174	870	7542
REGION DE FATICK									
[15-19]	1256	45	500	870	10618	29	0	558	13877
[20-24]	1856	49	811	1677	4640	42	0	630	9704
[25-29]	2554	89	861	2102	879	55	0	596	7137
[30-34]	2764	75	708	1967	169	33	0	484	6201
[35-39]	2495	62	548	1588	52	48	0	400	5194
[40-44]	2148	66	446	1316	30	34	0	341	4382
[44-49]	1694	52	324	1011	15	37	25	339	3497
[50-54]	1481	49	314	958	19	19	73	378	3291
[55-59]	1131	49	226	704	8	17	193	339	2667
[60-64]	701	21	154	499	3	10	413	372	2173
[65-69]	315	11	104	272	2	8	403	303	1418
[70,+]	382	19	152	431	9	12	887	836	2729
Total	18777	588	5149	13396	16445	345	1995	5575	62270

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 2.11 : Situation de la population urbaine de Fatick par rapport à l'occupation

Groupes d'âge	Occupé	Chômeur ayant travaillé	A la recherche d'un premier emploi	Occupé au foyer	Etudiant/élève	Rentier	Retraités et personne du 3ème âge	Autres inactifs	Total
DEPARTEMENT DE FATICK									
[15-19]	4964	29	2058	1607	22118	69	0	903	31749
[20-24]	6100	58	2893	3070	7520	61	0	863	20566
[25-29]	7320	58	3486	4414	1263	64	0	712	17318
[30-34]	6815	52	2971	3867	241	49	0	573	14568
[35-39]	6094	49	2369	3443	77	53	0	457	12542
[40-44]	5256	56	2123	3017	57	41	0	437	10987

Groupes d'âge	Occupé	Chômeur ayant travaillé	A la recherche d'un premier emploi	Occupé au foyer	Etudiant/élève	Rentier	Retraités et personne du 3ème âge	Autres inactifs	Total
[44-49]	4462	38	1716	2547	32	26	34	433	9287
[50-54]	4568	29	1575	2138	25	42	201	546	9125
[55-59]	3558	25	1074	1425	17	32	338	500	6968
[60-64]	2567	16	827	993	16	37	864	658	5977
[65-69]	1360	15	402	513	5	22	755	561	3632
[70,+]	1956	12	775	826	20	46	3303	2492	9430
Total	55020	437	22269	27860	31391	543	5494	9134	152148
[10-14]	DEPARTEMENT DE FOUDIOUGNE								
[15-19]	4598	44	2019	2932	13320	124	0	754	23791
[20-24]	5387	57	2559	3926	3740	147	0	617	16432
[25-29]	5887	65	2695	4440	773	129	0	430	14419
[30-34]	5179	57	2098	3609	131	127	0	338	11538
[35-39]	4667	48	1755	2978	57	91	0	280	9875
[40-44]	4088	66	1383	2508	43	61	0	287	8437
[44-49]	3257	34	1061	1822	22	53	66	288	6603
[50-54]	3040	37	865	1438	18	59	241	436	6133
[55-59]	2099	24	561	845	9	55	341	388	4323
[60-64]	1531	31	449	598	9	60	755	543	3977
[65-69]	748	12	224	297	7	38	612	413	2350
[70,+]	792	35	383	413	26	75	2318	1438	5479
Total	41272	509	16051	25805	18155	1019	4332	6212	113357
	DEPARTEMENT DE GOSSAS								
[15-19]	2225	26	1106	1510	2708	4	0	559	8139
[20-24]	2295	37	1146	1731	788	9	0	357	6364
[25-29]	2308	40	1119	1800	147	9	0	331	5754
[30-34]	1944	44	836	1386	34	14	0	289	4547
[35-39]	1665	39	672	1153	19	7	0	205	3760
[40-44]	1291	28	522	922	8	13	0	238	3023
[44-49]	1062	13	413	715	4	9	22	197	2435
[50-54]	1066	20	390	559	9	5	68	268	2387
[55-59]	766	15	229	361	3	3	69	254	1701
[60-64]	639	12	159	315	4	4	206	301	1640
[65-69]	308	6	86	104	1	0	151	204	861
[70,+]	486	6	194	237	3	1	652	700	2279
Total	16057	286	6872	10793	3730	80	1168	3903	42889
	REGION DE FATICK								
[15-19]	11786	100	5183	6050	38147	198	0	2216	63679
[20-24]	13781	152	6598	8728	12049	218	0	1837	43362
[25-29]	15516	163	7299	10654	2183	203	0	1473	37491
[30-34]	13938	153	5905	8862	405	191	0	1200	30653
[35-39]	12426	137	4795	7573	153	151	0	942	26177
[40-44]	10636	151	4028	6447	108	115	0	962	22447

Groupes d'âge	Occupé	Chômeur ayant travaillé	A la recherche d'un premier emploi	Occupé au foyer	Etudiant/élève	Rentier	Retraités et personne du 3ème âge	Autres inactifs	Total
[44-49]	8780	84	3189	5084	58	88	122	918	18324
[50-54]	8674	86	2830	4134	53	106	510	1250	17645
[55-59]	6423	64	1864	2631	29	89	748	1142	12992
[60-64]	4738	58	1436	1905	29	101	1825	1502	11594
[65-69]	2417	33	713	914	14	60	1517	1178	6844
[70,+]	3233	53	1351	1476	49	122	6272	4630	17187
Total	112348	1233	45192	64458	53277	1642	10995	19249	308394

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Annexe 2 : Migration

Tableau 3.14 : Matrice de la migration durée de vie interrégionale

REGION	région de naissance														Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kolda	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
DAKAR	2 142 816	106 179	105 055	74 076	22 705	92 049	167 392	69 379	73 827	25 809	29 319	15 258	7 433	31 492	2 962 789
ZIGUINCHOR	19 270	462 694	2 263	2 570	1 064	3 908	3 848	983	2 432	5 085	734	909	1 732	19 453	526 945
DIOURBEL	47 879	2 989	1 156 857	11 155	8 017	28 260	65 729	77 097	20 656	3 521	1 697	24 263	1 828	1 686	1 451 634
SAINT-LOUIS	21 481	3 542	7 224	814 031	3 574	4 544	6 797	9 202	1 740	1 514	2 979	2 873	1 001	1 204	881 706
TAMBACOUNDA	7 488	2 682	5 213	3 582	606 625	5 579	4 286	2 997	2 198	3 789	2 646	5 075	7 067	1 964	661 191
KAOLACK	13 917	4 451	9 695	4 076	1 713	851 891	6 226	5 546	16 503	1 570	1 027	9 106	4 503	990	931 214
THIES	81 153	16 970	27 653	16 838	5 096	25 357	1 512 521	21 857	23 899	4 933	4 520	6 617	1 689	4 580	1 753 683
LOUGA	14 526	1 143	17 944	7 063	1 671	4 207	9 296	792 112	2 289	814	1 091	1 989	971	555	855 671
FATICK	13 781	2 755	11 363	1 276	1 073	17 878	9 332	4 418	633 702	1 201	472	2 163	1 240	587	701 241
KOLDA	7 081	6 212	2 483	1 402	5 547	5 520	1 748	684	1 000	598 820	866	4 269	1 024	5 630	642 286
MATAM	9 202	1 675	3 454	4 701	2 269	3 473	1 745	2 031	729	2 299	506 716	870	331	834	540 329
KAFFRINE	5 258	1 207	6 041	1 650	3 080	7 648	1 998	3 296	3 209	617	301	511 788	320	428	546 841
KEDOUGOU	1 110	440	695	214	2 406	527	460	245	206	384	269	214	129 037	172	136 379
SEDHIOU	3 920	6 511	970	560	647	3 529	903	261	1 317	3 826	392	1 065	579	418 276	442 756
Total	2 388 882	619 450	1 356 910	943 194	665 487	1 054 370	1 792 281	990 108	783 707	654 182	553 029	586 459	158 755	487 851	13 034 665

Tableau 3.15 : Matrice de la migration récente (5 ans) interrégionale

REGION	région résidence 5 ans														Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kolda	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
DAKAR	2 532 183	16 814	19 433	10 227	5 936	21 418	28 935	10 204	13 362	7 287	5 664	3 901	2 086	6 323	2 683 773
ZIGUINCHOR	11 577	435 773	707	892	488	1 006	1 574	268	1 428	1 631	194	194	1 181	5 763	462 676
DIOURBEL	21 866	808	1 077 982	10 351	6 945	10 064	32 515	25 617	3 274	2 100	538	18 249	1 184	485	1 211 978
SAINT-LOUIS	9 792	1 102	4 434	719 738	2 472	1 492	2 431	3 203	748	583	1 238	1 726	809	375	750 143
TAMBACOUNDA	4 412	651	2 463	1 976	528 092	2 500	1 708	1 770	485	2 106	819	1 891	2 804	1 138	552 815
KAOLACK	9 588	1 164	3 974	1 824	656	748 435	2 407	1 606	3 821	735	291	2 467	3 358	257	780 583
THIES	33 981	3 770	9 181	3 535	1 862	7 106	1 430 884	4 757	5 262	1 601	1 331	1 794	587	1 110	1 506 761
LOUGA	6 872	350	7 908	2 651	984	1 362	3 429	698 346	716	389	477	801	685	230	725 200
FATICK	10 111	1 008	5 501	538	535	4 850	3 690	2 669	554 760	755	211	546	973	203	586 350
KOLDA	5 138	1 625	1 326	772	2 484	1 409	776	176	274	521 218	315	659	579	1 865	538 616
MATAM	4 835	1 103	1 479	1 518	957	2 150	575	680	377	1 645	431 862	316	191	582	448 270
KAFFRINE	4 045	680	2 930	996	1 478	2 696	1 387	1 250	655	381	153	428 994	155	242	446 042
KEDOUGOU	966	153	394	99	1 445	288	239	111	73	197	178	65	111 351	89	115 648
SEDHIOU	3 341	2 380	660	279	500	815	488	117	1 603	1 845	249	220	349	357 340	370 186
Total	2 658 707	467 381	1 138 372	755 396	554 834	805 591	1 511 038	750 774	586 838	542 473	443 520	461 823	126 292	376 002	11 179 041

Tableau 3.16 : Matrice de la migration ancienne (10 ans) interrégionale

REGION	région de résidence y a 10 ans														Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kolda	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
DAKAR	2 095 394	26 285	30 045	15 594	8 818	28 907	44 556	14 645	20 166	9 894	8 207	4 947	2 327	8 219	2 318 004
ZIGUINCHOR	15 637	351 206	965	1 175	657	1 524	2 136	403	1 510	2 379	274	322	1 062	6 733	385 983
DIOURBEL	27 509	1 203	841 564	8 653	5 644	9 925	31 398	26 429	5 206	1 907	725	16 509	1 107	610	978 389
SAINT-LOUIS	11 793	1 408	4 082	579 566	2 197	1 821	3 150	3 826	801	753	1 515	1 548	670	448	613 578
TAMBACOUNDA	4 915	898	2 600	1 751	411 461	2 468	1 860	1 608	627	2 101	1 100	1 979	2 705	1 017	437 090
KAOLACK	10 780	1 566	4 212	1 801	920	591 578	2 817	1 808	5 224	915	366	3 145	2 728	345	628 205
THIES	42 630	5 402	11 063	4 955	2 461	8 691	1 151 537	6 163	6 931	2 142	1 628	2 386	772	1 412	1 248 173
LOUGA	9 006	523	8 686	3 112	1 004	1 711	4 238	558 738	821	432	636	951	624	258	590 740
FATICK	12 260	1 279	5 735	666	705	6 308	4 473	2 407	430 253	766	193	814	915	233	467 007
KOLDA	5 604	2 316	1 314	888	2 850	1 605	1 037	271	353	400 874	434	1 047	611	2 305	421 509
MATAM	5 161	1 036	1 691	1 871	1 084	1 998	764	831	386	1 391	337 869	371	213	537	355 203

KAFFRINE	4 174	738	3 124	977	1 547	3 262	1 457	1 247	971	485	163	329 825	198	245	348 413
KEDOUGOU	1 194	219	430	144	1 722	338	319	112	117	266	197	113	86 174	90	91 435
SEDHIOU	3 953	2 912	635	363	503	1 113	642	154	1 473	1 992	233	221	369	274 587	289 150
Total	2 250 010	396 991	916 146	621 516	441 573	661 249	1 250 384	618 642	474 839	426 297	353 540	364 178	100 475	297 039	9 172 879

Tableau 8.1: Matrice de la migration du moment (1 an) interrégionale

REGION	région résidence 1 an														Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kolda	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
DAKAR	2 968 727	3 026	4 249	2 114	1 241	11 824	6 579	5 426	4 646	3 035	1 397	2 489	1 758	5 484	3 021 995
ZIGUINCHOR	2 843	517 806	151	205	188	197	397	67	1 109	361	55	64	1 167	3 080	527 690
DIOURBEL	10 971	448	1 289 196	11 568	8 090	9 140	33 097	26 877	1 656	2 220	263	21 121	1 054	405	1 416 106
SAINT-LOUIS	4 521	373	4 280	844 743	2 576	965	943	2 309	543	166	440	1 851	789	236	864 735
TAMBACOUNDA	2 770	223	2 254	1 915	632 637	2 516	1 438	1 785	337	1 896	388	1 534	2 562	1 214	653 469
KAOLACK	4 443	334	2 864	1 702	193	891 431	1 178	1 129	1 301	400	134	1 405	4 127	82	910 723
THIES	12 552	815	4 834	1 140	570	4 123	1 689 883	2 835	2 451	401	511	947	223	339	1 721 624
LOUGA	2 915	106	5 214	1 696	843	828	2 178	819 791	428	304	271	659	667	200	836 100
FATICK	3 406	276	3 731	247	123	1 715	1 180	2 589	669 052	720	106	155	916	65	684 281
KOLDA	3 267	452	1 357	536	1 867	1 225	459	92	112	624 944	146	371	469	928	636 225
MATAM	2 892	1 210	1 134	900	543	2 388	215	407	372	1 805	517 308	204	95	617	530 090
KAFFRINE	2 609	354	1 456	880	1 238	1 283	674	1 122	130	114	70	522 592	50	205	532 777
KEDOUGOU	265	33	260	44	446	204	76	98	9	494	150	18	135 941	82	138 120
SEDHIOU	1 362	1 145	512	123	468	277	189	124	1 612	1 269	236	107	303	426 700	434 427
Total	3 023 543	526 601	1 321 492	867 813	651 023	928 116	1 738 486	864 651	683 758	638 129	521 475	553 517	150 121	439 637	12 908 362

Annexe 4 : Ménage -Habitat-Environnement

Tableau 4.8 : Répartition en % des ménages selon le type de logement par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Type de logement						Total
		Autre	Case	Baraque	Maison basse	Maison à étage	Immeuble à Appartement	
Dakar	Urbain	0,6	1,1	2,3	47,8	42,6	5,7	482479
	Rural	0,6	4,0	1,9	83,8	9,6	0,1	13664
Ziguinchor	Urbain	1,2	2,5	1,8	85,4	8,6	0,5	34616
	Rural	0,4	4,7	1,8	91,9	1,0	0,2	41341
Diourbel	Urbain	1,2	12,4	3,0	76,8	6,5	0,2	25628
	Rural	1,4	31,6	4,5	56,5	5,6	0,4	130910
Saint-Louis	Urbain	0,8	4,7	1,6	80,9	11,4	0,5	51162
	Rural	1,4	34,8	2,6	59,5	1,5	0,2	59029
Tambacounda	Urbain	1,8	16,3	2,5	73,3	5,7	0,3	21307
	Rural	1,1	73,8	1,2	20,9	1,6	1,3	48985
Kaolack	Urbain	0,7	4,3	4,3	83,5	7,0	0,3	40148
	Rural	0,3	46,5	1,3	50,2	0,7	1,0	55143
Thiès	Urbain	1,0	4,1	1,7	79,6	13,2	0,4	106308
	Rural	0,9	21,5	2,4	72,4	2,6	0,2	88458
Louga	Urbain	0,2	10,6	1,8	78,9	8,3	0,2	22031
	Rural	0,8	52,4	2,2	43,2	1,4	0,1	75350
Fatick	Urbain	0,2	5,6	1,9	88,7	3,3	0,4	13205
	Rural	0,2	42,0	0,8	56,2	0,6	0,1	59199
Kolda	Urbain	1,6	30,0	1,7	62,8	2,7	1,1	22630
	Rural	0,7	76,0	0,7	20,5	1,0	1,0	48302
Matam	Urbain	3,6	13,3	4,2	73,8	4,8	0,4	11179
	Rural	1,4	29,5	5,3	61,1	2,4	0,2	42767
Kaffrine	Urbain	0,2	25,2	1,3	70,5	2,8	0,0	9081
	Rural	0,3	79,6	1,0	18,8	0,3	0,1	44930
Kédougou	Urbain	1,0	51,5	0,5	43,2	1,4	2,4	5388
	Rural	0,5	86,1	2,0	11,0	0,2	0,1	13660
Sédhiou	Urbain	1,9	5,6	0,8	89,7	1,5	0,4	8598
	Rural	1,4	21,2	1,8	72,9	2,7	0,1	32271
Sénégal	Urbain	0,8	4,5	2,2	61,3	27,9	3,4	853759
	Rural	0,9	41,5	2,4	52,5	2,3	0,4	754009

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.9 : Répartition des ménages selon la densité du logement par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Nombre de personnes par pièce (classe)						Total
		moins 1 personne	une personne	deux personnes	trois personnes	quatre personnes	plus de quatre personnes	
Dakar	Urbain	9,2	35,9	25,8	13,8	7,3	8,0	482479
	Rural	7,5	28,3	29,6	18,5	8,5	7,6	13664
Ziguinchor	Urbain	10,5	38,2	27,2	13,5	5,5	5,1	34616
	Rural	22,3	46,3	20,4	6,6	2,3	2,0	41341
Diourbel	Urbain	7,3	34,8	31,7	15,9	5,7	4,5	25628
	Rural	7,4	32,0	33,5	16,5	6,0	4,6	130910
Saint-Louis	Urbain	7,9	33,4	27,7	15,6	7,2	8,1	51162
	Rural	4,5	24,4	30,7	19,6	9,8	10,9	59029
Tambacounda	Urbain	9,2	34,4	27,4	15,6	6,8	6,6	21307
	Rural	6,7	28,5	33,6	18,5	6,9	5,8	48985
Kaolack	Urbain	8,8	35,7	30,1	14,0	6,0	5,4	40148
	Rural	3,4	21,2	37,0	23,6	8,7	6,1	55143
Thiès	Urbain	9,9	37,0	29,5	13,5	5,5	4,6	106308
	Rural	5,3	26,6	34,2	19,6	7,8	6,5	88458
Louga	Urbain	9,8	37,6	29,3	13,6	5,4	4,3	22031
	Rural	5,4	31,0	34,1	17,2	6,6	5,7	75350
Fatick	Urbain	8,0	36,2	29,7	14,1	6,0	6,0	13205
	Rural	4,6	24,7	35,5	21,4	8,1	5,7	59199
Kolda	Urbain	8,4	35,7	29,5	14,8	5,8	5,8	22630
	Rural	4,4	27,7	37,7	19,3	6,8	4,1	48302
Matam	Urbain	7,1	27,0	27,3	18,8	9,6	10,2	11179
	Rural	6,1	25,3	29,5	19,1	9,5	10,5	42767
Kaffrine	Urbain	6,8	29,9	31,6	17,7	6,9	7,0	9081
	Rural	4,3	25,0	39,0	20,9	6,6	4,2	44930
Kédougou	Urbain	10,1	33,7	26,0	15,5	7,2	7,5	5388
	Rural	8,6	34,2	31,7	15,8	5,4	4,3	13660
Sédhiou	Urbain	9,4	38,5	32,8	12,6	4,1	2,6	8598
	Rural	8,3	38,7	33,3	13,1	4,0	2,6	32271
Sénégal	Urbain	9,1	35,8	27,3	14,1	6,8	7,0	853759
	Rural	6,6	29,1	33,4	18,1	7,0	5,8	754009

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.10: Répartition des ménages selon le statut d'occupation par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Statut d'occupation								Total
		Propriétaire	Co propriétaire	Locataire	Co locataire	Location vente	Logé par employeur	Logé par parents/amis	Autre	
Dakar	Urbain	37,1	3,8	46,8	7,0	0,1	1,5	2,8	1,0	482479
	Rural	67,4	5,6	15,5	2,4	0,0	3,6	3,7	1,7	13664
Ziguinchor	Urbain	42,9	6,6	38,3	2,8	0,0	0,9	7,2	1,2	34616
	Rural	71,1	6,7	14,9	0,9	0,0	1,0	4,7	0,8	41341
Diourbel	Urbain	77,6	6,3	10,4	1,7	0,0	0,9	2,2	1,0	25628
	Rural	90,8	3,8	2,2	0,3	0,0	0,3	1,7	0,9	130910
Saint-Louis	Urbain	66,4	6,9	18,2	2,3	0,0	1,7	3,3	1,2	51162
	Rural	92,5	3,4	1,6	0,2	0,0	0,5	1,3	0,6	59029
Tambacounda	Urbain	54,8	2,8	32,7	5,2	0,0	1,3	2,5	0,7	21307
	Rural	88,5	5,5	2,8	0,4	0,0	0,4	1,6	0,9	48985
Kaolack	Urbain	67,0	6,0	19,2	2,4	0,1	1,1	3,3	0,9	40148
	Rural	91,3	5,0	1,4	0,3	0,0	0,3	1,3	0,5	55143
Thiès	Urbain	63,9	5,5	20,2	3,3	0,1	2,3	3,2	1,6	106308
	Rural	87,3	6,4	2,8	0,4	0,0	0,7	1,6	0,8	88458
Louga	Urbain	72,4	6,7	11,9	2,3	0,0	1,2	3,9	1,5	22031
	Rural	93,2	4,0	0,7	0,1	0,0	0,3	0,9	0,7	75350
Fatick	Urbain	71,1	5,1	16,7	2,0	0,2	1,1	3,0	0,8	13205
	Rural	87,9	6,4	2,6	0,3	0,0	0,6	1,8	0,4	59199
Kolda	Urbain	64,3	4,0	24,1	1,8	0,0	0,8	4,1	0,7	22630
	Rural	93,2	3,8	1,4	0,1	0,0	0,2	1,0	0,3	48302
Matam	Urbain	76,1	4,5	13,7	1,6	0,0	1,4	2,1	0,7	11179
	Rural	92,2	3,8	2,1	0,3	0,0	0,2	1,0	0,4	42767
Kaffrine	Urbain	74,4	3,7	14,8	2,5	0,0	1,2	2,6	0,8	9081
	Rural	92,6	4,5	0,4	0,0	0,0	0,3	1,9	0,4	44930
Kédougou	Urbain	69,8	2,9	22,9	1,3	0,1	0,9	1,6	0,7	5388
	Rural	95,7	0,9	1,4	0,5	0,0	0,3	0,7	0,6	13660
Sédhiou	Urbain	68,9	6,1	18,0	1,4	0,0	1,2	3,6	0,8	8598
	Rural	89,3	6,0	1,9	0,2	0,0	0,4	1,6	0,6	32271
Sénégal	Urbain	49,1	4,6	35,5	5,1	0,1	1,5	3,1	1,0	853759
	Rural	89,3	4,8	2,8	0,3	0,0	0,5	1,6	0,7	754009

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.11: Répartition des ménages selon le mode d'acquisition du logement par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Mode d'acquisition du logement					Total
		Auto construction	Promoteur immobilier	Coopérative d'habitat	Héritage	Autre	
Dakar	Urbain	71,0	6,4	3,7	15,2	3,8	482479
	Rural	82,6	3,9	3,1	7,6	2,8	13664
Ziguinchor	Urbain	75,0	1,6	0,5	19,9	2,9	34616
	Rural	90,5	0,3	1,1	6,1	2,0	41341
Diourbel	Urbain	81,6	0,5	0,2	15,3	2,4	25628
	Rural	89,3	0,7	0,8	5,1	4,2	130910
Saint-Louis	Urbain	77,6	0,3	0,5	18,8	2,8	51162
	Rural	92,3	0,2	0,5	4,7	2,3	59029
Tambacounda	Urbain	82,8	1,2	0,5	11,4	4,2	21307
	Rural	85,7	0,4	0,8	8,9	4,1	48985
Kaolack	Urbain	81,6	1,1	0,5	14,5	2,4	40148
	Rural	94,0	0,3	0,5	4,5	0,7	55143
Thiès	Urbain	78,7	0,8	0,5	16,3	3,7	106308
	Rural	84,9	0,4	0,5	11,5	2,7	88458
Louga	Urbain	83,2	0,5	0,9	13,1	2,3	22031
	Rural	91,5	1,3	0,4	4,1	2,7	75350
Fatick	Urbain	85,1	0,4	0,2	11,5	2,8	13205
	Rural	92,5	0,3	0,4	5,7	1,1	59199
Kolda	Urbain	89,3	0,5	0,2	7,3	2,7	22630
	Rural	92,8	0,4	0,6	3,8	2,4	48302
Matam	Urbain	87,3	0,2	0,5	10,0	2,1	11179
	Rural	90,7	0,1	0,5	6,5	2,2	42767
Kaffrine	Urbain	91,5	0,1	0,2	6,5	1,7	9081
	Rural	94,0	0,1	0,5	4,4	1,0	44930
Kédougou	Urbain	81,3	0,5	0,9	12,2	5,1	5388
	Rural	95,1	0,1	1,4	1,5	1,9	13660
Sédhiou	Urbain	84,2	0,2	0,4	12,6	2,6	8598
	Rural	90,5	0,9	1,0	4,4	3,2	32271
Sénégal	Urbain	76,7	3,2	1,9	15,0	3,3	853759
	Rural	90,3	0,5	0,7	5,9	2,6	754009

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.12 : Répartition des ménages selon la nature du mur et revêtement du bâtiment principal par région et milieu de résidence

REGION	MILIEU DE RESIDENCE	Nature du mur et revêtement du bâtiment principal									Total
		Ciment	Ciment avec carreaux	Ciment et marbre	Ciment avec bois	Bois	Banco	Banco+ enduit ciment	Paille/ Tige	Autre	
Dakar	Urbain	87,8	10,2	0,2	0,2	0,9	0,1	0,0	0,1	0,4	482479
	Rural	91,8	4,7	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	2,2	0,8	13664
Ziguinchor	Urbain	71,4	2,0	0,0	0,1	0,2	17,8	7,6	0,1	0,7	34616
	Rural	32,7	0,2	0,0	0,1	0,6	57,6	8,0	0,4	0,4	41341
Diourbel	Urbain	81,5	4,6	0,3	0,3	0,6	0,3	0,2	10,9	1,4	25628
	Rural	64,0	4,1	0,1	0,7	1,8	1,7	0,9	22,6	4,1	130910
Saint-Louis	Urbain	86,3	4,7	0,1	0,2	0,3	4,4	1,7	1,5	0,7	51162
	Rural	48,0	0,6	0,1	0,7	3,3	23,9	4,2	16,9	2,3	59029
Tambacounda	Urbain	75,3	3,2	0,1	0,4	1,3	12,4	4,5	2,0	0,7	21307
	Rural	28,7	0,3	0,1	0,3	2,3	55,6	4,4	6,6	1,8	48985
Kaolack	Urbain	88,7	5,0	0,1	1,2	0,1	1,7	0,5	1,7	1,0	40148
	Rural	60,8	0,4	0,0	0,2	0,3	28,6	5,8	3,8	0,2	55143
Thiès	Urbain	91,3	4,8	0,2	0,2	0,4	0,2	0,1	2,3	0,5	106308
	Rural	78,1	1,0	0,1	0,5	1,0	2,0	0,5	15,3	1,5	88458
Louga	Urbain	82,6	8,3	0,1	0,3	0,4	0,2	0,1	7,0	0,9	22031
	Rural	49,5	1,6	0,0	0,8	3,0	1,5	1,0	40,4	2,1	75350
Fatick	Urbain	89,2	3,5	0,1	0,2	0,3	2,6	1,3	2,2	0,6	13205
	Rural	63,5	0,4	0,0	0,4	0,5	21,3	5,7	7,1	1,0	59199
Kolda	Urbain	69,3	1,8	0,0	0,2	0,2	21,3	5,2	1,2	0,7	22630
	Rural	23,7	0,2	0,0	0,3	1,9	60,4	4,0	6,9	2,6	48302
Matam	Urbain	70,7	1,9	0,1	0,7	1,2	16,3	5,9	2,0	1,2	11179
	Rural	46,2	0,8	0,1	0,7	3,9	27,5	7,1	11,4	2,4	42767
Kaffrine	Urbain	79,6	2,0	0,1	0,1	0,2	13,0	2,8	1,6	0,5	9081
	Rural	34,8	0,2	0,0	0,5	0,8	44,0	6,6	12,1	1,0	44930
Kédougou	Urbain	68,6	1,1	0,1	0,4	0,4	23,3	5,3	0,5	0,2	5388
	Rural	16,9	0,1	0,0	0,2	1,9	69,8	2,7	7,2	1,2	13660
Sédhiou	Urbain	60,1	1,2	0,0	0,1	0,4	30,0	7,9	0,1	0,2	8598
	Rural	27,0	0,2	0,0	0,1	1,2	64,8	4,8	1,1	0,7	32271
Sénégal	Urbain	85,7	7,6	0,2	0,3	0,7	2,9	1,0	1,2	0,5	853759
	Rural	51,4	1,3	0,0	0,5	1,7	25,2	3,5	14,4	1,9	754009

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.13 : Répartition des ménages selon la nature du toit et revêtement du bâtiment principal

REGION	Milieu de résidence	Nature du toit et revêtement du bâtiment principal					Total
		Autre	Béton	Tuile/ ardoise	Zinc	Chaume/ paille	
Dakar	Urbain	0,5	71,1	23,6	4,5	0,3	482479
	Rural	0,6	43,0	46,5	7,7	2,3	13664
Ziguinchor	Urbain	0,3	17,0	4,6	77,8	0,3	34616
	Rural	0,4	1,8	3,1	88,6	6,1	41341
Diourbel	Urbain	0,6	22,3	6,0	64,6	6,5	25628
	Rural	1,3	18,8	1,4	61,4	17,1	130910
Saint-Louis	Urbain	1,1	34,4	28,9	32,5	3,1	51162
	Rural	5,7	11,2	10,2	34,7	38,2	59029
Tambacounda	Urbain	0,9	23,4	5,2	58,0	12,6	21307
	Rural	2,6	6,4	3,3	17,0	70,8	48985
Kaolack	Urbain	0,2	26,1	12,5	58,4	2,8	40148
	Rural	0,8	1,8	2,7	50,6	44,2	55143
Thiès	Urbain	0,5	40,7	9,1	48,1	1,7	106308
	Rural	0,5	9,9	9,5	66,5	13,7	88458
Louga	Urbain	0,7	33,6	5,5	53,3	6,9	22031
	Rural	2,2	7,8	2,1	42,0	46,0	75350
Fatick	Urbain	0,5	12,5	6,9	75,8	4,2	13205
	Rural	0,3	4,1	2,0	54,6	39,0	59199
Kolda	Urbain	0,8	11,6	2,3	61,0	24,2	22630
	Rural	1,5	2,1	1,1	21,8	73,4	48302
Matam	Urbain	3,2	37,6	4,5	47,4	7,3	11179
	Rural	6,4	22,8	2,0	37,9	30,8	42767
Kaffrine	Urbain	0,6	8,9	7,0	59,6	23,9	9081
	Rural	1,8	0,9	2,0	18,6	76,8	44930
Kédougou	Urbain	0,6	20,8	2,0	36,5	40,2	5388
	Rural	0,5	0,9	0,1	11,8	86,8	13660
Sédhiou	Urbain	0,1	5,1	1,4	90,7	2,6	8598
	Rural	1,2	2,9	0,4	75,5	19,9	32271
Sénégal	Urbain	0,6	52,6	17,7	26,3	2,7	853759
	Rural	1,9	9,4	4,3	47,5	36,9	754009

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.14 : Répartition des ménages selon la nature du sol et revêtement du bâtiment principal

REGION	Milieu de résidence	Nature du sol et revêtement du bâtiment principal								Total
		Carrelage	Ciment	Argile/ banco	Sable	Tapis	Moquette	Bois ciré	Autre	
Dakar	Urbain	56,5	33,2	0,1	4,6	4,9	0,5	0,0	0,1	482479
	Rural	31,3	55,6	0,2	7,4	5,1	0,2	0,0	0,1	13664
Ziguinchor	Urbain	16,1	64,3	7,2	6,8	4,8	0,3	0,0	0,4	34616
	Rural	3,7	40,2	27,1	25,2	3,3	0,0	0,0	0,4	41341
Diourbel	Urbain	22,5	53,9	0,3	17,6	5,2	0,1	0,1	0,3	25628
	Rural	14,8	44,0	1,7	32,7	4,9	0,2	0,4	1,3	130910
Saint-Louis	Urbain	27,0	50,6	2,7	11,8	7,1	0,4	0,0	0,3	51162
	Rural	4,4	36,6	17,2	32,7	6,3	0,2	0,8	1,6	59029
Tambacounda	Urbain	11,3	66,2	4,2	13,0	4,8	0,1	0,0	0,4	21307
	Rural	1,1	30,6	30,8	33,4	1,5	0,1	0,4	2,2	48985
Kaolack	Urbain	28,0	55,1	1,2	7,4	7,8	0,3	0,0	0,1	40148
	Rural	2,4	56,9	14,6	21,2	4,6	0,1	0,0	0,2	55143
Thiès	Urbain	36,6	47,5	0,3	10,4	4,7	0,2	0,0	0,2	106308
	Rural	10,2	57,8	2,4	17,7	11,1	0,1	0,1	0,6	88458
Louga	Urbain	31,4	52,1	0,5	10,7	4,9	0,1	0,0	0,3	22031
	Rural	5,6	38,7	3,5	41,1	8,1	0,1	0,7	2,1	75350
Fatick	Urbain	21,9	56,4	0,9	5,3	14,9	0,4	0,1	0,2	13205
	Rural	5,7	51,3	15,3	23,2	4,0	0,1	0,0	0,4	59199
Kolda	Urbain	11,9	66,9	8,0	9,8	2,9	0,1	0,1	0,3	22630
	Rural	1,1	25,8	27,5	43,3	0,9	0,0	0,1	1,2	48302
Matam	Urbain	12,8	61,2	13,6	10,7	0,9	0,0	0,2	0,5	11179
	Rural	2,9	43,3	27,0	23,1	0,7	0,0	1,1	1,9	42767
Kaffrine	Urbain	11,5	58,2	6,3	10,6	13,1	0,2	0,0	0,2	9081
	Rural	1,2	32,4	23,9	36,3	4,4	0,1	0,4	1,3	44930
Kédougou	Urbain	11,1	62,8	11,7	8,1	5,9	0,1	0,0	0,4	5388
	Rural	0,4	25,7	44,2	26,7	1,1	0,0	0,1	1,8	13660
Sédhiou	Urbain	7,4	66,3	10,1	11,2	4,3	0,1	0,0	0,5	8598
	Rural	1,3	29,3	25,9	41,7	0,6	0,0	0,1	1,2	32271
Sénégal	Urbain	42,9	42,7	1,4	7,1	5,3	0,4	0,0	0,2	853759
	Rural	6,5	42,3	14,7	30,0	4,9	0,1	0,3	1,2	754009

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.15 : Répartition des ménages selon le principal mode d'éclairage par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Principal mode d'éclairage										Total
		Electricité	Solaire	Groupe électrogène	Gaz	Lampe à pétrole artisanale	Lampe tempête	Bougie	Bois	Lampe rechargeable	Autre	
Dakar	Urbain	94,4	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	4,1	0,1	0,5	0,2	482479
	Rural	73,2	2,0	0,2	0,2	0,3	1,0	18,4	0,6	3,8	0,4	13664
Ziguinchor	Urbain	79,5	0,3	0,0	0,0	0,8	4,8	9,3	0,3	4,6	0,3	34616
	Rural	33,3	4,9	0,3	0,1	3,9	16,9	11,1	0,4	28,4	0,8	41341
Diourbel	Urbain	74,9	0,3	0,0	0,0	0,9	2,6	11,6	0,5	8,6	0,6	25628
	Rural	45,8	1,5	0,1	0,1	1,3	8,9	12,9	1,4	26,7	1,3	130910
Saint-Louis	Urbain	86,7	0,4	0,1	0,1	0,4	2,1	3,3	0,3	5,7	1,0	51162
	Rural	20,8	3,9	0,6	0,1	1,3	10,6	4,8	8,5	46,2	3,2	59029
Tambacounda	Urbain	64,8	1,2	0,1	0,0	0,9	5,9	15,3	0,9	9,8	1,1	21307
	Rural	8,0	5,5	0,2	0,1	2,1	15,0	10,1	12,1	40,5	6,3	48985
Kaolack	Urbain	78,4	0,5	0,1	0,1	0,4	2,3	11,4	0,5	6,0	0,3	40148
	Rural	12,1	5,4	0,1	0,0	1,4	10,7	9,9	1,0	56,9	2,3	55143
Thiès	Urbain	84,9	0,4	0,1	0,3	0,5	1,5	8,8	0,4	2,9	0,3	106308
	Rural	35,4	3,1	0,2	0,1	1,0	8,9	14,3	1,1	34,9	0,8	88458
Louga	Urbain	79,4	0,5	0,1	0,1	0,6	2,9	7,9	0,5	7,6	0,5	22031
	Rural	21,8	4,9	0,2	0,1	2,2	16,3	7,3	6,2	39,7	1,2	75350
Fatick	Urbain	73,9	1,0	0,1	0,1	0,6	3,4	11,3	0,4	8,8	0,5	13205
	Rural	17,0	9,1	0,3	0,1	1,3	6,3	9,3	1,1	54,8	0,7	59199
Kolda	Urbain	53,4	0,6	0,1	0,0	0,6	3,9	23,8	1,1	15,4	1,0	22630
	Rural	4,9	3,3	0,1	0,0	2,3	8,2	25,0	11,6	39,2	5,4	48302
Matam	Urbain	65,4	0,7	0,1	0,1	2,7	11,1	3,3	1,2	13,1	2,4	11179
	Rural	24,4	5,0	0,1	0,0	1,9	16,9	2,0	12,0	34,1	3,5	42767
Kaffrine	Urbain	57,9	0,6	0,1	0,0	1,5	6,1	15,0	0,5	17,7	0,4	9081
	Rural	4,9	3,6	0,2	0,1	1,2	16,1	7,7	2,7	60,0	3,6	44930
Kédougou	Urbain	50,0	1,8	0,2	0,1	0,8	6,0	13,9	1,1	21,3	4,6	5388
	Rural	2,2	7,1	0,4	0,1	0,5	5,8	6,0	7,9	61,8	8,2	13660
Sédhiou	Urbain	62,4	0,4	0,5	0,0	2,1	7,1	14,0	0,5	12,7	0,3	8598
	Rural	9,3	7,6	0,2	0,1	4,7	18,1	18,8	2,7	36,0	2,7	32271
Sénégal	Urbain	86,9	0,4	0,1	0,2	0,3	1,5	6,7	0,3	3,3	0,4	853759
	Rural	24,2	4,4	0,2	0,1	1,8	11,6	11,2	4,5	39,7	2,4	754009

Source : ANSD. RGPHE 2013

Tableau 4.16 : Répartition des ménages selon le type de combustible utilisé pour la cuisson par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Principal combustible pour la cuisson						Total
		Bois	Charbon	Gaz	Electricité	Bouse de vache	Autre	
Dakar	Urbain	3,6	14,8	78,6	0,3	0,0	2,8	482479
	Rural	35,2	14,4	49,0	0,2	0,0	1,2	13664
Ziguinchor	Urbain	29,5	53,5	14,3	0,1	0,0	2,6	34616
	Rural	78,8	14,3	5,3	0,1	0,0	1,6	41341
Diourbel	Urbain	48,0	29,8	20,6	0,1	0,3	1,2	25628
	Rural	61,4	32,4	4,2	0,1	1,1	0,9	130910
Saint-Louis	Urbain	31,3	28,8	38,0	0,2	0,0	1,6	51162
	Rural	92,5	3,5	3,3	0,0	0,4	0,3	59029
Tambacounda	Urbain	43,5	47,8	5,8	0,1	0,0	2,6	21307
	Rural	96,4	2,1	0,6	0,0	0,0	0,8	48985
Kaolack	Urbain	31,3	37,9	28,6	0,1	0,4	1,7	40148
	Rural	94,8	2,0	1,6	0,0	0,6	1,1	55143
Thiès	Urbain	28,9	13,6	55,3	0,2	0,1	1,9	106308
	Rural	86,8	3,0	8,1	0,1	1,5	0,6	88458
Louga	Urbain	46,1	18,2	34,2	0,1	0,2	1,2	22031
	Rural	90,1	3,6	2,2	0,1	3,5	0,5	75350
Fatick	Urbain	51,1	17,3	30,0	0,2	0,4	1,1	13205
	Rural	92,9	1,2	4,6	0,0	0,7	0,5	59199
Kolda	Urbain	54,4	38,8	4,5	0,2	0,0	2,1	22630
	Rural	97,8	1,4	0,3	0,1	0,0	0,3	48302
Matam	Urbain	85,7	2,9	8,4	0,2	1,2	1,5	11179
	Rural	96,4	0,7	1,3	0,0	1,0	0,6	42767
Kaffrine	Urbain	63,7	29,3	5,5	0,0	0,1	1,4	9081
	Rural	98,0	1,0	0,4	0,0	0,1	0,6	44930
Kédougou	Urbain	61,5	29,8	6,2	0,2	0,1	2,3	5388
	Rural	94,0	4,4	0,6	0,0	0,0	0,9	13660
Sédhiou	Urbain	69,1	25,3	4,8	0,1	0,0	0,7	8598
	Rural	97,2	1,9	0,5	0,0	0,1	0,3	32271
Sénégal	Urbain	19,0	20,4	58,0	0,2	0,1	2,4	853759
	Rural	86,0	8,4	4,0	0,0	0,9	0,7	754009

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.17: Répartition des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau potable par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	D'où provient principalement l'eau que boivent les membres de votre ménage ?									Total
		Robinet dans logement	Robinet dans cour/ parcelle	Robinet public/born e fontaine	Puits à pompe ou forage	Puits protégé	Puits non protégé	Source	Charrette avec petite citerne/tonneau	Autre	
Dakar	Urbain	65,9	23,9	7,8	0,5	0,3	0,1	0,3	0,1	1,0	482479
	Rural	32,7	15,0	21,9	3,5	17,4	8,9	0,3	0,2	0,2	13664
Ziguinchor	Urbain	28,9	16,6	2,7	0,7	25,1	25,5	0,3	0,0	0,3	34616
	Rural	6,6	6,5	3,9	4,1	15,9	62,2	0,6	0,0	0,1	41341
Diourbel	Urbain	39,9	18,6	8,3	0,7	10,5	2,2	0,3	18,0	0,8	25628
	Rural	36,9	20,3	28,4	2,2	3,8	3,5	0,4	3,2	1,0	130910
Saint-Louis	Urbain	53,1	29,8	13,3	0,3	0,6	0,8	0,6	0,2	0,2	51162
	Rural	12,8	11,6	25,7	14,3	8,4	17,6	4,7	1,5	1,0	59029
Tambacounda	Urbain	27,4	24,8	11,6	2,0	13,9	19,3	0,3	0,4	0,2	21307
	Rural	5,9	4,3	15,8	10,0	13,1	50,2	0,6	0,1	0,1	48985
Kaolack	Urbain	44,3	30,0	20,2	0,1	1,9	1,6	0,3	1,2	0,5	40148
	Rural	13,5	18,6	39,5	0,8	5,4	21,9	0,3	0,1	0,0	55143
Thiès	Urbain	48,8	27,1	12,5	1,0	7,4	1,9	0,3	0,5	0,3	106308
	Rural	26,1	21,3	26,9	2,6	8,1	14,4	0,4	0,2	0,1	88458
Louga	Urbain	41,1	44,1	12,8	0,1	0,4	0,1	0,3	0,7	0,1	22031
	Rural	26,8	22,1	28,2	12,1	3,1	3,0	1,4	2,6	0,3	75350
Fatick	Urbain	11,9	34,7	4,3	0,9	18,1	11,8	0,3	16,5	1,1	13205
	Rural	8,9	10,7	30,0	0,8	9,5	38,7	0,4	0,3	0,2	59199
Kolda	Urbain	16,5	6,6	1,1	0,5	48,7	26,1	0,3	0,2	0,1	22630
	Rural	3,6	2,5	2,4	2,6	33,9	54,2	0,6	0,2	0,0	48302
Matam	Urbain	29,4	38,8	13,8	2,1	11,2	4,1	0,4	0,1	0,1	11179
	Rural	14,1	23,6	23,1	4,8	9,8	22,8	1,2	0,1	0,1	42767
Kaffrine	Urbain	42,7	25,4	28,4	0,1	1,6	1,5	0,3	0,2	0,0	9081
	Rural	17,0	14,3	45,8	3,3	3,1	16,0	0,3	0,5	0,0	44930
Kédougou	Urbain	19,9	16,1	4,4	4,7	21,8	32,7	0,5	0,0	0,2	5388
	Rural	0,7	0,6	6,7	57,3	6,2	20,6	6,6	0,0	0,1	13660
Sédhiou	Urbain	7,5	16,8	3,2	0,6	21,4	50,2	0,3	0,0	0,2	8598
	Rural	0,7	0,8	1,5	1,5	17,4	77,6	0,7	0,0	0,1	32271
Sénégal	Urbain	54,4	24,8	9,3	0,6	5,0	3,7	0,3	1,0	0,7	853759
	Rural	18,3	14,6	24,2	5,8	9,5	24,9	1,0	1,0	0,3	754009

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.18 : Répartition des ménages selon le type d'aisance par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Principal type d'aisance								Total
		Chasse raccordée à l'égout	Chasse avec fosse	Couverte	Non couverte	Ventilée améliorée	Edicule public	Dans la nature	Autre	
Dakar	Urbain	41,9	46,1	6,8	2,9	0,8	0,5	0,5	0,5	482479
	Rural	6,8	72,7	9,6	5,3	1,5	0,2	2,4	1,5	13664
Ziguinchor	Urbain	5,8	34,7	25,2	27,6	3,5	0,7	1,3	1,2	34616
	Rural	2,1	6,4	22,8	53,5	2,8	2,7	7,9	1,8	41341
Diourbel	Urbain	3,1	47,7	26,1	12,0	6,4	0,5	3,0	1,2	25628
	Rural	4,7	35,7	22,0	16,0	4,2	0,9	13,8	2,6	130910
Saint-Louis	Urbain	13,8	44,6	23,8	10,9	2,0	0,9	2,1	1,9	51162
	Rural	1,9	17,5	18,3	24,8	3,5	2,1	29,2	2,7	59029
Tambacounda	Urbain	4,1	24,8	28,6	32,7	3,3	1,2	3,9	1,5	21307
	Rural	1,2	4,5	14,1	50,8	3,0	1,5	23,0	1,9	48985
Kaolack	Urbain	8,9	43,6	25,6	13,9	3,4	0,7	2,8	1,1	40148
	Rural	1,6	11,9	20,3	36,7	3,4	1,8	22,0	2,3	55143
Thiès	Urbain	8,7	54,2	24,0	7,3	2,0	1,0	1,5	1,2	106308
	Rural	3,8	29,7	27,3	14,1	4,3	1,3	17,3	2,3	88458
Louga	Urbain	13,9	49,8	22,2	8,0	1,9	0,3	2,1	1,7	22031
	Rural	2,9	21,9	23,0	14,1	2,5	1,7	31,8	2,1	75350
Fatick	Urbain	2,7	45,2	24,7	10,4	10,5	0,7	3,5	2,3	13205
	Rural	1,6	21,2	16,5	18,5	5,1	2,0	33,2	2,1	59199
Kolda	Urbain	2,4	15,1	31,8	41,5	2,9	0,9	3,5	1,8	22630
	Rural	1,3	2,1	15,8	66,5	1,7	0,8	10,2	1,7	48302
Matam	Urbain	5,5	24,7	27,1	24,2	3,8	1,0	12,5	1,2	11179
	Rural	2,2	10,4	17,5	26,1	7,2	2,3	32,0	2,3	42767
Kaffrine	Urbain	4,5	29,4	26,6	27,9	2,8	0,9	4,6	3,3	9081
	Rural	1,8	6,0	14,9	33,6	2,7	2,1	34,5	4,4	44930
Kédougou	Urbain	1,7	15,7	27,3	36,8	1,9	0,5	13,3	2,8	5388
	Rural	0,4	2,8	14,2	27,2	1,3	0,9	50,9	2,3	13660
Sédhiou	Urbain	1,0	6,6	25,7	53,9	2,0	2,1	4,7	4,2	8598
	Rural	1,0	3,3	12,1	62,0	1,8	3,2	13,6	3,0	32271
Sénégal	Urbain	27,0	44,2	14,9	9,0	1,8	0,7	1,5	1,0	853759
	Rural	2,6	19,0	19,5	29,1	3,6	1,7	22,1	2,4	754009

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.19 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Principal mode d'évacuation des eaux usées										Total
		Réseau d'égout	Canal fermé	Canal à ciel ouvert	Grille, bouche avaloir	Fosse/puisard	Dans la mer, fleuve	Cours d'eau	Trou creusé	Dans la rue/nature	Autre	
Dakar	Urbain	45,4	6,6	2,8	0,5	16,9	2,0	0,3	2,5	22,0	0,8	482479
	Rural	4,4	3,0	0,5	0,1	28,2	5,8	0,2	4,6	52,5	0,7	13664
Ziguinchor	Urbain	3,2	4,6	6,7	0,7	8,8	0,1	1,1	8,0	63,9	2,9	34616
	Rural	1,3	2,0	2,6	0,2	2,1	0,3	1,8	12,2	76,4	1,0	41341
Diourbel	Urbain	1,8	3,5	1,9	0,3	4,6	0,1	0,1	4,6	82,0	1,1	25628
	Rural	3,2	5,1	3,1	0,3	3,5	0,1	0,3	7,5	75,9	1,1	130910
Saint-Louis	Urbain	15,6	14,5	4,2	0,4	8,3	12,7	1,0	5,2	36,9	1,1	51162
	Rural	1,2	1,9	2,3	0,2	2,4	1,5	0,4	9,0	79,2	1,9	59029
Tambacounda	Urbain	3,0	11,7	6,1	0,7	8,7	0,3	0,5	6,5	60,8	1,9	21307
	Rural	0,7	2,0	4,3	0,6	1,9	0,7	1,0	6,9	79,2	2,8	48985
Kaolack	Urbain	9,0	5,8	5,9	0,3	6,9	0,4	0,3	2,8	67,7	0,9	40148
	Rural	0,4	1,3	4,1	0,2	1,1	0,1	0,3	4,9	86,9	0,8	55143
Thiès	Urbain	7,1	7,5	3,1	0,6	25,0	3,8	0,3	4,7	46,1	1,9	106308
	Rural	1,6	2,7	2,9	0,2	5,5	1,0	0,3	6,3	78,4	1,2	88458
Louga	Urbain	14,4	8,8	1,7	0,2	10,3	0,0	0,1	10,9	51,7	1,9	22031
	Rural	1,0	2,5	3,6	0,4	3,6	0,1	0,4	9,3	77,5	1,6	75350
Fatick	Urbain	2,5	6,1	3,6	0,2	5,7	0,3	1,1	6,7	70,2	3,6	13205
	Rural	0,5	0,8	2,4	0,2	1,3	4,2	0,1	4,3	85,5	0,8	59199
Kolda	Urbain	1,6	5,0	4,5	0,3	7,0	0,1	0,8	8,8	69,7	2,1	22630
	Rural	0,9	0,5	4,9	0,3	0,9	0,5	2,0	9,5	77,7	2,8	48302
Matam	Urbain	4,6	9,0	2,8	0,3	6,2	4,3	2,6	11,9	55,4	3,0	11179
	Rural	2,1	2,6	2,9	0,3	2,6	1,3	1,7	11,1	73,2	2,2	42767
Kaffrine	Urbain	3,3	3,9	4,9	0,2	3,4	0,0	0,0	2,6	78,9	2,7	9081
	Rural	0,9	0,6	4,2	0,2	0,4	0,0	0,5	4,9	87,0	1,2	44930
Kédougou	Urbain	0,9	14,9	5,0	0,4	3,0	0,7	0,9	8,9	63,0	2,2	5388
	Rural	0,1	0,4	1,5	0,1	1,4	1,0	0,9	2,6	89,5	2,4	13660
Sédhiou	Urbain	0,6	1,6	8,3	0,1	4,0	0,1	1,1	18,1	62,7	3,5	8598
	Rural	0,9	0,8	8,1	0,3	1,0	0,2	1,8	14,0	69,1	3,6	32271
Sénégal	Urbain	28,7	7,1	3,4	0,5	14,9	2,5	0,4	4,1	37,0	1,3	853759
	Rural	1,5	2,3	3,4	0,3	3,0	0,9	0,7	7,8	78,6	1,6	754009

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 4.20: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par région et milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence	Principal mode d'évacuation des ordures ménagères							Total
		Camion de ramassage	Calèche/ Charrette	Dépôt autorisé	Dépôt sauvage	Enfouissement	Incineration	Autre	
Dakar	Urbain	86,7	5,1	2,1	5,1	0,2	0,3	0,5	482479
	Rural	42,4	10,0	2,9	38,7	2,5	2,2	1,3	13664
Ziguinchor	Urbain	11,9	4,7	7,1	33,8	3,7	36,8	2,0	34616
	Rural	3,3	0,5	5,4	63,1	4,2	21,0	2,4	41341
Diourbel	Urbain	4,0	39,7	10,8	42,0	0,8	1,7	1,0	25628
	Rural	4,7	29,3	7,4	48,4	3,0	3,5	3,5	130910
Saint-Louis	Urbain	10,0	43,3	8,0	33,5	0,9	1,6	2,7	51162
	Rural	0,8	3,4	6,7	78,7	2,7	4,1	3,6	59029
Tambacounda	Urbain	2,1	29,2	9,2	50,7	1,1	4,4	3,5	21307
	Rural	0,7	5,2	3,8	80,6	1,5	2,0	6,2	48985
Kaolack	Urbain	1,3	57,6	3,7	31,4	1,1	3,8	1,1	40148
	Rural	0,6	6,9	6,3	79,5	2,2	1,9	2,5	55143
Thiès	Urbain	13,2	62,6	3,0	16,5	1,2	1,7	1,8	106308
	Rural	2,3	11,7	5,8	71,7	2,7	3,0	2,8	88458
Louga	Urbain	7,3	59,3	5,5	24,9	0,3	0,5	2,3	22031
	Rural	0,8	14,2	6,9	69,8	1,7	0,9	5,6	75350
Fatick	Urbain	1,3	29,5	7,7	46,8	3,8	8,4	2,4	13205
	Rural	0,4	8,6	6,9	76,7	3,0	2,7	1,8	59199
Kolda	Urbain	1,5	8,4	9,1	60,4	2,8	15,5	2,2	22630
	Rural	0,6	2,6	4,1	79,5	2,2	5,4	5,6	48302
Matam	Urbain	20,1	7,8	6,7	57,1	1,7	2,8	3,8	11179
	Rural	1,0	3,3	12,0	73,2	1,4	3,2	6,0	42767
Kaffrine	Urbain	0,8	25,5	5,1	60,5	0,8	4,4	2,8	9081
	Rural	0,4	5,5	5,1	82,5	1,8	1,5	3,2	44930
Kédougou	Urbain	4,6	10,5	10,3	53,4	2,3	13,8	5,1	5388
	Rural	0,6	1,4	3,0	76,6	2,6	7,7	8,2	13660
Sédhiou	Urbain	1,8	9,5	8,8	63,6	2,3	8,8	5,2	8598
	Rural	1,2	1,6	9,7	74,7	2,0	2,8	7,9	32271
Sénégal	Urbain	52,5	20,8	3,9	17,7	0,8	3,1	1,2	853759
	Rural	2,5	10,7	6,5	69,9	2,5	3,9	4,0	754009

Source: ANSD. RGPHAE 2013

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
(RGPHAE 2013)**

EQUIPE DU PROJET RGPHAE

Personnel d'encadrement du projet RGPHAE

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	Directeur Général, ANSD Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	Directeur Général Adjoint, ANSD Mamadou Falou MBENGUE Directeurs Partenaires Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	Démographe Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	Fatou Bintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	Coordination administrative en régions Dakar : Samba NDIAYE, Diourbel : Mbouya TRAORE, Fatick : Issa DIOP, Kafrine : Mamadou DAFPE, Kaolack : Mbaye NDIAYE, Kolda : Oumy DIOP, Kédougou : Assane THIOUNE, Louga : Alioune CISSE, Matam : Racine DIA ; Saint-Louis : Abou BA, Sédhiou : Mamanding DHIEDHIOU, Tambacounda : Samba Gallo BA, Thiès : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), Ziguinchor : Thiayedia NDIAYE	
18.	Coordination administrative et technique en régions Central : Couca Tabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, Ameth Sy THIONGANE Dakar : Fatou Bintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, Diourbel : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, Fatick : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, Kafrine : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, Adjibou Oppa BARRY Kaolack : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, Kolda : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE Kédougou : Mamadou GUEYE, Louga : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, Matam : Djiby DIOP, Mékha BABOU, Saint-Louis : Khoudia WADE, Atoumane FALL, Sédhiou : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, Assane Niang GADIAGA, Tambacounda : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP Thiès : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, Ziguinchor : Mahmouth DIOUF, Ndèye Binta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, Mouslim Sakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.	